En page 4 : NOTRE CAS DE CONSCIENCE : Etes-vous pour ou contre la peine de mort ?

Paris-presse l'intransigeant

6ème Dernière

DIMANCHE 15 ET LUNDI 16 JANVIER 1950
7e Année. - N° 1.580
Corse et Afrique du Nord : 9 FRANCS. Espagne : 1 PESETA.
Saint-Maur-Saint-Marcel.

100, RUE DE RICHELIEU - PARIS (2e)
TEL. RIChelieu 81-54 (6 lignes groupées)

PRIX : 8 FRANCS

Adr. télégraphique : PARISPRES-PARIS
Chèque postal : PARIS-4154-31

8 PAGES

L'AFFAIRE REVERS-MAST PROVOQUERA une déclaration de M. René Pleven

à l'issue du conseil restreint convoqué d'urgence par M. Bidault

Par André ALBERT.

Il y a bien une affaire Revers-Mast et seule une déclaration claire, nette, officielle peut débrider l'abcès », écrivions-nous hier.

Nous avions deux fois raison puisque le général Mast, dans une lettre adressée à un de nos confrères, réclame la constitution d'un jury d'honneur.

Nous avions encore raison puisque M. Pléven, rentré ce matin de Londres, doit faire une mise au point, ce matin, à l'issue d'un Conseil restreint convoqué à cet effet à 15 heures par M. Bidault. MM. Jules Moch, Pierre-Henri Teitgen et Létourneau, ministre de la France d'outre-Mer, assisteront probablement à l'entretien.

En cette matière, comme nous l'avions prévu, le temps a travaillé pour le scandale. Il suffit de se promener dans les couloirs du Palais-Bourbon pour s'en rendre compte...

Aux U.S.A., le général Revers a-t-il outrepassé ses instructions ?

Pendant ce temps, impassible, le général Revers, dans son bureau de la place Foch, joue avec ses petits-enfants, en attendant la mission, à la vérité mal définie, qu'on devait lui confier, après son remplacement à la tête de l'état-major.

Précisons d'ailleurs, en passant, que les indiscrétions constatées ne représentent qu'un seul des griefs reprochés au général Revers. Lors de ses conversations aux U.S.A., pendant des négociations autour du pacte Atlantique, l'attitude du général français fut très sévèrement jugée par M. Ramadier. Ce dernier reprochait à son subordonné d'avoir outrepassé ses instructions en prenant des engagements qu'il n'était pas habilité à consentir, particulièrement en ce qui concerne le rôle exclusivement terrestre de nos forces militaires. Il est vrai qu'en échange le général Revers avait obtenu du matériel supplémentaire délivré à la métropole et surtout à l'Indochine.

Quant au général Mast, on a beaucoup remarqué que, dans sa lettre réclamant la constitution d'un jury d'honneur, il garde, sur le fond, une réserve qu'il n'aurait jamais dû abandonner. Les indiscrétions commises autour du fameux rapport apparaissent aujourd'hui — à tort certainement — comme destinées à gagner dans les milieux du Vietnam des sympathies qui, ultérieurement, auraient facilité une nomination de haut commissaire en Indochine.

A ce propos, il convient de noter que, contrairement à une information dont nous nous sommes faits l'écho, la justice militaire n'a jamais été dessaisie au profit de la direction de la Sécurité militaire (D.S.T.). Lorsque cette affaire fut confiée au capitaine Missoffe, il donna mission rogatoire à la direction de la Sécurité militaire. Mais, selon les milieux officiels, il apparaît notamment que le rapport Revers se composait de

SUITE PAGE 3.

UN PLANEUR S'ÉCRASE AU SOL AUX ETATS-UNIS

12 morts, 5 blessés graves

FORT-BENNING (Georgie), 14 janvier. — Alors qu'il s'apprêtait à atterrir, un planeur d'entraînement chargé de dix-sept élèves parachutistes, s'est écrasé au sol sur l'aérodrome militaire de Lawson, près de Fort-Benning.

Douze des élèves parachutistes ont été tués dans l'accident. Les cinq autres sont dans un état grave.

Rien, rien au monde n'a pu les sauver...

L'ÉQUIPAGE DU "TRUCULENT" avait gardé un sang-froid parfait

Le commandant du "Truculent", le lieutenant Bowers, s'est sauvé en nageant. Le voici (marqué d'une flèche) sur le pont du pétrolier "Almtik"

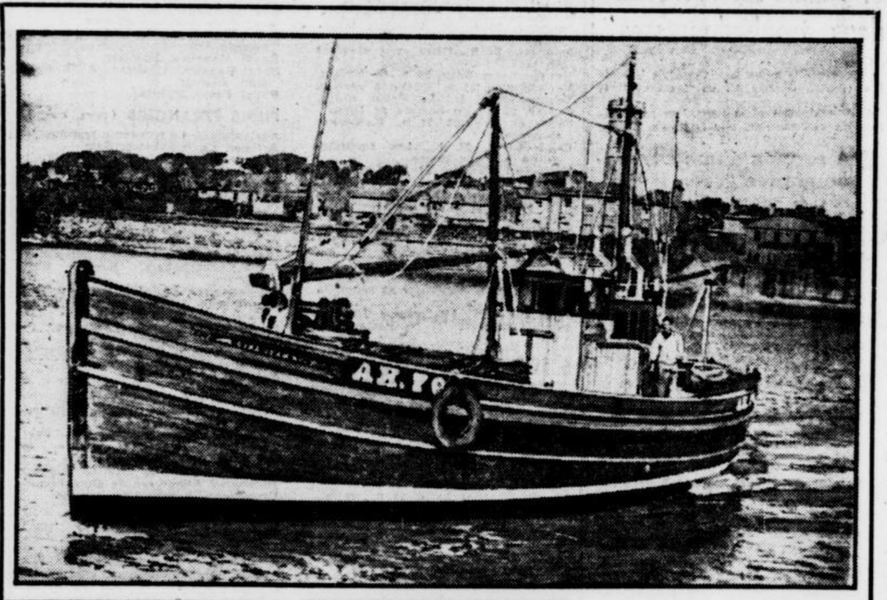

"Trente secondes !... quarante secondes !... j'avais l'impression de monter pendant des heures !"

déclare un rescapé, sauvé grâce au "Davis"

65 morts - 15 rescapés

SOIXANTE-CINQ morts ou disparus, quinze rescapés, tel est le bilan de la tragédie du sous-marin « Truculent », coulé avant-hier soir à l'embouchure de la Tamise. La catastrophe, qui prend aujourd'hui l'allure d'un deuil national pour l'Angleterre, a pourtant permis de constater qu'un grand nombre d'hommes avaient pu s'évader du bâtiment, à 18 mètres sous les eaux, grâce aux dispositifs de sécurité.

Les rescapés nous disent

Hier soir, dans la petite ville de Chatham, aux grandes rues rectangulaires formées de casernes et de baraquements navals, le lamentable petit groupe de huit hommes ayant survécu à la catastrophe, a donné un premier récit de leur aventure.

« C'était jeudi soir, à 7 h. 5 exactement, lorsque les 80 hommes à bord du « Truculent » sentirent un choc tel que plusieurs d'entre eux furent immédiatement projetés à terre. On ne comprit pas d'abord ce qui s'était passé ; tout ce que l'on savait, c'est que le sous-marin coulait à toute allure. Au bout de quelques secondes, il était presque complètement envahi par les masses d'eau, à l'exception de trois compartiments étanches à l'arrière : c'est là que se trouvaient réunis, au bout de quelques minutes, les 45 hommes qui furent les seuls à pouvoir quitter le sous-marin par l'un des panneaux de sortie resté utilisable.

» C'est avec la plus grande discipline et pendant que montait lentement l'eau, que les hommes mirent sur pied leur plan d'évasion. L'atmosphère était celle de toutes les réunions en commun britanniques : on bavardait tranquillement, chaque homme essayant de faire preuve d'encore plus de sang-froid que son voisin. Et on allait même jusqu'à faire certaines plaisanteries : « Pour une fois, on ne » pourra pas dire que c'est le gouver- » nement socialiste qui est responsa- » ble de la situation dans laquelle » nous nous trouvons », lança en riant un des hommes.

» On constata rapidement qu'il n'y avait pas assez d'appareils respiratoires Davis pour en munir tous les hommes présents ; on décida immédiatement que les hommes ne sachant pas nager auraient la priorité.

» Lorsqu'on comprit qu'il ne restait pas d'espoir, on dégagea le tube d'évasion, énorme tube en toile caoutchoutée par lequel il faut se faufiler pour atteindre le ranneau de sortie. Le premier homme qui monta et qui n'était muni d'aucun appareil respiratoire, retint sa respiration pour ne pas être suffoqué en cours de route.

» On ne sait pas combien de temps il faut pour monter : 30 secondes, peut-être 40 ou 50. J'avais l'impression de monter pendant des heures.

SUITE PAGE 3

Pourquoi Comment

Le bourreau rentre en scène

LE 26 mai 1947, le Præsidium suprême de l'U.R.S.S. abolissait la peine de mort en temps de paix sur le territoire soviétique. Le lendemain, Vychinski, lui-même, contrairement à la tradition, signait l'éditorial de la *Pravda* ; le procureur qui avait envoyé au châtiment suprême tant de trotskystes, déviationnistes et contre-révolutionnaires proclamait :

« La peine de mort a été une arme contre la contre-révolution, mais la guerre mondiale a prouvé la solidité inébranlable du régime socialiste. Le bourreau cesse d'être utile ! »

Quel noble langage ! Et comme l'on pouvait alors envier sincèrement la patrie soviétique d'être à l'avant-garde de l'humanité !

Hier, cependant, on apprenait que le Præsidium suprême, revenant sur sa décision de 1947, « à la demande de nombreuses organisations syndicales culturelles », rétablissait la peine de mort pour les crimes de trahison, d'espionnage et de sabotage.

Vers une « purge »

AINSI, le bourreau redevient utile. Pourquoi ? Serait-ce que le régime n'est plus aussi « inébranlable » ? Y aurait-il, même dans l'Union soviétique, des titistes et des saboteurs ? Les radios étrangères en langue russe, malgré le brouillage infernal des ondes, seraient-elles écoutées plus qu'on ne l'admet au Kremlin ?

Tout cela est vraisemblable.

En 1947, le décret d'abolition de la peine de mort contenait cet attendu curieux :

« On peut considérer la paix comme assurée pour une longue période de temps, malgré les tentatives des impérialistes belli-cistes. »

Sous cet angle, le rétablissement de la peine de mort indiquerait, de la part des autorités soviétiques, une vue pessimiste de l'avenir. Ce serait une mesure préliminaire de préparation à l'état de guerre. Mais il n'est pas besoin de chercher aussi loin une explication : la prochaine purge se chargera de nous la donner.

Crime politique

ON remarquera que le châtiment suprême est spécialement réservé à la trahison, à l'espionnage et au sabotage, mais qu'il n'est pas question des crimes de droit commun.

C'est le propre des régimes totalitaires de réserver le pire châtiment au crime politique. Il ne faut pas, en effet, s'abuser sur le sens des mots « trahison », « espionnage » et « sabotage » : toute divergence de pensée, toute opposition en parole est une trahison, toute grève, tout accès de paresse, l'incompétence même est du sabotage.

Quant aux criminels de droit commun, ils continueront à bénéficier de l'indulgence des juges : ce sont eux qui encadrent, dans les camps de concentration de la Sibérie, comme à Dachau ou à Buchenwald, les détenus politiques.

Défaite morale

SUR le plan historique (pour reprendre une donnée familière aux marxistes) le communisme stalinien vient d'enregistrer une défaite sérieuse. Trente années de révolution sanglante, de dictature et aussi de victoires remportées sur l'ennemi, auraient dû amener le régime au bord de cette détente sociale qui autorise le relâchement prévu de l'appareil étatique.

Or, la première expérience a fait faillite : le régime stalinien doit revenir en arrière et découvre, avec terreur peut-être, qu'il porte en lui les germes de sa perversion malgré les camps de Sibérie, malgré la terreur policière, et qu'il est condamné à devenir toujours plus dur, plus soupçonneux, plus destructeur de la personne humaine.

Pour retrouver ses faveurs... LA FEMME VOLAGE amène à son mari une fillette de 13 ans

...attirée par la promesse de gâteaux

L'AUTRE après-midi, trois petites filles, Suzanne D..., treize ans, Monique, six ans, et Simone, trois ans, se promenaient place de la mairie, à Romainville, où la fête foraine bat actuellement son plein.

Quand elles furent près du grand manège, les trois fillettes furent accostées par une femme qui leur proposa des bonbons et qui leur promit, si elles étaient bien sages, de leur offrir plusieurs tours de balançoire.

Pendant une heure, Suzanne, Monique et Simone, ravies d'une telle aubaine, s'en donnèrent à cœur joie.

« Venez chez moi, leur dit en souriant la femme ; cette fois vous aurez droit à d'excellents gâteaux. »

Charlotte Gallaux, vingt-neuf ans, domiciliée dans un pavillon, 70, rue des Bruyères, aux Lilas, entraîna alors chez elle les trois enfants.

Dès qu'elle fut arrivée rue des Bruyères, Charlotte enferma Monique et Simone dans la cuisine et conduisit Suzanne dans sa chambre à coucher où se trouvait son mari, André, facteur auxiliaire.

Celui-ci fit boire aussitôt du vin et de l'alcool à la fillette. Quand celle-ci fut ivre, l'ignoble individu déshabilla l'enfant et tenta de la violer.

Malgré son ivresse et les coups que lui porta Charlotte Gallaux, Suzanne se mit à hurler.

Prenant peur, le couple fit d'abord sortir Monique et Simone, puis, une heure plus tard, quand ils la jugèrent dégrisée, Suzanne, qui regagna le domicile de ses parents, rue Louis-Aubin, à Romainville.

Mais, inquiets de l'absence prolongée de leurs enfants, les parents de Suzanne et ceux de Monique et de Simone, avaient, entre temps, alerté le commissariat de police de la localité. Des recherches avaient même été entreprises pour retrouver les trois petites disparues.

L'enfant raconte...

Quand elle arriva chez elle, Suzanne ne put donner qu'une explication confuse de son passage dans la villa des Gallaux.

Mais hier matin, complètement reposée, l'enfant put enfin raconter à ses parents l'odieuse agression dont elle avait été victime.

L'inspecteur principal Vinot, de la IXe brigade mobile, se rendit chez les Gallaux où, longuement interrogée, Charlotte avoua finalement aux policiers avoir aidé son mari...

« Ayant trompé André, il y a un an, ce dernier voulait absolument divorcer. Pour éviter une telle séparation, j'ai pensé que pour le retenir il me fallait l'aider à se compromettre et c'est pourquoi je lui ai amené la petite Suzanne. »

André Gallaux et sa femme ont été écroués.

LES AMOUREUX de St MARTIN

vous offrent aujourd'hui un imperméable « Caribou » gratuit en page 2.

LA BELLE AVENTURE DU PETIT JOHN est terminée...

Mais elle a coûté cher aux autorités anglaises

LONDRES, 14 janvier (dépêche « Paris-presse - l'intransigeant »). — La grande aventure du petit John Guthrie est terminée. Le « Girl-Jean », le bateau de pêche qu'il avait enlevé dans le port d'Arbroath, en Ecosse, pour tenter de gagner la France, a été détecté par le chalutier « Reptonian », à deux cents miles au nord-est d'Aberdeen.

Le petit garçon de quatorze ans fut retrouvé dans la cale du bateau, où il dormait allongé sur un amas de filets de pêche. On eut du mal à le réveiller tellement il était affaibli, car il n'avait pas mangé depuis mardi dernier. Dès qu'il eut repris connaissance, il demanda la permission d'envoyer un télégramme à la maison, où pourtant il sera sans doute fort mal reçu, car il a « abîmé » le bateau qui lui servit à son escapade. Celle-ci a coûté cher aux autorités anglaises qui l'ont fait rechercher pendant trois jours par quatre bombardiers qui survolèrent incessamment la région.

Le « Girl-Jean » et le petit John.

Youkof, prince russe à la gorge sèche, but pour 12 millions avant de finir à l'Armée du Salut

AYANT perdu son mari et sa fortune, Mme Durmeyer est venue hier à la 16e chambre correctionnelle pour tâcher d'identifier un gangster qui, dans une faible part, pourrait réparer son double préjudice. La plaignante, aujourd'hui deux fois infortunée, possédait un immeuble à Nice lorsqu'elle se laissa séduire par les yeux bleus d'un prince russe qui porte un nom célèbre : Youkof.

Dans l'aveuglement de l'amour, Mme Durmeyer, devenue Youkof, vendit son immeuble pour 12 millions et le tout fut converti en or, bijoux et tableaux avant de subir une nouvelle métamorphose celle-là, en vodka et en alcools divers, appréciés de son mari.

Une sérieuse partie de l'immeuble s'était déjà évaporée en alcool lorsque Mme Youkof songea à divorcer. Elle surveillait alors d'un œil jaloux les 40 tableaux de sa collection, mais, au mois de novembre 1947, elle s'endormit dans les vapeurs délétères du chloroforme administré par le prince qui prenait le large avec les tableaux.

Les millions réalisés lui permirent de boire à sa convenance et de donner des pourboires de 5.000 francs.

Une nuit orgiaque, en juin 1948, devait être définitivement catastrophique pour la fortune de Mme Durmeyer.

A Pigalle, Youkof s'installa avec deux belles de nuit, Sonia et Néné la Brune. Il était à sa 25e bouteille de champagne lorsqu'un gangster fondit sur lui pour lui râfler les 90.000 francs or que le fêtard avait encore en poche. A l'aube, Youkof se retrouvait « Au Pied de Cochon », ruiné et désespéré.

Depuis, sa femme ne l'a pas rejoint. Tout ce que l'on sait de lui est qu'il fut un jour l'hôte de l'asile de l'Armée du Salut, à Lyon.

Dangelo, arrêté par la suite et déféré devant le tribunal correctionnel, est-il le gangster qui dépouilla le prince Youkof ? Son défenseur, Me Jacques Saillard, déploya autant d'astuce que de talent pour tenter de démontrer le contraire, que son adversaire, Me Julien, du barreau de Marseille, partie civile, en montra dans l'intérêt de Mme Durmeyer. Le jugement sera rendu à huitaine.

Hubert EMMANUEL.

Sa femme, ruinée, attaque celui qui rafla les derniers billets du prodigue

Notre prochain cas :

Vous sacrifieriez-vous si un roi (ou une reine) vous disputait celle (ou celui) que vous aimez ?

La presse du monde entier s'est intéressée avec une soudaine complaisance à une jeune Egyptienne, Mlle Nariman Sadek d'une rare beauté, en effet, mais qui n'aurait jamais été signalée à l'attention du public, si on n'avait raconté que son souverain l'avait remarquée, et même qu'il espérait la ravir à son fiancé, M. Zaki Hachim, fonctionnaire à la délégation égyptienne à l'O.N.U.

Ce jeune homme, de passage à Paris d'où il rejoint son poste aux U.S.A., était curieusement muet sur ce sujet et aussi curieusement protégé par un garde du corps.

Quoi qu'il en soit de cette aventure, elle peut inspirer le problème suivant qui sera le cas de conscience à débattre cette semaine.

1° Que feriez-vous à la place du fiancé si un rival assez puissant pour vous imposer sa volonté, voulait vous disputer celle que vous aimez ? Pourriez-vous consentir à vous effacer, contre vos sentiments, en espérant que votre fiancée trouverait en compensation, un bonheur que vous ne seriez pas capable de lui donner ?

2° A la place de la jeune fille, l'honneur d'être distinguée par un roi, peut-il entrer en balance avec un amour sincère et y faire renoncer ?

Répondez à « Paris-presse-l'intransigeant », 100, rue de Richelieu, avec la mention « Cas de conscience » avant le jeudi soir, dernier délai.

UN HOTEL PARTICULIER cambriolé

Trois hommes ont pénétré, ce matin, vers 8 h. 30, dans l'hôtel particulier de Mme Desforets, 81, rue des Belles-Feuilles (16e arrondissement). Les malfaiteurs se sont emparés de plusieurs tapisseries et de tapis de grande valeur qu'ils ont emmenés en automobile.

DU POIVRE DANS LES YEUX DE LA CAISSIÈRE

500.000 francs enlevés

Alors qu'elle regagnait son domicile, 18, rue du Petit-Thouars, hier soir, Mme Madeleine Girault, caissière aux établissements Pintenet, 2, rue de l'Oratoire, a été attaquée dans le couloir de l'immeuble par un homme qui lui a jeté du poivre au visage, l'a renversée et lui a arraché son sac contenant environ 500.000 francs.

L'HUISSIER EST TUE EN FAISANT UN CONSTAT

GRENOBLE, 14 janvier (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — Une collision s'étant produite à Lorlol, entre un camion et une auto, Me Cueiller avait été requis pour faire un constat. A cet instant, un camion arriva et renversa l'huissier qui fut tué sur le coup.

Si vous ne savez pas rédiger votre Petite Annonce, « Paris-presse » vous l'apprendra. (Voir page 5.)

30 ans de haine farouche...

L'EPOUSE DÉPECEUSE DE SAVIGNY-SUR-ORGE passait pour une "petite femme très douce"

Et pourtant, elle a minutieusement "monté" son crime, détail par détail

(Enquête de Georges ARQUE.)

ALLO ! Le bureau du commissaire de police de Savigny-sur-Orge, hier matin à 8 heures. Le magistrat, M. Creff, est entouré de ses collaborateurs : le secrétaire, M. Peyreten, les inspecteurs Philippeau et Poinceliet. Et la sonnerie du téléphone — une sonnerie spécialement attendue ce matin — a résonné :

— Allô ! Ici la mobile, rue Bassano, commissaire Denis. Amélie Rabilloud a avoué. C'est bien la tête de son mari, qu'elle a assassiné, puis dépecé, qui a été trouvée dans le parc du château. Voici les lieux où vous trouverez les autres débris. Voulez-vous prendre note...

Une liste qui n'en finit plus. Une demi-heure plus tard, les policiers, qui ont exploré vainement tant de terrains depuis quinze jours, explorent les égouts du versant nord du coteau de Savigny :

— Une main !

— Un pied !

— Les viscères !

Et là-bas, au commissariat, les communications téléphoniques se poursuivent :

— Allô ! Voici la suite de la liste...

A la même heure, dans une boucherie de la Grand'Rue, une discussion qui n'a pas tardé à s'envenimer, met aux prises le commerçant et trois de ses clientes.

— La police sort d'ici, proteste le commerçant.

— Ça n'est pas une raison... Nous vous disons que c'est faux. Mme Rabilloud est incapable d'une telle abomination. On la connaît. Elle fait notre ménage, aux uns et aux autres. Une petite femme qui est la douceur même !

Troisième scène non moins rigoureusement authentique : le commissariat, toujours à 13 heures... L'inspecteur de la mobile Marcel Grand-

SUITE PAGE 5.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LA HAUSSE DES SALAIRES

LA France s'apprête à faire, dans les plus mauvaises conditions psychologiques et politiques qui soient, un saut dans l'inconnu économique que représente le retour à la liberté des salaires. SAMEDI-SOIR souligne que l'Etat veut stabiliser les prix mais donne le mauvais exemple en augmentant tout ce qu'il nous vend directement. Le grand hebdomadaire vous dit tout ce que vous devez savoir sur la hausse des salaires.

EN PAGE 4
LISEZ
LE MAGAZINE
PHILIPS

La Comédie-Française a présenté avec "Othello" un spectacle tiède

par Max FAVALELLI

CURIEUSE maison que la Maison de Molière. Il y souffle alternativement le chaud et le froid.

Froid polaire avec « Jeanne la Folle ». Chaleur de l'Espagne et même de l'enfer avec « L'Homme de cendres ».

Avec « Othello », fixons la température au tiède.

En tout cas, mettons hors de question l'adaptation de M. Georges N'veux dont la fidélité n'est point contestable. La langue en est belle et Shakespeare n'a certes point subi, de ce côté, de trahison.

D'où vient donc que cette représentation m'ait laissé une impression de pesanteur qui ne s'allège qu'à de trop rares instants ?

De la mise en scène ? C'est incontestable. Elle est lourde et statique. Principalement pendant la première partie qui se déroule à Venise. Et elle ne s'anime guère que pour le duel qui met aux prises Cassio et Gratiano et pour celui qui fait de nouveau croiser le fer à Cassio et Roderigo. C'est donc lorsque M. Gardère hérite des armes de M. Jean Meyer que l'action prend de la vivacité. Le reste du temps, les personnages n'ont plus au pied des chaussures d'escrime ils semblent chaussés de plomb.

Il faut avouer que les décors ne facilitent pas la tâche de M. Jean Meyer. Certes, l'on y retrouve le goût sobre et sûr de M. Cassandre. Sa rigueur et sa sécheresse géométriques également. Mais M. Cassandre a multiplié les sorties et s'est ingénié à placer devant chacune d'elles une forêt de colonnes dans laquelle les acteurs s'égarent et s'empêtrent ainsi que dans un jeu de quilles.

Il est possible que, de ce côté-ci, les choses s'arrangent lorsque les acteurs se seront familiarisés avec ce labyrinthe.

Ce qui risque, par contre, de ne point s'améliorer, c'est l'interprétation.

Dans Othello, M. Aimé Clariond ne m'a guère convaincu. Son personnage est mal dessiné. Tantôt à peine esquissé, tantôt de traits trop appuyés. Et cette curieuse diction qui lui fait pousser son texte comme une brouette dont il déverserait brutalement le contenu à la fin de chaque phrase ! Il n'est guère avantagé par son costume lors de sa première apparition. M. Clariond. Acès sa face de charbon, son collant blanc et son voile de jeune mariée, il ressemble à ce genre d'entremets, moitié chocolat moitié crème chantilly, que l'on nomme « nègre en chemise ».

Madame

Un propos de...

« La religion est un besoin très poétique de l'âme. »

...Gaby Sylvia

CONSEILS :

• pour dépenser moins

VOUS AVEZ INTERET A ACHETER AUJOURD'HUI : Viandes de porc ou de bœuf ; oies, lapins, poules, merlans, barbues, cabillaud, carrelets, colinots, congre, harengs, turbot, langoustines ; céleri-rave, chicorées, choux verts, choux-fleurs, endives françaises, épinards, salsifis, bananes, oranges d'Espagne, pommes.

MAIS EVITEZ PARCE QU'ILS SONT EN HAUSSE : Viandes de veau ou de mouton, canards nantais, poulets, œufs ; bar, colin, lotte, rougets, soles ; artichauts, haricots, poireaux, mâche, pissenlit ; clémentines, noix.

ON A PAYE, EN GROS AUX HALLES, AU KILO : Lapin 235 à 250 ; oie dépouillée, 190 à 200 ; poule, 200 à 260 ; agneau de lait, 200 à 265 ; barbue, 130 à 170 ; colinot, 50 à 150 ; congre, 40 à 150 ; harengs 90 à 110 ; maquereaux 100 à 150 ; merlans, 30 à 50 ; turbot, 150 à 220 ; langoustines : 50 à 150 ; bananes, 70 à 90 ; porc extra, 160 à 190.

• pour décider vite

1. Omelette au fromage ; 2. Céleris remoulade ; 3. Bœuf bourguignon ; 4 Râble de lapin rôti ; 5. Pain de salade cuite à la Béchamel ; 6. Bananes à la créole.

• pour cuisiner mieux

BANANE A LA CREOLE (une recette de Mme Pernelle). — Epluchez des bananes, fendez-les dans le sens de la longueur. Disposez-les sur un plat et arrosez-les d'un peu de jus de citron et de jus d'orange. Poudrez de sucre. Portez au frais... Laissez-les ainsi au moins une heure, retournez-les de temps à autre pour qu'elles s'imprègnent bien. Ensuite, passez chaque demi-banane d'abord dans de l'œuf battu puis dans de la chapelure blonde et faites frire à grande huile bien chaude. On compte, pour ces beignets de banane, une banane par personne et un œuf pour six bananes.

• il suffit d'y penser

Avant d'employer un tissu de laine, il est bon de le « détuir » pour éviter des surprises désagréables. Ce n'est pas difficile : le tissu, présentant son envers, est étendu bien à plat sur la planche à repasser. Il faut un fer bien chaud, et une pattemouille très humide. (La pattemouille est un linge de coton ne peluchant pas) ; on repasse sur la pattemouille (la vapeur produite pénètre le tissu qui, s'il le doit, prend du retrait). Il faut promener le fer lentement — ne jamais le laisser reposer au même endroit. Quand la pattemouille est sèche, on l'a mouille de nouveau et l'on entreprend une autre surface du tissu. Enfin l'opération terminée, on étend celui-ci bien à plat pour qu'il sèche bien. Ensuite, on peut tailler sans crainte.

• santé et beauté

Si vous faites de la culture physique, reposez-vous toujours un instant après vos exercices. Ne recommencez pas vos occupations étant essoufflée. Etendez-vous. Fermez les yeux et restez ainsi couverte chaudement en ne pensant à rien. Ce moment de relaxation vous fera autant de bien que l'exercice.

HOROSCOPE

par M.-L. SONDAZ

Dimanche. — Jusqu'à midi se déroulent les heures heureuses : les femmes seront privilégiées et leurs conseils prévaudront. Elles seront assez prodigues, mais ces dépenses contribueront au bien-être de tous. Les projets de voyages, les lectures instructives feront l'objet des conversations. Les enfants y puiseront d'utiles enseignements. Lorsqu'une ligne monte du milieu de la main et se divise en deux branches allant, l'une vers l'annulaire et l'autre vers l'auriculaire, on peut annoncer une brillante carrière intellectuelle ou artistique, au théâtre, de préférence.

Lundi. — Les grands soucis, les vastes projets, tout ce qui touche les constructions, les mines, la montagne peut recevoir une solution favorable surtout pour Capricorne (22 décembre-19 janvier), Vierge (23 août-22 septembre) et Taureau (21 avril-20 mai). Attaquer courageusement ces questions et ne les abandonner que lorsque le programme d'action se trouvera dûment établi. Porter du noir et de l'or, offrir des anémones ou des azalées.

GRAND PRIX DE LA CHANSON

Voici la liste des chansons admises à participer aux demi-finales du Grand Prix de la Chanson, créé et organisé par l'A. B. C. avec le concours de « Paris-presse-l'intransigeant ».

Première demi-finale : **Mardi 17 janvier à 17 heures précises** : « Mademoiselle Marie », « Arbres de Paris », « Gris », « La chanson de Paris », « Fin de vacances », « Dans mes mains », « Tourne, tourne ma chanson », « Hep ! Taxi », « Ma rue », « Trois moissonneurs », « Est-ce que je n'oublie rien », « Romantique », « Gare de Lyon », « Quand tu me souris ».

Deuxième demi-finale : **Mercredi 18 janvier 17 heures précises** : « Il faut de tout pour faire un monde », « La Maryvonne », « O Dearie », « Le marchand de rêve », « Brooklyn », « C'est à Paris qu'on s'aime », « Seul », « Chez Françoise », « La fête continue », « Il est inutile », « La Java du coup de sifflet », « Elle passait des petites annonces », « Bleu du ciel », « Mon bon Monsieur Vincent ».

Troisième demi-finale : **Jeudi 19 janvier, 17 heures précises** : « C'est un refrain du vieux Paris », « Mon amour perdu », « Le bonheur, mon amour », « Souvenirs du temps passé », « En relisant Verlaine », « Sérénade en passant », « A la courte paille », « Sarah », « C'est bien dommage », « Mélodie d'automne », Dernier métro », « J'aurais bien pu », « Le marchand de poésie », « Déception ».

mots croisés

HOR. — I. Ne pas fouir de son parfait équilibre. Pronom. — 2. Sans quoi il n'est pas de chanson. Elle a ses chanteurs. Ceux du chant sont des relettes. — 3. Elément de nourriture. — 4. Récipient. Personnage de la comédie italienne. — 5. Il projetait l'avenir d'un auxiliaire. — 6. Prénom féminin. En même temps que. — 7. Montra sa mauvaise humeur. C'est être plus que gris. — 8. Note renversée. Elément des corps. — 9. Dans l'air. Métal. — 10. Direction. Agitée par l'émotion.

VER. — I. Accompagnent de chanteurs des danses. — II. Pair. Les sages en parlent. Ce qu'est la chanson devenue rengaine. — III. On l'a chansonné. — IV. Pronom. Son chant est discordant. — V. Ce qu'est le chanteur en vogue. — VI. Flûte dans un poème en vingt-quatre chants. Zéro. — VII. Véritable Verbe très fréquent dans les chansons. — VIII. Département. — IX. Porteur de desains. Adverbe. — X. Habitudes. Se manifester.

Solution du problème 1268

HOR. — 1. Rafistoler. — 2. Radoubber. — 3. Débineuses. — 4. Lotus. Su. — 5. Odet. Me. — 6. Ma. Soupe. — 7. Eumée. Sées. — 8. Basse. — 9. Fer. Toutes. — 10. Arcs. Neuss.

VER. — I. Drôme. Fa. — II. Are. Dauber. — III. Fable. Marc. — IV. Tueurs. Eon. — VII. Obus. Ossue. — Tueurs. Eon. — VII. Obus. Ossue. — VIII. Les. Mne. Tu. — IX. Pénélopes. — X. Sudes. S. S. (Sa Sainteté).

LE RITZ v.f.
LE PARIS v.o.
LA ROYALE v.f.
ROYAL-HAUSSMANN v.f.

ALLEZ rire!
ALLEZ voir...
ALLEZ coucher AILLEURS!

20th Century-Fox

BALZAC - HELDER

LE ROI

SCALA VIVIENNE

TITO GOBBI de la Scala de Milan
PAILLASSE
(Amours de Clowns) V. O.
Musique de Léoncavallo
EN 1re PARTIE : VAN GOGH
STUDIO de l'ETOILE 14, r. Troyon. Eto. 19-93

Un sosie de Sainte-Beuve

Pour M. Jean Debucourt, il s'agit simplement d'une erreur de distribution. M. Debucourt qui respire la confiance, la sympathie, la fine ironie, s'évertue vainement à jouer les faux frères et les traîtres. Il ne parvient pas à nous faire croire à sa duplicité. Coiffé d'une calotte de soie noire, il est bien plutôt le sosie de Sainte-Beuve dont il a l'onction pateline et la roublerie un peu grasse.

Par contre, M. Jean Chevrier est bien un Cassio d'une lourdeur adjudantesque. Un taureau de garnison que le moindre jupon excite.

Et l'interprétation féminine l'emporte grâce à Mme Renée Faure, charmante Desdémone, à Mme Line Noro, véhémente Emilia et à Mlle Jeanne More... une courtisane belle à réveiller les Mores.

Ce n'est point tellement, en résumé, l'esprit de Shakespeare qu'éveillait l'alerte musique de scène de M. Louis Beydts. Mais bien plutôt celui de Ponsard ou de Casimir Delavigne.

Et ce qui fait défaut le plus à cet *Othello* c'est bien en définitive le style. Ce style dont l'Old Vic nous avait donné sur cette même scène un si saisissant échantillon.

Comme si vous étiez multimillionnaire...

4. GABRIELLO

GABRIELLO, qui vient de créer dans Millionnaires d'un jour, *le film d'André Hunebelle qui est projeté actuellement sur les écrans du Marignan-Marivaux — l'inoubliable personnage de François, maire de la petite station thermale de Villeneuve, nous raconte comment (à son avis), ce politicard ambitieux, affairiste, mais bon garçon, aurait vécu à Paris (s'il avait gagné) sa première journée de millionnaire.*

JE me réveille au quai d'Orsay... Pas encore ! Plus exactement à l'hôtel d'Orsay... J'aime cet établissement du 7e arrondissement, parce qu'il est proche de la « Chambre des Députés », et que je vois dans ce rapprochement...

Mais, comme dirait Kipling : ceci est une autre histoire. Nous en reparlerons en 1953...

Mais profitons de notre fortune inespérée — quoique parfaitement méritée — et de notre séjour dans la capitale, pour nous préparer aux grandes luttes de demain...

Je sors de chez ce célèbre chapelier où je viens d'acquérir un magnifique chapeau de feutre noir, le même que porte le président d'un grand parti, plusieurs fois président du Conseil. Il faut bien que je fasse quelques concessions à la mystique gaulliste de mon Conseil municipal. Je pénètre chez un libraire dans la vitrine duquel je viens d'apercevoir l'édition complète des discours de Mirabeau, de Danton et de Rubens... Devant un tabac... J'ai une idée sensationnelle ! Je m'offre une pipe, la même que celle que fume continuellement le président d'un grand parti, plusieurs fois président du Conseil et de la Chambre... Cette attention sera certainement très agréable aux élus républicains de mon conseil municipal.

J'assiste à une séance de la Chambre. Je suis déçu... La France manque d'orateurs...

Je vais m'occuper de ma petite Jacqueline (c'est ma fille). Ce poudrier lui fera plaisir, et aussi ce sac en crocodille... Tant que j'y suis, je vais lui offrir ce carré de soie...

Mais qu'est-ce ? Chez ce chemisier cette cravate bleue à pois blancs me rappelle... Encore une idée de génie. Je l'achète. D'abord, elle va très bien à mon teint. Ensuite, les élus de droite de mon conseil municipal y verront un délicat hommage, une pensée affectueuse pour un homme qu'ils ont beaucoup admiré.

Après un frugal repas, des amuse-gueules et un petit poulet à la crème... Incognito... — Vous pensez bien, à cause de ma situation... — Je me rends au bal Tabarin... Après, je ferai un tour chez Maxim's et au Lido... Pas pour mon plaisir... — Soyez-en sûr !... — Mais à seule fin de faire connaître — avec mon sens proverbial de la publicité — aux maîtres d'hôtel de ces boîtes de nuit, les mérites de notre station thermale, qui se résument entièrement dans ces cinq mots : « Eau de Villeneuve ! Vie neuve ! »

ET MAINTENANT ATTENTION : ce texte contient une ou plusieurs erreurs ou invraisemblances de fond.

Pendant six jours consécutifs « Paris-presse-l'intransigeant » publiera six récits semblables contenant chacun une ou plusieurs erreurs. Découpez et conservez soigneusement ces textes : ils vont permettre à plusieurs personnes de passer (à deux) une journée de multimillionnaire au gré de leur fantaisie.

Un accouchement difficile

Avant-hier, cocktail chez Marie-Louise Bousquet (place du Palais-Bourbon). Parmi les invités : Gaby Sylvia, la duchesse d'Elchingen (blonde sunlight), Keorg (décorateur du ballet « Till Eulenspiegel »), Jacques de la Béraudière, la princesse de Faucigny-Lucinge, et...

... Maurice Dekobra (à la maîtresse de maison) :

— Vous me serrirez de sage-femme...

— De sage-femme ?

— Oui, je suis enceint de huit mois ! Tête de Marie-Louise Bousquet !

— Dans un mois, conclut Maurice Dekobra, je vais accoucher d'un livre !

Le temps retrouvé !

Le prince Antoine Bibesco s'est rendu, il n'y a pas longtemps, en Roumanie. Il voulut revenir à Paris, mais les autorités lui refusèrent son visa de retour. Le prince envoya des télégrammes (de fer !) à Léon Blum et à Gaston Palewski (son ami). Ce dernier fit intervenir quelqu'un auprès des autorités russes, et notamment M. Bogomoletz, ambassadeur à Paris de l'U.R.S.S. La dépêche en question précisait même qu'Antoine Bibesco voulait rentrer à Paris « pour achever son livre sur Marcel Proust qui fut son confident ».

M. Bogomoletz, très aimable, dit en souriant à l'ambassadeur de Gaston Palewski :

« Je comprends... Le prince est pressé par le temps... Eh bien ! faites-lui savoir qu'il va le retrouver (le temps !) »

A propos d'une correspondance

Hier, on parlait, dans un salon de la rive gauche, de la (déjà fameuse) correspondance d'André Gide et de Paul Claudel, dont des fragments ont paru le mois dernier. Les deux célèbres écrivains, après avoir beaucoup hésité (chacun de son côté), ont fini par se laisser connaître : ils ont vendu les droits de reproduction des lettres qu'ils ont échangées.

Henri Massis (à qui on demandait ce qu'il en pensait) :

— Les vrais monnayeurs !

En toute indulgence

Le chanoine Kir, député-maire de Dijon est toujours fort entouré dans les couloirs du Palais-Bourbon. Sa verve et ses expressions savoureuses font la joie des journalistes.

Comme tout bon parlementaire, le chanoine a ses amis et ses ennemis. Il défend les uns avec chaleur et casse du sucre (gentiment) sur le dos des autres, juste ce qu'il faut pour ne pas être médisant. Parlant hier d'un de ses anciens collègues qui obtient plus de succès aux assises qu'au Parlement, il eut ce mot charmant :

« Vous comprenez, aux assises, jouer les cracks est assez difficile. On peut faire le guignol, personne ne s'en aperçoit. »

Et d'ajouter, la main sur le cœur :

« Il est vrai qu'ici c'est bien la même chose. »

Gandhi n'est pas un saint !

Après avoir fait l'historique de la vie de Gandhi, en relatant objectivement les faits, le R.P. Panici a démontré hier, salle Iéna, dans une conférence qui s'est terminée comme un sermon, que Gandhi n'était pas un saint.

Le R. P. Panici reconnaît que le mahatma était un grand homme d'une haute valeur morale, mais il flétrit son fameux culte à la vache qui veut que cet animal soit considéré comme sacré ! Il accuse aussi le Mahatma du péché d' « angélisme » qui consiste à trop demander aux hommes, lesquels ne sont pas des anges...

Après avoir fait — hors programme — l'éloge des saints François, Vincent de Paul, Benoît, Dominique et Louis, le R.P. Panici revient à Gandhi pour dire que sa chasteté n'a rien d'extraordinaire. Elle est le fait de 10 millions de personnes aux Indes. L'assistance (polie) ne bronche pas, mais plusieurs personnes se lèvent et montrent que le sermon a assez duré.

LA GAZETTE

d'Amédée du CLOU

Claude Geraldy : "J'aurai comme collaborateurs deux troubadours et deux troubadouresses"

PAUL GERALDY dit souvent à son fils Claude :

« Toi (28 ans) et Moi (?)... nous n'avons pas le même âge. Quand je baissais l'abat-jour, Toi tu levais le poing ! » (Claude Geraldy est un " ardent " et un " lutteur ").

Le fils de l'auteur d' « Aimer » a des idées (originales) et la littérature ne l'intéresse que dans la mesure où, en exaltant le monde contemporain, elle emprunte quelque pouvoir de séduction au monde du passé.

C'est pourquoi il a loué, rue d'Athènes (tout près de la place de la Trinité), une cave qu'il est en train de faire transformer et qui doit concurrencer les boîtes de Saint-Germain-des-Prés. On la baptisera " Le Tournoi " et Tout-Paris l'inaugurera dans le courant du mois de février. Le " be-bop ", la " samba ", le " boogie-woogie " n'y auront pas droit de cité. On ne dansera que des danses anciennes, au son de la viole du rebec et du tambourin.

« Mais, lui a-t-on dit, personne ne danse plus la " passacaille " !

— On la réapprendra... Tout est question de mode ! »

Claude Géraldy a déclaré qu'il n'avait engagé, comme collaborateurs, que deux troubadours et deux " troubadouresses " (Brigitte Saboureau et Jasmine de Valère). La « cour d'amour » sera ressuscitée, et le soir de l'inauguration un poème spécialement écrit à cette occasion par Paul Géraldy sera dit " à quatre voix ".

Peut-être sera-t-il intitulé " Vous et Nous "...

A propos d'une correspondance

Hier, on parlait, dans un salon de la rive gauche, de la (déjà fameuse) correspondance d'André Gide et de Paul Claudel, dont des fragments ont paru le mois dernier. Les deux célèbres écrivains, après avoir beaucoup hésité (chacun de son côté), ont fini par se laisser connaître : ils ont vendu les droits de reproduction des lettres qu'ils ont échangées.

Henri Massis (à qui on demandait ce qu'il en pensait) :

— Les vrais monnayeurs !

En toute indulgence

Le chanoine Kir, député-maire de Dijon est toujours fort entouré dans les couloirs du Palais-Bourbon. Sa verve et ses expressions savoureuses font la joie des journalistes.

Comme tout bon parlementaire, le chanoine a ses amis et ses ennemis. Il défend les uns avec chaleur et casse du sucre (gentiment) sur le dos des autres, juste ce qu'il faut pour ne pas être médisant. Parlant hier d'un de ses anciens collègues qui obtient plus de succès aux assises qu'au Parlement, il eut ce mot charmant :

« Vous comprenez, aux assises, jouer les cracks est assez difficile. On peut faire le guignol, personne ne s'en aperçoit. »

Et d'ajouter, la main sur le cœur :

« Il est vrai qu'ici c'est bien la même chose. »

Gandhi n'est pas un saint !

Après avoir fait l'historique de la vie de Gandhi, en relatant objectivement les faits, le R.P. Panici a démontré hier, salle Iéna, dans une conférence qui s'est terminée comme un sermon, que Gandhi n'était pas un saint.

Le R. P. Panici reconnaît que le mahatma était un grand homme d'une haute valeur morale, mais il flétrit son fameux culte à la vache qui veut que cet animal soit considéré comme sacré ! Il accuse aussi le Mahatma du péché d' « angélisme » qui consiste à trop demander aux hommes, lesquels ne sont pas des anges...

Après avoir fait — hors programme — l'éloge des saints François, Vincent de Paul, Benoît, Dominique et Louis, le R.P. Panici revient à Gandhi pour dire que sa chasteté n'a rien d'extraordinaire. Elle est le fait de 10 millions de personnes aux Indes. L'assistance (polie) ne bronche pas, mais plusieurs personnes se lèvent et montrent que le sermon a assez duré.

De midi à minuit

Journée du dimanche 15 janvier

Bals

Aéro-Club de France, 6, rue Galilée : matinée dansante des Francs-Comtois et Belfortains de la région parisienne.

Palais de la Mutualité, 14 h. : « Les Enfants du Cherf » (salle C) et « les Villefranchois » (salle D).

Conférences

3, rue de l'Ecole-de-Médecine, à 14 h. 45 : « Charles Ier d'Angleterre et Henriette de France », par M. Alfred Leroy.

Visites-conférences

14 h. 30 : Le Val-de-Grâce, r.-v. 277, rue Saint-Jacques (Mme Mignot-Bennetaux).

15 h. : L'hôtel du Châtelet (ministère du Travail), r.-v. 127, rue de Grenelle (Mme Speyers). — Le procès de Marie-Antoinette et la salle du tribunal révolutionnaire, r.-v. palais de Justice, 1re chambre (Mme Legrand). — De la rue Barre-du-Bec à la rue Quincampoix, r.-v. 59, rue de la Verrerie (M. J. Hillairet). — L'Abbaye aux Bois, r.-v. 11, rue de la Chaise (Mme Camus). — Vieux hôtels et cabarets de l'île Saint-Louis, r.-v. 29, quai de Bourbon (vieilles pierres et urbanisme). — L'hôtel Fleubet, r.-v. 2 bis, quai des Célestins (Mme S. Doumic).

Réouverture de musée

Réouverture du musée de l'Histoire de France, au palais de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple.

Expositions

U.N.E.S.C.O., avenue Kléber : L'art spontané chez les jeunes Egyptiens.

Musée d'Art Moderne, avenue du Président-Wilson, de 10 h. à 17 h. : Artistes wallons contemporains. — **Musée des Arts Décoratifs**, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. : formes utiles. — **Musée de l'Orangerie**, de 10 h. à 17 h. : Eugène Carrière et le symbolisme. — **Bibliothèque Nationale**, de 10 h. à 17 h. : bibliothèque H. de Rothschild.

Petit Palais, de 10 h. à 16 h. : Les chefs-d'œuvre de la peinture française du musée du Louvre. — **Palais de Rohan**, 87, rue Vieille-du-Temple, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. : Erckmann-Chatrian. — 29, rue d'Ulm : Dessins et travaux d'enfants.

Station de métro Cluny : IVe Salon des artistes de la Régie autonome des transports parisiens. — **Société française de photographie**, 51, rue de Clichy, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. : Stéréoscopie et photographie en couleurs.

Concerts

Salle du Conservatoire, 15 h. 15 : Société des instruments à vent, direction F. Oubradous ; avec MM. Bellanger, Rampal, Jean Sachs (J.-S. Bach).

Palais de Chaillot, 17 h. 45 : Concerts Pasdeloup, direction P. Derveaux ; avec J. Ulfern (Wagner, Liszt, Tchaikowsky).

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h. 45 : Concerts du Conservatoire, direction R. Korn ; avec Solomon (Bach, Sibelius, Brahms, Rimsky-Korsakoff).

Salle Pleyel, 17 h. 45 : Concerts Lamoureux, direction Robert Blot (Stravinsky, Berlioz).

Théâtre du Châtelet, 17 h. 45 : Concerts Colonne, direction G. Poulet ; avec R. Jobin, M. Flier, C. Cambon (Schumann, Chopin, Wagner).

Eglise britannique, 5, rue d'Aguesseau, 20 h. 45 : Récital d'orgue John Extington (Bach, Franck, Widor). Entrée gratuite.

Sports

Vél. d'Hiv', 14 h. 30 : réunion cycliste.

Gymnase Japy, 14 h. 15 : basket (championnat de France).

Fêtes foraines

Ont été prolongées jusqu'au 16 janvier les foires : grands boulevards et terre-plein Réaumur, place de la République, place de la Bastille, boulevard Saint-Michel, avenue des Gobelins, porte d'Italie, avenue d'Italie, boulevards de Rochechouart et de Clichy.

La Flamme

Amicale des 28e et 69e B.C.A.

Tous les spectacles

THÉATRES

Opéra, 19 h. 15, Le Crépuscule des dieux (en allemand).
Opéra-Comique, 20 h. 15, Les Contes d'Hoffmann.
Comédie-Française (Salle Luxembourg), 20 h. 45, L'homme de cendres.
Comédie-Française (Salle Richelieu), 20 h. 30, Othello.
Ambassadeurs, 21 h., La Soif.
Antoine, 21 h., Le petit café.
Atelier, 21 h., Le Bal des voleurs.
Athénée, 21 h., Knock.
Bobino, 20 h. 45, Les pieds nickelés.
Bouffes-Parisiens, 21 h., Nina.
Capucines, 21 h., Sincèrement.
Casino Montparnasse, 20 h. 45, Miroir aux alouettes.
Ch. de Rochefort, 21 h. 15, L'autre soleil.
Châtelet, 20 h. 30, Auberge du cheval blanc.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h., La demoiselle de petite vertu.
Comédie-Wagram, 21 h., Le Derviche tourneur.
Daunou, 21 h., La galette des rois.
Edouard-VII, 21 h., Un tramway nommé Désir.
Empire, 20 h. 30, La belle de Cadix.
Etoile, 21 h., Les nuits de Saint-Germain-des-Prés.
Gaîté-Lyrique, 20 h. 30, Symphonie portugaise.
Gaîté-Montparnasse, 21 h., La sonate des spectres.
Gramont, 21 h., Le chien de pique.
Grand-Guignol, 21 h., Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Gymnase, 21 h., Une femme libre.
Hébertot, 21 h., Les Justes.
Huchette, 21 h., La quadrature du cercle.
La Bruyère, 21 h., Branquignol.
Madeleine, 21 h., Chéri.
Marigny, 20 h. 45, Le Bossu.
Mathurins, 21 h., Héloïse et Abelard.
Michel, 21 h., Les Haut-Parleurs.
Michodière, 21 h., L'homme de joie.
Mogador, 20 h. 30, Violettes impériales.
Monceau, 21 h., Deux coqs vivaient en paix.
Montparnasse Baty, 20 h. 45, Neiges.
Noctambules, 21 h., Destin à vendre.
Nouveauté, 21 h., La Petite hutte.
Œuvre, 21 h., Un homme de Dieu.
Palais de Chaillot, 21 h., Katherine Dunham.
Palais-Royal, 21 h., Les surprises d'une nuit de noces.
Porte-Saint-Martin, 21 h., Les héritiers Bouchard.
Potinière, 21 h., Les maîtres nageurs.
Renaissance, 21 h., Liliom.
Saint-Georges, 21 h., Miss Mabel.
Sarah-Bernhardt, 20 h. 45, La Dame aux Camélias.
Studio Champs-Elysées, 21 h., Un inspecteur vous demande.
Studio Vendôme 21 h., Le déluge.
Variétés, 21 h. 15, Tu m'as sauvé la vie.
Verlaine, 21 h., Les amants d'Argos.
Vieux-Colombier, 21 h., Faste d'enfer.

CHANSONNIERS

Caveau République, 21 h., Chauds les marrants !
Coucou, 21 h., Watt. Hésite. R. Cariès.
Deux-Ânes, 21 h. Fin de demi-siècle (Dorin).
Dix-Heures, 22 h., Les Pax Brothers.
Lune-Rousse 21 h., S. O. Est.
Th. du Quartier Latin, 21 h. Hello... Thalie.
Aux Trois-Baudets, 21 h. 30 « 39-5 » (P. Dac).

MUSIC-HALLS

A.B.C., 20 h. 45, Paris s'amuse.
Alhambra, Canton troupe, Alhambra girls.
Bouffes du Nord, 21 h., Marguerite Gilbert.
Casino de Paris, 20 h. 30, Exciting Paris (Claudine Céréda).
Central de la Chanson, 21 h., Jean Granier.
Européen, 20 h. 45, Baratin.
Folies-Bergère, 20 h. 15, Féeries... folies (Joséphine Baker).
Mayol, 21 h., Revue nue... look.
Tabarin, 22 h., Refiets.

RELACHE : Ambigu, Théâtre de Paris.

CINÉMAS

FILMS FRANÇAIS

Apollo, Les amours de Blanche Neige.
Balzac, Le Roi.
Biarritz, Rendez-vous de juillet.
Cinécran Caumartin, Branquignol.
Ciné Michodière, La passagère.
Cinévog, Occupe-toi d'Amélie.
Demours, L'Héroïque M. Boniface.
Ermitage, La voyageuse inattendue.
Elysées-Cinéma, La cage aux filles.
Français, La voyageuse inattendue.
Helder, Le Roi.
Hollywood, Pas si bête.
Images, La grande volière.
Impérial, Gigi.
Le Raimu, Monseigneur.
Madeleine, Rendez-vous de juillet.
Marbeuf, Autant en emporte l'histoire.
Marignan, Millionnaires d'un jour.
Marivaux, Millionnaires d'un jour.
Max-Linder, La voyageuse inattendue.
Montcalm, Barry.
Moulin-Rouge, La voyageuse inattendue.
New-York, La grande volière.
Paramount, La cage aux filles.
Portiques, Gigi.
Radio Ciné-Opéra, Les amours de Blanche Neige.
Royal-Haussmn. Studio, Un flic.
Scala, Le Roi.
Studio Raspail 216, Le corbeau.
Studio Rivoli, L'Héroïque M. Boniface.
Studio Universel, Valse brillante.
Vivienne, Le Roi.
Vox Pigalle, Occupe-toi d'Amélie.

FILMS ETRANGERS DOUBLÉS

Alhambra, La rivière d'argent.
Astor, Jeanne d'Arc.
Aubert, Procès Paradine.
Bouf' Mich', Folle aventure de Mariolo.
Cinémonde, L'escadrille des aigles.
Cinex, La tradition de minuit.
Comœdia, La rivière d'argent.
Delambre, 5e colonne.
Eldorado, Féerie à Mexico.
Gaîté-Clichy, Charge fantastique.
Gaumont-Palace, Monsieur Joe.
Gaumont-Théâtre, Procès Paradine.
La Royale, Allez coucher ailleurs.
Lynx, Féerie à Mexico.
Maillot Palace, Le sang de la terre.
Olympia, La rivière d'argent.
Pacific, Sans pitié.
Pagode, Les chaussons rouges.
Parisiana, Féerie à Mexico.
Pereire, Hamlet.
Plaza, Jeanne d'Arc.
Régent, Hamlet.
Rex, Monsieur Joe.
Ritz, Allez coucher ailleurs.
Royal-Haussmann-Club, Le troisième homme.
Royal Monceau, Hamlet.
Royal-Haussm. (Mélies), Allez coucher ailleurs.
Royal Passy, Frieda.

FILMS ETRANGERS (vers. orig.)

Agriculteurs, Le troisième homme.
Artistic, Ce bon vieux Sam.
Avenue, Une famille toute simple.
Bonaparte, Dr. Jekyll et M. Hyde.
Broadway, Passeport to Pimlico.
Caméo, Hellzapoppin.
Californis, La vallée du soleil.
Ciné Opéra, Citizen Kane.
Colisée, Procès Paradine.
Courcelles, Les chaussons rouges.
Ciné Etoile, Le troisième homme.
Gaîté-Rochechouart, Roman d'Al Johnson.
Les Vedettes, Du sang sur la neige.
Lord Byron, Homme invisible contre Gestapo.
Le Paris, Allez coucher ailleurs.
Midi-Minuit, Le Juif errant.
Monte-Carlo, A Lady takes a chance.
Napoléon, La rivière d'argent.
Normandie, Féerie à Mexico.
Palace, La nuit porte conseil.
Panthéon, Infidèlement vôtre.
Reflets, Arsenic et vieilles dentelles.
Studio Etoile, Paillasse.
Studio Faubourg-Montmartre, Personne ne le saura.
Studio Parmentier, Le serment.
Studio Parnasse, La Lumière bleue.
Triomphe, Aventures de Don Juan.
Ursulines, Le troisième homme.

CIRQUES

Medrano, 21 h., Les Australian Air Aces, les Fratellini.
Cirque d'Hiver, 21 h., Les dix tigres, Pierre Alizes, Miss Frankonyes.

...et la radio

Vous pourrez écouter samedi...

PROGRAMME NATIONAL

MUSIQUE. — 19 h., Ensemble Claude Cassard ; 20 h., Musique variée ; 22 h. 38, Intermède symphonique ; 23 h. 25, Solistes internationaux.

VARIETES. — 18 h., Science et poésie ; 18 h. 30, Ici New-York ; 20 h. 45, Journal de la Comédie-Française ; 23 h., Des idées et des hommes.

THEATRE. — 20 h. 15, « Le Rubicon », d'Edouard Bourdet.

PROGRAMME PARISIEN

MUSIQUE. — 20 h. 30, On danse ; 22 h. 30, Le club de l'accordéon.

VARIETES. — 19 h., Ainsi va le monde ; 19 h. 15, Permettez-moi de vous présenter : Mme Pacra ; 20 h. 30, On dine ; 23 h. 30, Week-end.

PROGRAMME PARIS-INTER

MUSIQUE. — 18 h. 30, Musique de l'Est ; 19 h. 30, Orchestre de Lyon.

VARIETES. — 20 h. 30, La Rédemption, de Charles Gounod ; 22 h. 30, Surprise-partie.

MAYOL
Tous les jours 15 et 21 h.
La revue « NU... LOOK »
OPTIMISME - CHARME
JEUNESSE !

En raison de l'énorme succès reprise au
VIEUX-COLOMBIER
du spectacle GHELDERODE
FASTES D'ENFER
HOP SIGNOR !
Catherine TOTH - André REYBAZ

PORTE ST-MARTIN
« LES HERITIERS EOUCHARD »
avec
MAX REGNIER

THÉATRE DES VARIÉTÉS
SACHA GUITRY
FERNANDEL
TU M'AS SAUVÉ LA VIE !
LANA MARCONI

LES HAUTS PARLEURS
de MARCEL FRANCK
L'AUTEUR DES MAITRES MAGICIENS
A. FAUGERE
BERNARD LANCRET
ANDRÉE GUIZE
DENISE PROVENCE
ET ANDRÉ VALMY
AU TH. MICHEL

NITZA et NICOLAS CODOLBAN, les célèbres musiciens tziganes, de retour de Rio-de-Janeiro, se feront entendre bientôt à Paris.

SEUL A PARIS
HELLZAPOPPIN
CAMÉO
32, Bd des ITALIENS
19me mois de Succès !

AGRICULTEURS - URSULINES
EN EXCLUSIVITÉ
(Version originale)
LE TROISIÈME HOMME
Joseph Cotten, A. Walli, Orson Welles
GRAND PRIX INTERNATIONAL D

Aujourd'hui à Godesberg où Hitler prépara Munich il y a 12 ans

Robert Schuman commence ses entretiens avec les personnalités allemandes

IL RAPPELLERA A M. HEUSS QUE LA FRANCE N'EST PAS DISPOSÉE A CÉDER AU " CHANTAGE " DE LA SARRE

(De notre envoyé spécial Léo GERVILLE-REACHE.)

GODESBERG, 14 janvier (par téléphone).

CES deux jours qui viennent vont décider du succès ou de l'échec du rude voyage qu'accomplit à cette heure, en Allemagne, notre ministre des Affaires étrangères.

La première journée, passée tout entière à Mayence, avait été consacrée par M. Robert Schuman à l'étude de notre organisation en territoire occupé, organisation pour laquelle il n'avait point manqué d'adresser de vives félicitations au représentant de la France à la tête de ces services, M. François-Poncet, haut commissaire de la République.

Et c'est sur cette excellente impression que le président du Conseil allait remonter dans la micheline qui devait, avec toute sa suite, le déposer à 19 h. 20 à Bonn.

Hitler n'avait pas prévu

Dans la nuit, le ministre français, en auto, gagna Godesberg et le fameux hôtel Dreesen où, au seuil des années terribles, les éclats de voix et le délire d'Hitler préparèrent Munich et sa guerre.

La pièce où eu lieu l'entrevue du Führer et de M. Chamberlain sert aujourd'hui de cabinet de travail à M. François-Poncet.

Hitler, malgré toute son intuition, n'avait pas prévu cela.

C'est là, en partie et face à face tour à tour avec les personnalités allemandes les plus variées, que M. Robert Schuman inaugure aujourd'hui ces entretiens où la paix du monde peut se consolider.

Premier acte de cette journée : le ministre français a rendu à M. Heuss, président de la République fédérale, une visite assez matinale.

Le ministre des Affaires étrangères, on peut le penser, n'a pas besoin d'être averti de l'émotion légitime soulevée dans la presse française par les récentes déclarations de M. Heuss pour rappeler au premier magistrat fédéral les principes immuables de toute politique française tournée sincèrement vers l'entente et la collaboration, mais non moins décidée à résister au chantage.

Si le mot n'a pas été prononcé, il a dû être, très certainement dans le contexte.

Selon un journal de Dortmund

PACTE « D'AMITIE ET D'ASSISTANCE » U.R.S.S. - ALLEMAGNE DE L'EST

L'accord déjà signé stipulerait qu' « en cas de guerre civile » la Russie assumera la défense de la « République populaire allemande »

FRANCFORT, 14 janvier (A. P.). — Le journal de Dortmund « Ruhr Nachrichten » annonce qu'un pacte « d'amitié et d'assistance mutuelle» entre l'Union Soviétique et la République Populaire de l'Allemagne Orientale a été signé à Moscou le 7 décembre dernier.

Ce pacte, précise le journal, qui a été signé par M. Vychinski pour l'U.R.S.S. et par M. Georg Dertinger, ministre des Affaires étrangères, pour la République Populaire Allemande, a pour objet de garantir la sécurité militaire de l'Allemagne Orientale.

Aux termes du pacte, conclu pour trois ans la Russie garantit l'intégrité politique de l'Allemagne orientale et lui promet sa protection militaire, aussi longtemps que le gouvernement de la République populaire allemande ne sera pas autorisé à organiser une force armée. Il est spécifié qu'en cas de guerre civile en Allemagne la Russie assumera la défense de l'Allemagne orientale.

Quant aux obligations de la République populaire allemande, il est précisé qu'elle s'engage à « jouer le rôle qui lui est assigné dans le cadre du pacte de défense des Etats du bloc oriental ».

DES STOCKS D'ARMES POUR LA FUTURE ARMEE AUTRICHIENNE

WASHINGTON, 14 janvier (A.F.P.). — Dans les milieux informés, on pense que les informations erronées annonçant que le Département de la Défense réserve dès maintenant des stocks pour équiper une nouvelle armée allemande ont pour origine le fait que certaines armes sont, en effet, mises en réserve pour l'Autriche.

Ces armes sont destinées à une armée autrichienne de 53.000 hommes prévue dans le cadre du traité de paix, qui fait l'objet de longues et lentes négociations à Londres.

11 nouvelles arrestations de Français en Pologne

VARSOVIE, 14 janvier. (Reuter-A. P.-U.P.). — L'ambassade de France à Varsovie a annoncé tard dans la soirée d'hier que la police polonaise a procédé à sept nouvelles arrestations de Français.

L'ambassade précise que quatre Français ont été appréhendés à Cracovie, et les trois autres à Katowice, Stettin et Dantzig. Mais elle ne connaît pas encore les noms des personnes arrêtées.

Des arrestations ont eu lieu également à Varsovie, notamment, celles de M. Hugon, employé au service de récupération français, et de trois autres civils, dont deux mariés à des Polonaises qui avaient été déportées en France par les Allemands.

Par ailleurs, l'ambassade a reçu du ministère des Affaires étrangères polonais une note déclarant que « l'attitude inimite du gouvernement français dans ses relations avec la Pologne constitue une violation flagrante de la convention consulaire franco-polonaise » et qu'en conséquence le gouvernement polonais interdira désormais toute activité à l'Institut français en Pologne qui sera fermé.

L'Institut français avait d'ailleurs virtuellement cessé d'exister depuis le mois de décembre 1949 quand 11 des professeurs qui lui étaient attachés furent expulsés de Pologne.

Pour sauver l'O.N.U. de la paralysie complète le Conseil de Sécurité devra reconnaître Mao Tse Toung

(De notre envoyé spécial permanent Louis FOY)

NEW-YORK, 14 janvier (par câble). — Le boycott soviétique du Conseil de Sécurité, tant que la délégation de la Chine nationaliste y siégera, réduira l'O.N.U. à l'impuissance totale pour un temps indéfini. Les milieux informés prédisent que l'U.R.S.S. boycottera aussi les autres organes de l'O.N.U. tant que les représentants de Tchang Kai Chek y seront admis.

Il est donc probable que le Conseil de tutelle, le Conseil économique social et l'assemblée générale elle-même — si elle ne se réunit prochainement en session extraordinaire pour examiner le statut de Jérusalem — devront prendre des décisions en l'absence de l'U.R.S.S. et peut-être de ses satellites, si ceux-ci décident de suivre l'exemple de Moscou. La validité des décisions qui seront prises, en l'absence d'un des cinq Grands, l'U. R. S. S. est douteuse.

Cette situation pourrait devenir dangereuse si l'U.R.S.S. ou ses satellites profitaient de la paralysie actuelle du Conseil de Sécurité pour, par exemple, attaquer la Yougoslavie.

C'est probablement pour éviter une pareille aventure, tout en sauvant les apparences, que les autres pays, membres de la majorité du Conseil de Sécurité, devront reconnaître rapidement le gouvernement de la Chine communiste.

SEPT RICHES AMERICAINS FONT VOILE POUR LES ILES DU VENT

CHARLESTON, 14 janvier (A.F.P.). — Se réclamant d'une formule de la Déclaration d'indépendance, qui veut que tous les Américains aient certains droits inaliénables, « au nombre desquels la vie, la liberté et la poursuite du bonheur », un groupe de riches Américains — six hommes et une femme — s'embarquent aujourd'hui à bord du schooner « One Bleue » pour les Iles du Vent, dans les Antilles anglaises. Ils espèrent, dans ce nouveau séjour, échapper à l'ennui de la civilisation telle qu'ils la connaissent.

Les nouveaux « Robinsons » sont : M. James Amory Sullivan, voyageur et artiste; Mrs. Norman Whiteside, ancienne actrice apparentée à une importante famille de banquiers ; MM. Norman Steward Walker, Franc Mac-Clear, Jim Nisbet, Paul Arthur et John Shellhouse. Ces derniers sont tous d'anciens officiers de marine qui se chargeront des questions de navigation.

« Nous sommes fatigués de la société, ont déclaré les navigateurs avant de s'embarquer. Nous avons fréquenté les rois et les reines, les comtes et les comtesses, les barons et les baronnets et tous les grands noms de l'industrie. Nous sommes las de la vanité et de l'aspect superficiel de cette vie. Aussi, notre désir est-il d'aller vers une existence idéale, de réaliser une utopie dans une île enchantée... au moins pendant les quatre prochains mois. »

LE POLONAIS KASPEROWICZ :

« Je ne suis pas l'assassin d'Audun-le-Tiche. »

STRASBOURG, 14 janvier (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — Le Polonais Joseph Kasperowiz, 32 ans, soupçonné d'avoir tué, à Audun-le-Tiche, son compatriote le mineur Kler, a été entendu toute cette nuit par les inspecteurs de la police de Metz, dans les locaux de la Sûreté de Strasbourg.

L'interrogatoire du Polonais a repris ce matin, bien que Kasperowicz continue à nier, les inspecteurs croient tenir en lui le coupable. En effet, le suspect n'a pas pu établir l'emploi de son temps le jour du crime. Il prétend s'être rendu ce jour-là à Luxembourg, mais son passage n'a pas été signalé à la frontière.

On pense qu'il sera amené à faire des aveux.

ARRET DU METRO UN QUART D'HEURE SUR LA LIGNE 4

Un mouvement revendicatif des employés de la ligne 4 du métro (Porte de Clignancourt - Porte d'Orléans) a immobilisé le trafic sur cette ligne de 8 h. 30 à 8 h. 45.

Les conducteurs de toutes tendances y participaient.

S.F.I.O., M.R.P. et P.C. manœuvrent autour de la prime de 3.000 fr.

Cependant que M. Pellenc vient de lancer le "plan sénatorial" contre les projets Petsche

LA commission des Finances a abordé hier — officieusement du moins — l'examen du projet de loi sur les maxima. Elle a entendu M. Pellenc (rad. Vaucluse), qui a exposé à ses collègues un plan qui permettrait, sans compromettre le fonctionnement des services publics, de compenser le montant des taxes et impôts nouveaux (106 milliards).

Le sénateur du Vaucluse préconise une compression de 50 milliards sur les dépenses civiles :

1° 12 milliards par application stricte des dispositions législatives sur la réduction du chiffre des fonctionnaires.

2° 21 milliards par la suppression des subventions. (Pain : 3 milliards. Viande, 4 milliards. Charbon, 8 milliards. Plus 6 milliards de subventions diverses correspondant à l'augmentation de 12 p. 100 des subventions de l'Etat par rapport à 1949.)

Vingt milliards sur les dépenses de matériel, d'installation et de fonctionnement des services publics (venant s'ajouter aux 20 milliards d'économies que le gouvernement s'est déjà engagé à opérer, cette année, sur ce chapitre).

D'autre part, M. Pellenc se propose de réclamer 60 milliards d'abattements sur les investissements « qui, souvent, ne servent qu'à masquer le déficit d'exploitation ».

Le sénateur du Vaucluse entend également exiger des entreprises nationalisées une comptabilité sérieuse et mise à jour. A cette fin, il propose donc un ensemble de mesures (y compris la responsabilité pécuniaire des dirigeants des entreprises nationalisées) parmi lesquelles :

L'extension des pouvoirs de la Cour des comptes ; la création de commissions d'économies parlementaires, dotées de pouvoirs d'enquête et qui devront, tous les trois mois, déposer un compte rendu de leurs travaux et proposer des annulations de crédits.

Les commissaires et le Luxembourg suivront-ils M. Pellenc jusqu'au bout ? A en juger d'après les premières réactions du Sénat, on pourrait répondre affirmativement, mais M. Petsche n'a pas encore mené de contre-offensive.

Malgré l'intérêt de cette discussion, le problème brûlant reste celui de la prime de 3.000 francs.

Hier, M. Patinaud, au nom du groupe communiste, a déposé une proposition de loi tendant à sa reconduction, alors que le groupe socialiste se contente de défendre une proposition de résolution qui n'est qu'un vœu, et dont le vote, au Palais-Bourbon, n'engage pas le gouvernement.

M. Georges Bidault n'a pas modifié sa position. Il l'a déclaré nettement devant le conseil politique du M. R. P. Mais ses collègues ont envoyé, en fin de journée, hier, et avec l'approbation de M. Maurice Schumann, une délégation qui a insisté auprès du président du Conseil pour l'amener à reconduire et étendre le bénéfice de la prime « unique ».

En particulier, le M. R. P. voudrait que les travailleurs âgés de moins de dix-huit ans puissent percevoir la prime accordée en novembre, et dont ils sont exclus.

D'autre part, les républicains populaires estiment que la prime accordée aux fonctionnaires et aux salariés ou aux ouvriers devrait être assortie d'un supplément familial.

Le président du Conseil a promis de faire chiffrer le coût de ces revendications, mais a refusé de prendre le moindre engagement.

Raymond BATARDY.

Le M. R. P. divisé sur la prime de 3.000 fr.

Dans l'entourage du président du Conseil on précise que l'accord n'est pas complet au sein du M.R.P. au sujet de la prime exceptionnelle.

Certains préféreraient qu'une nouvelle formule soit mise au point pour accorder un nouvelle fois la prime de 3.000 francs avant l'entrée en vigueur des conventions collectives. D'autres, au contraire, sont d'avis de mettre tout en œuvre pour que les accords de salaires interviennent le plus tôt possible, ce qui permettrait d'éviter le renouvellement de la prime.

L'AFFAIRE REVERS-MAST

(Suite de la première page.)

deux parties nettement distinctes : l'une militaire, qui est restée secrète ; l'autre de caractère politique, et qui a été rendue publique.

Aucun secret de défense nationale n'ayant été, paraît-il, divulgué, la justice militaire ne pouvait que rendre un non-lieu. C'est ce qu'elle fit en établissant un distinguo qui n'est pas dans ses habitudes entre les documents « secrets » et « confidentiels ». Avec une étrange célérité, on libéra les inculpés.

Les « chéquards »

... Non sans avoir opéré chez eux des perquisitions qui, paraît-il, permirent de découvrir des talons de chèques. Les bénéficiaires en seraient, affirme-t-on, sans aucune preuve, d'ailleurs, des avocats parlementaires dont les consultations juridiques auraient été réglées par des honoraires ahurissants...

Et c'est justement pourquoi nous disions hier qu'une pareille affaire ne peut que soulever beaucoup de boue, ce qui n'est pas fait pour grandir le régime.

Certes, ce scandale tombe à un moment psychologique — à la veille de la ratification des accords Bao Dai. C'est dire à qui la boue profite.

Aujourd'hui, se rendant à nos raisons, M. Pleven va parler. Pour la santé morale du pays, espérons qu'il fera toute la lumière, au moins en ce qui concerne le côté purement militaire de cette affaire.

Quant au scandale des chéquards — s'il existe — il aura sa conclusion au Palais-Bourbon, sans doute sous forme de commission d'enquête parlementaire. — A. A.

LE FRERE DE SCAPINI JUGE PAR LA COUR D'APPEL

Sur appel du parquet et de la partie civile, René Scapini, frère de l'ex-ambassadeur, comparaît devant la Cour d'appel de Paris sous l'inculpation de dénonciation d'un Israélite.

C'est Me René Floriot qui assiste René Scapini et s'efforce de faire confirmer par la Cour d'appel le jugement de relaxe déjà rendu.

PARIS express

Le temps qu'il fera

AUJOURD'HUI :

Vent faible de secteur sud-ouest. Temps couvert et brumeux, avec quelques petites pluies. Température en légère hausse.

LA COUR DE JUSTICE DE PARIS condamne par contumace, Horace de Carbuccia, ancien directeur de « Gringoire », à cinq ans de travaux forcés et cinq ans de dégradation nationale.

L'AUTOPSIE A REVELE QUE M. MOLK, de Bourg-la-Reine, mort dans des conditions suspectes, était décédé des suites d'une crise cardiaque. Cependant, les viscères seront examinés.

1er ARRONDISSEMENT

DES AGENTS ARRETENT, Lucien Roussillon, 11, avenue Victor-Hugo, qui, dans le magasin de maroquinerie de Mme Bertin, 18, rue Duphot, avait volé un sac de 15.000 francs.

Ve ARRONDISSEMENT

RUE DU VAL-DE-GRACE, M. Georges Couturier, vingt-deux ans, étudiant en médecine, 90, boulevard du Montparnasse, qui circulait à vélomoteur, est renversé par une auto. Assez grièvement blessé, il est à Cochin.

VIIIe ARRONDISSEMENT

COMMENCEMENT D'INCENDIE, hier soir, dans les magasins Saint-Dizier Sports, 29, rue de Berri. Dégâts peu importants.

EN VOULANT MONTER DANS UN TRAIN EN MARCHE, hier soir, à la gare Saint-Lazare, M. Mathéoud, maître d'hôtel, 107, route de Croissy, au Pecq, est mortellement blessé et succombe à son arrivée à l'hôpital Beaujon.

XIIIe ARRONDISSEMENT

SURPRIS EN TRAIN DE VOLER un pardessus dans une auto en stationnement, rue de Clisson, Georges Ferry, manœuvre, 37, rue du Chevaleret, est arrêté.

UN MARCHAND DE FONDS, M. Pierre Boney, demeurant, 16, rue de la Paix, à Ivry, est attaqué, rue Jeanne-d'Arc, par deux Nord-Africains, qui, après l'avoir frappé à coups de matraque, lui dérobent son portefeuille contenant 32.000 francs.

XVIIe ARRONDISSEMENT

EN SE FAISANT PASSER POUR POLICIER, un inconnu pénètre chez Mlle Raymond Tanjhe, retoucheuse en photo, 88, avenue de Clichy, et, sous la menace d'un revolver, se fait remettre 6.000 francs.

BANLIEUE

COMENCEMENT D'INCENDIE, au fort d'Aubervilliers, dans un baraquement occupé par des bureaux. Dégâts peu importants.

PROVINCE

A UN PASSAGE à niveau, près de Pont-d'Ain, un train prend en écharpe un camion. Le chauffeur, René Curty, est blessé, et quatre ouvriers, Albert Chambard, Jean Guillemot, Louis Joseph et François Mullin ont été tués.

LA GREVE DE LA FAIM, déclenchée par les détenus politiques de la maison centrale d'Eysses, a pris fin. Les trente meneurs seront traduits en justice.

L'ANCIEN DIRECTEUR général des boissons, M. P. Malafosse, est inculpé de complicité dans l'affaire de sucrage des vins, reprochée à son beau-père, M. Liauter, propriétaire à Fleury-d'Aude.

DANS UNE TAILLE, au puits Gargan, à Stiring-Wendel, le piqueur Charles Leismann est tué par la chute d'un bloc.

AU MOMENT où ils s'apprêtaient à cambrioler une bijouterie, à Thionville, on arrête le Hongrois Théodora Havasi et sa maîtresse, Anne Scholestter.

TROIS EMPLOYES de la manufacture de tabacs de Toulouse, Jean-Victor Guimier, son fils et la veuve Pallard, sont arrêtés. Ils avaient, en plusieurs années, volé une tonne de tabac.

QUATRE MILLE PLANTS de vigne sont volés chez M. Sonc, pépiniériste à Villalier (Aude). Tous les plants ont été arrachés en une seule nuit.

ATTEINT DE PALUDISME, un peintre-décorateur de Villiers-Saint-Frédéric, Serge Herlico, 25 ans, tue sa femme et son enfant de deux ans, au cours d'une crise, puis se suicide.

ETRANGER

L'ACTRICE ITALIENNE SILVANA MAGANO, interprète du film « Riz amer », a mis au monde, hier soir, à Rome, une petite fille qui a reçu le prénom de Veronica.

M. JOHN STAHL, l'un des plus anciens producteurs du cinéma américain, âgé de 64 ans, est décédé hier soir à la suite d'une crise cardiaque. On lui doit notamment « Back Street » et « Les Clefs du royaume ».

THOMAS LEE, HERITIER d'une fortune de neuf millions de dollars, et atteint de dépression nerveuse, s'est donné la mort hier en se jetant par la fenêtre du douzième étage d'un immeuble de Los-Angeles.

M. VACLAV HORCICKA, ATTACHE à la légation tchécoslovaque, à Vienne, a quitté son poste pour se réfugier dans le secteur occidental.

A LA CONFERENCE DE COLOMBO, qui s'est terminée hier, l'accord s'est fait sur un plan d'aide économique au Sud-Est asiatique.

LE DEPARTEMENT D'ETAT AMERICAIN annonce que M. Robert Slade Folsom, conseil des Etats-Unis à Saigon, a été nommé à l'ambassade des Etats-Unis à Paris avec le rang de deuxième secrétaire et de consul.

TROIS OUVRIERS D'UN ATELIER électro-mécanique de Zouz, trouvant la porte fermée à leur arrivée, avisèrent la police. On découvrit alors les cadavres de cinq personnes asphyxiées par des émanations de gaz. C'étaient tous les membres de la famille Kaiser.

LA DOYENNE DES SUISSESSES, Mme Lederrey, a fêté son 109e anniversaire ; elle a chanté à cette occasion, et fort agréablement encore, une vieille chanson.

LE ROI DU RHUM : « Je ne m'enfuirai pas ! »

BORDEAUX, 14 janvier (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant »). — Le numéro de téléphone de M. Laurent, l'ex-roi du rhum, ne répondait pas hier.

« Il est en fuite », disait-on à Bordeaux.

Il n'en est rien. Nous avons pu joindre M. Laurent qui nous a déclaré qu'il ne répondait plus au téléphone pour n'être pas continuellement dérangé et qu'il n'avait nullement l'intention de s'enfuir.

M. Luc, juge d'instruction, a lancé une commission rogatoire qui permettra au commissaire Dehes d'entendre d'anciens employés de la Laurent Monopole.

Une petite Bretonne avait jeté son bébé dans un massif du bois de Vincennes

On la juge aujourd'hui

FERNANDE DELAHAYE est une petite Bretonne qui, suivant la tradition cruelle des familles où il y a trop de bouches à nourrir, s'en alla bien jeune pour se chercher un gagne-pain. Elle vint à Paris. Eternel mirage. Elle ne connaissait que le travail des champs et celui du ménage et, comme il n'y a pas de champs à Paris, elle se plaça comme bonne à tout faire. Ses parents étaient de braves gens.

Mais quand on a vingt ans, la petite chambre du septième paraît bien vide le soir ; on cherche un amoureux. Celui que trouva Fernande Delahaye se nommait Dubois. Quelques sorties, le cinéma, puis Fernande était enceinte.

Fernande n'osa rien dire à sa mère, ni à ses patrons. Quand on finit par voir qu'elle prenait un volume excessif, elle répondit :

« C'est de l'anémie graisseuse. »

Le 1er mai, seule...

Le 1er mai dernier, en remontant dans sa chambre, le soir, elle sentit que c'était la fin. Toujours seule, après plusieurs heures de souffrance, elle mit au monde un bébé qui, suivant la formule, était « bien constitué ». C'est tout. Le lendemain, un peu pâle, elle prit à l'heure ordinaire son travail de la journée.

Et l'enfant ?

Il était mort. Ce n'est que cinq jours plus tard que, profitant d'une absence de sa patronne, Fernande Delahaye enveloppa le petit corps dans une boîte qu'elle avait trouvée dans un placard de l'appartement. Puis elle prit le métro pour le château de Vincennes et elle alla perdre le funèbre colis dans un massif.

On identifia Fernande, qui avoua...

L'enfant était mort, dit l'autopsie, des suites d'une fracture du crâne. Fernande affirme qu'au moment de l'accouchement, il lui avait échappé, qu'elle s'était évanouie. Peut-on savoir ?

Cet après-midi, l'infanticide comparaît devant la quinzième chambre correctionnelle, défendue par Me Floriot. On parlera peut-être de Dubois, le père, disparu...

ET PUIS VOICI DES ROSES...

ANGERS, 14 janvier (dépêche « Paris-presse-l'intransigeant ». — L'hiver est si doux dans la région angevine que dans les jardins on voit des boutons de roses et que les maraîchers des environs vendent des pommes de terre nouvelles avec une avance de quatre mois.

VOICI REVENU EN FRANCE UN TRAITEMENT EXTERNE contre les RHUMES D'ENFANTS

C'est un onguent agréable qui s'emploie en simple friction

Les mamans qui l'ont employé avant guerre seront heureuses d'apprendre que Vicks VapoRub, ce traitement externe contre les rhumes, est maintenant préparé en France et se trouve à nouveau dans la plupart des pharmacies. Au moment de coucher l'enfant frictionnez simplement sa poitrine, sa gorge et son dos avec cet onguent agréable qui soulagera son rhume.

SOULAGE DE 2 FAÇONS

1. Sur la peau, Vicks VapoRub a un effet révulsif agréable et réchauffant, et en même temps...

2. ...A la chaleur du corps, les essences médicinales de cet onguent se volatilisent lentement et sont respirées par l'enfant.

Par cette action double et simultanée, Vicks VapoRub réconforte en facilitant la respiration et en calmant la toux. Plus de trente millions de pots de Vicks VapoRub s'emploient annuellement dans 71 pays.

"Simplement frictionnez"

VICKS VAPORUB

Voulez-vous passer une Semaine à MEXICO

3 Voyages - Tous Frais payés

PARTICIPEZ au CONCOURS de RUMBA-SAMBA

« organisé sous le patronage de « Cinemonde », par la Metro-Goldwin-Mayer pour la sortie de « Féerie à Mexico » ; et le dancing « Le Rêve ».

Ou que vous dansiez à Paris du 6 au 25 janvier, si vous êtes bons danseurs amateurs, vous serez désignés par nos chercheurs de talent pour participer aux grandes finales qui auront lieu au dancing :

le rêve

3, bd Poissonnière

les 25 et 27 Janvier en soirée.

DÉROGATION SPÉCIALE POUR LA PRÉSENTATION INTÉGRALE

GRAND FILM MAUDIT

LA NUIT PORTE CONSEIL

(V.O.) UN FILM SENSATIONNEL DE MARCEL PAGLIERO AVEC VITTORIO DE SICA

EN EXCLUSIVITÉ AU PALACE

LE CINÉMA DES BOULEVARDS . 8 bis MONTMARTRE

BOUGLIONE

CIRQUE D'HIVER

le plus beau des spectacles que Paris acclame

Henri Marc (Le Populaire) : « Les frères Bouglione ont voulu entrer en beauté en 1950. Et ils ont réussi. Nous avons rarement vu un spectacle de cirque plus étincelant que ce dernier. »

G. Lerminier (L'Aube) : « Si vous n'avez jamais goûté au plaisir du cirque (mais est-ce possible ?), ne manquez pas le nouveau spectacle du Cirque d'Hiver. C'est un merveilleux voyage autour de la piste. »

A. Warnod (Le Figaro) : « Le saut périlleux en automobile de miss Frankony's ? C'est ce que nous avons vu de plus curieux dans le genre. »

Serge (Ce Matin) : « Quel étonnement pour un amateur de jeux de cirque de trouver sur la piste du Cirque d'Hiver un programme aussi copieux, aussi complet... Pierre Alizès, le premier trapéziste du globe. »

J. Durkelm (Ce Soir) : « Il y a tellement de numéros vedettes qu'on ne sait à qui donner la prime... Firmin Bouglione, le premier dompteur du monde, a présenté ensemble dix tigres royaux... Les deux meilleures paires de clowns opérant en France. »

Les 20 derniers jours de ce formidable spectacle

Dimanche, 3 représentations. Lundi, jeudi, samedi mat. 15 h.

Tous les jours, soirée à 21 h.

LA CATASTROPHE DU "TRUCULENT"

(Suite de la première page.)

dit-il plus tard. Mais, finalement, il gagne la sortie, la pression à l'extérieur étant à peu près égale à celle de l'intérieur du sous-marin. Il réussit à ouvrir le panneau de sortie. Il sort et il commence à se frayer son chemin vers la surface, sans l'aide d'aucun appareil. »

Ses camarades le suivent. Tous les rescapés ont l'impression qu'à ce moment encore, le groupe des 45 était complet. Plusieurs hommes se mettent dans l'obscurité à nager côte à côte. Une heure s'est écoulée à peu près depuis que le sous-marin a coulé. Mais bientôt les courants, qui sont violents à ce moment, séparent les hommes. Les camarades ne se revoient plus, à l'exception du petit groupe qui donna ce récit hier soir.

On saura plus tard que sur les quarante-cinq « évadés », quinze seulement ont survécu. Vingt ont disparu. Dix cadavres ont été repêchés et trente-cinq hommes sont restés enfermés dans le sous-marin.

L'Angleterre tout entière, ce matin, partage leur deuil.

Une question préoccupe pourtant tous les esprits : à qui la faute ?

Les autorités anglaises ont imposé une certaine censure aux rescapés, leur enjoignant de ne mentionner aucune de leur impression concernant les causes de l'accident, leurs déclarations devant être réservées à la commission d'enquête, qui se réunit dès ce matin.

Hier soir, un représentant de l'Amirauté britannique s'est rendu à bord du *Divina*, le vaisseau suédois qui est entré en collision avec le *Truculent*, et a apposé sur son mât un avis de saisie.

En attendant le résultat de l'enquête, le bateau suédois ne pourra quitter le port avant que soit résolue la question des responsabilités.

L'ambassadeur de Suède à Londres a présenté ses condoléances hier soir au gouvernement britannique. Le roi d'Angleterre a envoyé un message de compassion à l'Amirauté, pour lui demander de faire savoir aux familles des victimes que lui-même et la reine étaient de cœur avec elles dans le deuil qui les frappe.

Les préparatifs de renflouement

CHATHAM, 14 janvier (A.P.). — Les scaphandriers sont redescendus ce matin à la marée basse, c'est-à-dire à 9 heures environ, vers l'épave du « Truculent » qui gît par 18 mètres de fond dans l'estuaire de la Tamise.

Selon les experts, les travaux de renflouement proprement dits ne pourront être entrepris que dans plusieurs jours, et il est possible qu'il se passe quinz jours avant que les eaux soient au niveau désiré pour permettre de faire une tentative avec des chances de succès.

UN NAVIRE SOVIETIQUE EN FEU AU LARGE DES COTES ESPAGNOLES

ROTTERDAM, 14 janvier (A. P.). — Le remorqueur « North Holland » a appareillé hier soir pour porter assistance à un navire russe de 7.200 tonnes, le « Sovietskaya Gavan », qui a signalé qu'un incendie a éclaté dans sa salle des machines, au large du cap Finisterre (Espagne).

L'incendie serait grave. De nombreux bâtiments se trouveraient à proximité du navire soviétique.

A la suite d'un conflit entre le personnel et la compagnie,

L' « ILE-DE-FRANCE » N'APPAREILLE PAS AUJOURD'HUI

La Compagnie Générale Transatlantique communique :

Le personnel navigant ayant refusé d'assurer le départ de l'*Ile-de-France*, prévu pour aujourd'hui à 13 h. 30, et ceci malgré les sommations légales, faites en présence de l'administrateur de l'Inscription maritime, la Compagnie Générale Transatlantique a décidé de désarmer le navire.

Le personnel navigant du paquebot « Ile-de-France » actuellement la plus belle unité de la Compagnie Générale Transatlantique se compose de 800 membres environ.

Le navire devait quitter Le Havre à destination de New-York.

Au siège de la compagnie, on déclare ignorer encore pourquoi le personnel du paquebot a refusé d'assurer le départ.

Le « Lyon » part

MARSEILLE, 14 janvier. — L'équipage du cargo *Lyon* avait décidé de retarder de vingt-quatre heures le départ du navire pour l'Indochine et des ordres de réquisition avaient été établis.

Cependant, au cours d'une réunion de l'équipage, tenue ce matin, un vote à bulletin secret a donné les résultats suivants : pour le départ, 28 voix; contre, 9 ; bulletin nul, 1.

Le cargo appareillera donc dans le courant de l'après-midi pour Saigon.

UN CADEAU toujours apprécié

L'EAU DE COLOGNE des RR+PP du MONT St MICHEL

PRÉPARÉE PAR PAUL-ANDRÉ SERRE

POND'S

recherche représentant

au titre ou à la commission, vendeur première force, dynamique, possédant voiture, parfaitement introduit branche produits de beauté, pour secteur :

Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Tarn, Aveyron, Lozère, Ardèche, Gard, Hérault, Aude, Ariège, Pyrénées-Orientales.

Ecrire : Eis COLBERT, Levallois-Perret, ou téléphoner : PER. 38-80.

CHAUSSURES CECIL

SOLDES

à partir du

16 JANVIER 1950

74, r. de Rivoli, 39, bd des Capucines

88, avenue des Champs-Elysées

Toutes succursales et LILLE

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Il faut que le foie verse chaque jour, un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Végétales, douces, étonnantes pour faire couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharm Visa 30 f, 1493.

CANADA FURS

FOURRURES

3, rue Auber

SOLDE DE COLLECTION

PRIX TRES INTERESSANTS

SPORTS D'HIVER

1.000 altitude 1.600 MORZINE (HAUTE-SAVOIE)

HOTEL DE PARIS

à côté du Téléphérique Téléph. : 79

CUISINE RENOMMEE

ATELIER DE MISE AU POINT
REVISION - REPARATIONS
TOUTES PIECES D'ORIGINE

Les Spécialistes OPEL réunis

29, Av. du Parc-Montsouris

PARIS (XIVe) - GOB. 40-11

Travail soigné - Prix modérés

Le 13 janvier 1950, « Paris-presse-l'intransigeant » a été tiré à 361.300 ex.

Le gérant délégué directeur de la publication : Henri MASSOT

Ste NATIONALE DES ENTREPRISES DE PRESSE

IMPRIM. RICHELIEU 100, r. Richelieu, Paris-2e

1 3 4 5 6 A B C D

V. P. 21.194 N° 901

OFFICIERS MINISTERIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à Paris, le 28 janvier 1950 à 14 heures :

IMMEUBLE DE RAPPORT SIS A PARIS (7e ARRONDISSEMENT) rue du Maréchal-Harispe n° 1 et av. de la Bourdonnais, n° 28

Contenance sup. 542 m2 environ. **Mise à prix : 8.000 000 fr.** S. adj. pr rens. : 1° Me Henri **CAZIER**, avoué, place Gabriel-Péri (11, rue de Rome), à Paris — 2° Me DROUANT, notaire. — 3° M. WIEL, administrat. judiciaire à Paris et sur les lieux pour visiter sur permis de Me Cazier.

Vente au Palais de Justice à Paris, le samedi 28 janvier 1950, à 14 heures :

IMMEUBLE à usage HOTEL MEUBLE, 51, AV. DU MAINE

Cont. 676 m. Mise à prix : 600.000 fr. S'ad. renseignem. Me Johanet, avoué, 53, quai Voltaire, François, avoué, 5, rue Marbeuf, Dauchez, notaire, 37, quai de la Tournelle.

Vente au Palais de Justice à Paris le jeudi 26 janvier 1950, à 14 heures :

PAVILLON AVEC JARDIN 64, avenue Aristide-Briand PAVILLONS-SOUS-BOIS

(Seine) **LIBRE DE LOCATION.** M. à p. 660.000 fr. S'ad. Me ZANG, avoué, 9, rue Moncey, Dreyfus, Lelièvre, Farenc, Lermoyez, avoués, Paris, Galand, notaire à Paris.

ST-MAUR 2 PAVILL. : 1 lib. 33, r. Ch.-Vert. 694 m. M. à p. 850.000 fr. Adj. 25 janv. 15 h., étude LEFEUVRE, notaire, St-Maur-des-Fos.

A vendre **APPARTEMENT** r.-de-ch., 37, r. de la Tourelle, Boulogne-s.-Seine, par adj. étude Me Cottard, not., Dieppe (S.-I.), le 21 janv. 1950 à 14 h

POUR QUE L'OUVRIER VOIE PLUS CLAIR *il faut ouvrir les yeux du* PATRON

La plupart des locaux industriels sont, en France, insuffisamment éclairés, les statistiques en font foi ; or, parmi les dépenses de modernisation qu'un patron avisé peut engager, celles qui concernent l'éclairage sont immédiatement « payantes ». Elles ont en même temps d'heureuses conséquences sur le plan social.

En effet, si un bon éclairage augmente la production et améliore le fini des fabrications, c'est essentiellement parce qu'il réduit la fatigue visuelle des ouvriers et les place dans une ambiance plus confortable et plus gaie.

En outre, un bon éclairage permet une meilleure utilisation de la surface des locaux, en favorise la bonne tenue et diminue les accidents du travail.

Les conditions d'un bon éclairage industriel sont bien connues des spécialistes ; on peut les résumer simplement :

— Adapter le niveau d'éclairement au travail effectué ;
— Bien répartir les sources lumineuses ;
— Masquer celles-ci pour éviter l'éblouissement ;
— Entretenir la propreté des luminaires et des peintures.

Pour satisfaire à ces quatre conditions, il est préférable de vous assurer la collaboration d'un spécialiste tel qu'un Eclairagiste Agréé Philips qui vous proposera les sources lumineuses Philips, modernes et à haut rendement, capables de vous donner les meilleurs résultats.

INFRAPHIL

Sportifs, améliorez VOTRE FORME !...

VOTRE forme, le jour de l'épreuve, n'est pas due au hasard.

N'oubliez pas que le moteur humain, tout comme un moteur mécanique, ne peut donner toute sa puissance à froid. Echauffez-vous avant l'entraînement, avant l'épreuve, en faisant quelques mouvements rapides devant un Infraphil Philips, générateur de rayons infra-rouges, qui activera votre circulation, donnera à votre musculature le maximum de tonicité et améliorera vos performances.

L'Infraphil Philips, appareil portatif, d'une très grande commodité d'emploi, devrait se trouver dans tous les vestiaires de stades.

PHILIPS *Magazine*

Il FAUT AU MOINS 2 POSTES A LA MAISON.

...et j'ai un autre poste sous la table pour les cours du marché parallèle !

UN FRANÇAIS SUR 125.000 SAIT QUE :

La vieille méthode du séchage naturel et de l'encollage au pinceau des bouteilles de champagne présentait de nombreux inconvénients : durée trop longue de l'opération, apparition de taches, etc... Or, la présentation du champagne doit être impeccable. La meilleure solution à laquelle on ait abouti jusqu'à ce jour consiste à utiliser un tunnel dont les parois intérieures sont tapissées de lampes infra-rouges : les bouteilles « habillées », placées en file indienne sur un transporteur, se trouvent soumises au rayonnement calorifique intense des lampes et séchées d'une façon homogène en trois secondes et demie.

Plusieurs installations PHILIPS sont actuellement en service chez de grands producteurs français de champagne et de liqueurs.

UN saxophone réagit aux pulsations du cœur de l'instrumentiste.

Grâce aux appareils de haute précision que la science moderne a mise à la disposition des luthiers, il est possible de vérifier très exactement la courbe des vibrations sonores émises par un instrument de musique.

Au cours d'expériences récentes réalisées avec un Oscillographe Philips, on a constaté que la courbe sonore d'un saxophone présentait des variations brusques d'intensité correspondant exactement à la cadence des battements du cœur de l'instrumentiste.

N'est-il pas étonnant de voir ainsi confirmée par la science la plus moderne cette formule du langage courant : « Il joue avec tout son cœur. »

SI l'on pouvait utiliser le microscope électronique pour agrandir l'image des objets usuels, tels qu'une tête d'épingle ou une punaise d'acier, on obtiendrait des résultats vraiment ahurissants. La tête d'épingle que l'on verrait aurait 100 mètres de diamètre, soit quatre fois la hauteur d'un immeuble de huit étages. Quant à la tête de la punaise, elle aurait un diamètre de 1.000 mètres, et sa pointe s'élancerait à 600 mètres dans l'espace, soit deux fois la hauteur de la tour Eiffel.

Le microscope électronique PHILIPS grossit normalement 100.000 fois et il s'agit là d'une proportion courante en biologie.

Tout est relatif.

Les vaches préfèrent-elles le tango à la valse ?

A GLAGEON dans le Pas-de-Calais, un fermier audacieux a non seulement fait éclairer ses étables à l'aide de lampes fluorescentes, qui maintiennent la lumière du jour à l'intérieur des bâtiments, mais encore a fait procéder à leur sonorisation. La conjugaison de ces deux techniques ultra-modernes a prouvé, de manière rigoureuse, que la lactation des vaches laitières se trouvait ainsi augmentée. Poussant plus loin, dans cet esprit, le thème des recherches, on s'est efforcé de déterminer quels étaient les airs qui provoquaient le plus de lait. Il paraît que le tango est, dans ce domaine, préférable à la valse et que le jazz est peu goûté des sympathiques ruminants.

Qui donc prétendait que les découvertes de la science limitaient leurs bénéfices à une élite de savants ?

UN TUBE A RAYONS "X" MINIATURE

LES tubes à rayons X ont généralement des dimensions fort respectables. Certains, dont le fonctionnement exige une tension d'un million — voire de deux millions — de volts, atteignent même une longueur de plusieurs mètres.

Mais PHILIPS construit également le plus petit tube à rayons X du monde. Ce tube, de dimensions analogues à celles des lampes « RIMLOCK » des postes de T. S. F. peut néanmoins admettre une tension de 25.000 volts.

Le tube miniature à rayons X PHILIPS est notamment utilisé en radiographie dentaire où il donne des résultats remarquables.

« Vous allez à la pêche ?... »
UN MILLION DE FRANÇAIS SONT « DURS D'OREILLE »
135.000 seulement sont incurables
SAUVEZ LES "MALENTENDANTS" DES ENTREPRISES DES CHARLATANS

UNE histoire « drôle » ayant trait à une infirmité a souvent un côté douloureux. L'humour s'en prend aux myopes, aux boiteux, aux bossus et aux bègues. Dans le répertoire de ces « bien bonnes » peu charitables, les histoires de sourds ont toujours occupé une place privilégiée. Que les chansonniers exploitent les faiblesses d'oreille de leurs concitoyens, passe encore. Mais que des charlatans exploitent les malheureux infirmes en leur vendant à prix d'or des appareils souvent inefficaces, cela dépasse les bornes. Ce n'est, hélas ! que trop courant.

Dans la foule de ceux « qui ont des oreilles mais n'entendent pas », on ne compte plus les victimes des modernes marchands d'orviétan.

Pourtant, tous les sourds dont le nerf acoustique n'est pas atteint de lésions graves peuvent, avec l'aide d'un appareil amplificateur de sons, entendre normalement.

Des maisons consciencieuses en fabriquent de très sérieux, que l'on peut classer en deux types différents : 1° amplificateurs à charbon ; 2° amplificateurs électroniques à lampes.

Les premiers sont les plus simples et les plus répandus. Par l'intermédiaire d'un microphone et d'un téléphone à conduction aérienne ou osseuse, ils portent le son jusqu'à l'oreille interne. Les sons transmis par les os du crâne arrivent au nerf auditif, sans que le tympan ait à jouer aucun rôle. Cependant, l'amplification reste toujours faible.

LE MICRO MAGIQUE camouflé sous le veston ou sous la robe, porte à l'oreille la bonne parole

L'APPAREIL moderne pour sourd est fait à l'image de n'importe quel micro diffuseur, comme en comportent les installations de sonorisation dans les stades, théâtres, etc... Un petit microphone, de construction spéciale, recueille les sons, les amplifie, puis les conduit à l'oreille avec la puissance désirée.

Un boîtier discret, d'un volume égal à celui de deux paquets de cigarettes juxtaposées, contient à la fois le microphone et l'amplificateur, quelquefois même les piles accessoires de celui-ci.

Si les piles ne sont pas contenues dans le boîtier, l'homme les porte dans un étui séparé, dans une poche de pantalon et la femme sur le côté de la poitrine. Ce modèle, légèrement plus encombrant, est un peu moins cher, le prix d'entretien des piles est beaucoup plus réduit et celles-ci de dimensions standard, se trouvent plus aisément.

Microphone, amplificateur, piles, écouteur sont réunis par deux conducteurs souples et leur couleur claire les rend pratiquement invisibles, les femmes dissimulant l'écouteur sous leur chevelure.

Médecins, acousticiens et techniciens de l'électronique ont collaboré à la réalisation de **l'appareil PHILIPS contre la surdité qui permet, en rendant le sens de l'ouïe à ceux qui en étaient privés, de vivre normalement** en participant, comme chacun de nous, au monde familier des sons qui nous entourent.

UN PROGRÈS DÉCISIF DANS LA FLUORESCENCE

Les nouveaux Appareils FLUOPHIL

Deux nouveaux appareils PHILIPS viennent de faire faire un pas de géant à l'extension de l'Eclairage Fluorescent.

Jusqu'ici, les avantages remarquables de cette lumière nouvelle avaient surtout profité aux usines et aux grands locaux commerciaux.

Grâce aux « FLUOPHIL » 120 et 140 que PHILIPS vient de créer, tout le monde peut maintenant éclairer à la fluorescence son foyer, son atelier, son magasin.

Ces nouveaux ensembles complets présentent en effet des avantages sensationnels :

— Simplicité de pose : 2 vis et c'est tout.

— Economie d'emploi : 3 fois plus de lumière pour la même consommation.

Prix d'achat exceptionnellement réduit (à partir de 2.970 fr., lampe comprise).

Deux modèles : 20 w., 61 centimètres de long ; 40 w., 1 m. 23 de long, sont en vente chez tous les bons électriciens.

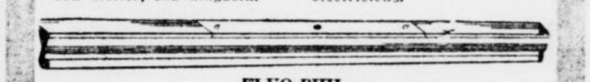

FLUO-PHIL

En vente chez tous les bons électriciens.

Paris-presse

LE CONCOURS DE SLOGANS PHILISHAVE

DANS le dernier numéro de « PHILIPS - MAGAZINE », un petit concours amusant avait été proposé aux lecteurs.

Il s'agissait d'envoyer à PHILIPS un slogan pour le rasoir électrique PHILISHAVE.

Près de 10.000 réponses sont parvenues en quelques jours au service chargé du dépouillement, qui fut littéralement émerveillé par la fantaisie, l'ingéniosité et la variété des formules proposées.

Le jury a dépouillé, avec la plus scrupuleuse conscience ces milliers de reponses et espère n'avoir commis aucune injustice dans la désignation des cent meilleurs slogans.

Leurs auteurs ont été avisés directement et vont recevoir leur prix : 1 rasoir PHILISHAVE.

Une liste complète des gagnants sera d'ailleurs adressée à tous les revendeurs PHILISHAVE et affichée à la disposition du public.

Voici, à titre d'échantillon, une dizaine parmi les meilleurs slogans qui nous ont été adressés :

— Philishave
Toujours prêt
Sans apprêt
Rase de près.

— Philishave
Le rasoir de ceux qui tiennent à leur peau.

— Pour avoir la peau douce
Et plaire aux filles d'Eve,
Employer tous, messieurs,
Le rasoir Philishave.

— Le jour se lève... Philishave !
Le jour s'achève... Philishave !
Mon rêve !

— Sans Philishave
Quelle barbe !

— Le Philips Philishave
Le rasoir qui masse et rase.

— Barbe noire, barbe rousse,
Philishave
rend la peau douce.

— Pour Adam comme pour Eve
Un seul rasoir :
Philishave

— Chaque matin
Barbe s'éclipse
Peau de satin
Rasoir Philips !

— Philishave rase sans danger
Il est votre sécurité
Car Philishave est, sans malice,
Le meilleur agent de... peau lisse !

S. A. PHILIPS
50, Avenue Montaigne, PARIS

LA QUALITÉ PHILIPS EST UNE ASSURANCE TOUS RISQUES

CAS DE CONSCIENCE : Etes-vous pour ou contre la peine de mort ?

SANS atteindre au chiffre record de réponses enregistré pour notre précédente question (« A-t-on le droit de piquer à mort un agonisant pour abréger ses souffrances ? »), le cas de conscience posé à propos de la peine de mort nous a valu une quantité considérable de lettres, entre autres celles de deux membres éminents des barreaux de Paris et de Marseille. Bien sûr, Me René Floriot et Me Emile Pollak sont adversaires de la peine de mort. Deux objections majeures : d'une part, l'erreur judiciaire toujours possible (et dans ce cas irréparable), d'autre part, le manque d'exemplarité de la peine capitale. C'est cette opinion, en somme, que la majorité de nos lecteurs a exprimée dans des lettres que nous regrettons de ne pouvoir toutes reproduire, même partiellement. Conclusion d'ensemble : admission de la peine capitale comme châtiment... théorique, mais, sauf quelques cas d'exception, sa condamnation, si l'on ose dire, sur le plan de l'application pratique. Et l'on en revient surtout, encore et toujours, au vœu d'Alphonse Karr : « Supprimer la peine de mort ?... Que MM. les assassins commencent. »

Me RENÉ FLORIOT

du Barreau de Paris :

Une seule objection suffit : l'erreur judiciaire toujours possible

IL y a huit jours, « Paris-presse-l'intransigeant » posait l'angoissante question : « Le médecin a-t-il le droit de mettre fin aux souffrances d'un incurable ? ». Partisans et adversaires de ce droit sont très près d'être d'accord malgré leurs divergences apparentes : « théoriquement », le médecin devrait pouvoir donner la mort aux malheureux qui se débattent sans espoir dans d'horribles souffrances ; « pratiquement », il est impossible de lui conférer un tel pouvoir, d'abord parce qu'il n'aura jamais la certitude scientifique et absolue que son patient est réellement incurable et, ensuite, parce qu'une telle pratique pourrait engendrer des abus criminels.

La question qui se pose aujourd'hui : « La société a-t-elle le droit de mettre à mort un de ses membres ? » peut être résolue de façon analogue. **Théoriquement**, la société devrait pouvoir se débarrasser de certains de ses membres. **Pratiquement**, ce droit se heurte à deux objections tellement graves qu'il ne devrait pas être exercé.

La première objection, c'est l'erreur judiciaire possible. Une erreur judiciaire entraînant une simple peine privative de liberté peut être réparée, tout au moins partiellement. L'erreur judiciaire qui entraîne une exécution capitale est irréparable. La Roncière et Dreyfus, victimes d'erreurs judiciaires retentissantes, auraient pu être condamnés à mort et exécutés ! ! !

Quand un accusé nie, il est très rare de pouvoir affirmer avec certitude qu'il est réellement coupable. Même s'il avoue, un doute peut subsister, car les annales judiciaires fourmillent d'exemples d'innocents ayant passé des aveux, soit pour soustraire à la justice un être cher, soit pour d'autres raisons qui relèvent souvent de la psychiatrie.

La deuxième objection, c'est que les condamnations à mort sont souvent prononcées à la suite de mouvements d'opinion dont tous ne sont pas spontanés. Les années qui viennent de s'écouler en sont la démonstration.

Un accusé condamné aujourd'hui à une peine relativement minime eût été, pour les mêmes faits, fusillé il y a quatre ans. Deux accusés jugés au début de l'épuration pour des faits identiques ont été, l'un condamné à mort et exécuté, l'autre frappé d'une peine de travaux forcés à perpétuité.

Les partisans de la peine de mort ne méconnaissent pas la valeur de ces arguments. Ils affirment cependant que les exécutions capitales sont nécessaires : la peine de mort étant la seule susceptible, par son exemplarité, de faire reculer les actes criminels.

Je crois pas à cette exemplarité.

Tout d'abord, l'expérience démontre que chaque individu est persuadé qu'il sera plus habile que ses prédécesseurs, et que jamais la police ne mettra la main sur lui. S'il en était autrement, il ne courrait même pas le risque d'une longue incarcération.

Peut-être l'exécution capitale, faite en public, pouvait-elle impressionner les mauvais garçons. Elle a maintenant lieu à huis clos, et le compte rendu de quelques lignes imprimé par les journaux, ne me paraît pas susceptible de frapper bien fort les imaginations.

« Punir un crime par un autre »

■ **M. Bernard LAFON, 48, rue de Ségur, à Brive (Corrèze).**

Pourquoi la Société aurait-elle sur les individus un droit qu'elle ne reconnaît pas à ceux-ci ? Punir celui qui a donné volontairement la mort en lui supprimant la vie apparaît comme un acte pour le moins contraire à la morale. La Société ne devrait-elle pas laisser et même procurer au criminel le moyen de se racheter ? Beaucoup de grands criminels graciés ou évadés ont prouvé par leur conduite qu'ils étaient capables du meilleur comme ils l'avaient été du pire. Le Dr Bougnat professe aujourd'hui son art quelque part en Amérique du Sud où son dévouement et sa conscience lui valent la considération unanime.

« Œil pour œil, dent pour dent ». La formule est trop simple pour sanctionner les actions d'un être aussi compliqué que l'homme.

Pas de réparation possible

■ **M. Yves GARDIN, 76, rue Mazarine, Paris-VIe.**

On met en avant pour le maintien de la peine de mort trois arguments qui ne valent rien : vengeance, élimination du criminel, exemplarité. L'individu tué n'est pas vengé, sa famille non plus, parce que son meurtrier est tué. Eliminé, le meurtrier le serait aussi par la détention. Quant à l'exemplarité, elle est tout à fait inexistante. Faillères a gracié tous les condamnés à mort et il n'y a pas eu plus de meurtres à son époque.

« Attention aux innocents ! »

■ **M. Marcel BORDES, à Uzerche (Corrèze).**

La peine de mort doit beaucoup plus être un moyen de prévenir le crime par la peur qu'elle inspire qu'un moyen de le punir. Elle demande aussi à être appliquée avec prudence au risque même parfois de ne pas l'être suffisamment. On pourrait dire du crime comme de la maladie : il n'y a pas de crime, il n'y a que des criminels et combien différents, combien justiciables de peines nuancées ! Et beaucoup ne sont que des malades méconnus, des justiciables de la maison de santé plus que de la prison.

Peut-être aussi l'individu n'est-il qu'un criminel en puissance. Combien de héros des guerres, de bons fils, de bons maris, de bons pères de famille ont éprouvé de plaisir sadique à tuer, voler, violer ? Mais dira-t-on c'était la guerre ! Le peine de mort. Oui, mais attention aux innocents.

« Tu ne tueras pas »

■ **M. A. G..., de Bourges (Cher).**

Nul ne peut s'autoriser d'accomplir ce qu'il interdit à autrui ; voici pour le droit. En morale, l'ordre est formel, précis, clair : « Tu ne tueras pas ».

L'être humain a le devoir de chercher, de comprendre pourquoi l'ordre moral lui interdit formellement d'attenter à la vie de son semblable mais il n'est pas de taille pour réformer ou faire des entorses à cet ordre moral.

Au reste le plus douloureux pour un criminel quel qu'il soit, c'est de vivre avec la réalité de son acte.

Que la société ne se salisse donc pas en versant son sang, qu'il vive, ce criminel, et qu'il répare.

BATAILLE D'UNE HEURE SUR L'ECHAFAUD

LE plus beau réquisitoire contre la peine de mort, nous écrit M. Albert C..., à Autun (Saône-et-Loire), fut prononcé voilà juste cent ans par Victor Hugo, en une circonstance exceptionnelle, devant la Cour d'assises de la Seine, au cours d'une plaidoirie pour son fils accusé « d'atteinte au respect des lois ».

La raison initiale de cette plaidoirie se trouve dans un banal fait divers, dont le héros, humble et tragique, fut un maréchal-ferrant de Saône-et-Loire, par malheur braconnier, Claude Montcharmont, jeune homme de 29 ans, qui, en 1850, abattit, à coups de fusil, son vieil ennemi, le garde champêtre de Saint-Prix-sous-Beuvray, et, par surcroît, un gendarme.

Lorsque le 29 mars 1851 la cour d'assises de Chalon-sur-Saône le condamna à mort, il s'effondra, évanoui sur son banc. Les quarante jours d'attente allaient être pour lui quarante jours d'agonie pleins de larmes et de cauchemars. Et le recours en grâce ayant été rejeté, son exécution devait donner lieu à un spectacle inouï, le supplicié révélant publiquement une peur de la mort que l'on rencontre rarement au même degré chez les moins énergiques des condamnés.

Habillé, ficelé de force

LA guillotine avait été dressée sur la place Ronde, dans cette nuit du 9 au 10 mai 1851. Montcharmont ne dormait pas. Entendant du bruit, il poussa des cris déchirants. On le trouva se tordant sur sa couche. Il refusa de se lever. Au bout de quelques minutes, toutefois, il se rendit aux exhortations de l'aumônier et commença à se confesser.

Le moment des lugubres préparatifs étant venus, deux exécuteurs voulurent pénétrer dans la cellule, mais le condamné s'y barricada. Il fallut enfoncer la porte.

Montcharmont persista à refuser de se vêtir. Il pleurait, criait, suppliait. Ce ne fut qu'après de longs efforts qu'on parvint à l'habiller à peu près et à lui lier les pieds et les mains. On le porta ainsi sur la charrette, qui prit le chemin de la place Ronde, assez éloignée. Pendant le trajet, il continua à hurler. Arrivé au pied de l'échafaud, il refusa de descendre, puis de gravir le bref escalier. On parvint à le hisser. Mais, sur l'étroite estrade, la lutte recommença. Elle devait se prolonger pendant 55 minutes, sous les yeux de la foule médusée par l'horreur.

Les forces de Montcharmont paraissaient décuplées par le désespoir. Finalement, les exécuteurs s'avouèrent vaincus. Haletants, couverts de sueur, à bout de forces, ils décidèrent de ramener le condamné à la prison.

La guillotine demeura debout sur la place toute la journée. Les bourreaux avaient demandé de l'aide à Dijon, d'où arrivèrent aussi des troupes pour contenir la foule accourue de toute la région.

A la maison d'arrêt, Montcharmont refusait toute nourriture et ne cessait de faire entendre des appels lamentables. A 4 heures et demie, par surprise, on parvint à le lier à nouveau, cette fois de façon qu'il ne oût faire aucun mouvement. Et c'est ainsi, après une suprême confession où il puisa, semble-t-il, un peu de résignation, qu'il fut porté sur la plateforme où, à 5 heures du soir, le glaive tomba, enfin.

La guillotine contre la pitié

L'OPINION publique s'émut d'autant plus vivement que la question de la peine de mort était alors à l'ordre du jour.

En cette occasion, Charles Hugo, alors âgé de 24 ans, rédacteur à « l'Evénement », relayait son illustre père, jeta sur le papier des paroles brûlantes.

Il y a quatre jours, devant toute une population consternée, pendant une heure entière, la loi s'est colletée avec le crime. Quel était votre but ? Apparemment de montrer à tous la justice humaine dans sa force et dans sa puissance ; de relever dans l'esprit des masses le sentiment du droit en le faisant assister au châtiment d'un scélérat ; d'accomplir un acte solennel, imposant, terrible. Qu'avez-vous fait ? Au lieu de mettre la foule du côté de la loi, vous l'avez presque rangée du côté du patient. Cet homme, qui la remplissait d'horreur auparavant, vous l'avez changé en objet de pitié. Vous n'avez pas été imposants, ni solennels, ni terribles. Qu'elle soit bien ou mal faite, une exécution n'est jamais un spectacle où la société soit belle à voir. Ce ne sera jamais en tuant que vous prouverez qu'il ne faut pas tuer. Mais si vous voulez à toute force conserver votre peine de mort, ne vous montrez pas, cachez-vous ! Ne conviez pas tous les regards à vous voir, toutes les âmes à vous juger, surtout lorsque vos bourreaux ne savent même pas leur besogne, lorsque vos guillotines sont aussi mal faites que vos lois.

A cette époque, la France était exposée à des procès très fréquents.

L'auteur de l'article fut traduit devant la cour d'assises de la Seine. Victor Hugo, usant du droit consenti par le Code d'instruction criminelle à une personne étrangère au barreau de demander à plaider en cour d'assises, exprima le désir de défendre son fils.

*

IL est superflu d'indiquer qu'une foule considérable se pressa dès l'aube aux portes du prétoire en ce 10 juin 1851.

« Le géant du verbe » fut splendide à la barre « aussi ».

Oui, ce qui reste des pénalités sauvages, cette vieille et inintelligente loi du sang, cette loi du sang pour le sang, je l'ai combattue toute ma vie, et, tant qu'il me restera un souffle dans la poitrine, je la combattrai. Je le jure...

Et il étendait les bras vers le Christ par-delà les juges.

...Je le jure devant ce gibet où, il y a 2.000 ans, pour l'éternel enseignement des générations, la loi humaine a cloué la loi divine.

Le maître stigmatisait « les spectacles immoraux, dangereux, dégradants, féroces », donnés à la foule avec les exécutions publiques.

Eh ! quoi, au lendemain de ses journées les plus funèbres, les plus odieuses, la guillotine veut qu'on l'admire. Elle exige qu'on lui rende des respects ; ou sinon elle se déclare insultée, elle se porte partie civile et réclame des dommages-intérêts ! Elle a du sang, elle n'est pas contente. Elle veut encore de l'amende et de la prison !

Quelle vision saisissante de l'exécution de Chalon donne l'imagination géniale !

Cet homme accroché par les pieds aux tréteaux et qui se sert de l'échafaud contre l'échafaud. Effort monstrueux, spectacle sans nom, agonie pour le peuple qui est là, autant que pour le condamné. Le peuple respire : la guillotine vaincue, il croit le misérable épargné. Eh bien, non : le soir, on prend un renfort de bourreaux, on garotte l'homme pour qu'il ne soit plus qu'une chose inerte et à la nuit tombante on le rapporte sur la place publique, pleurant, hurlant, hagard, tout ensanglanté, demandant la vie, appelant Dieu, appelant son père et sa mère, comme un enfant qu'il est redevenu, devant la mort... Et sa tête tombe. Et alors, un frémissement sort de toutes les consciences. Chacun se sent, pour ainsi dire, solidaire de cette chose lugubre, abominable qui vient de s'accomplir, chacun sent au fond de soi ce qu'il éprouverait si l'on voyait en pleine France, en plein soleil, la civilisation insultée par la barbarie...

Et vous puniriez le cri d'angoisse, d'horreur, de honte, échappé à la poitrine d'un jeune homme ? Vous diriez à la guillotine : « Tu as raison ! » et à la pitié, à la sainte pitié : « Tu as tort ! Tu es coupable ! » Non, cela n'est pas possible !

Et Victor Hugo fut acclamé. La grande voix pourtant n'eut pas l'effet qu'on pourrait croire sur le jury : Charles Hugo fut condamné à six mois de prison et cinq cents francs d'amende.

Et près d'un siècle s'écoula, fertile en comblen d'autres exécutions scandaleuses, avant qu'il fût décidé que la guillotine ne fonctionnerait plus sur la place publique, mais pudiquement à l'intérieur des prisons.

« Il y a juste quatre ans, un bandit étranglait ma femme, alors... »

■ **M. Ernest CONTREAU, 37, rue d'Ombreval, à Domont (S.-et-O.).**

Juste aujourd'hui 9 janvier c'est l'anniversaire de ma pauvre femme, étranglée il y a 4 ans dans notre pavillon en banlieue, par un individu qui s'était introduit chez nous en plein jour, pendant que j'étais à mon travail.

Cet individu qui voulait de l'argent pour entretenir une fille, n'a pas hésité à supprimer sauvagement la vie d'une jeune femme de 26 ans, mère de mes deux enfants. Et cependant il n'a été condamné à mort. Il a bénéficié des circonstances « atténuantes parce « qu'il n'avait pas encore été condamné... il était d'une famille nombreuse... etc. ».

Eh bien ! moi, depuis 4 ans, je regrette d'avoir en foi en la justice humaine. J'aurais dû lorsqu'il était enchaîné entre deux gendarmes abattre ce bandit, comme un chien.

Qui a tué doit subir le même sort. Vive la justice anglaise, prompte et impitoyable !

Si celui qui tue, pour quelque raison que ce soit, avec préméditation ou sans préméditation, était sûr d'avoir le même sort, il y aurait moins de crimes, croyez-moi, moins d'attaques à main armée, pour la tranquillité des braves gens.

Me EMILE POLLAK

du Barreau de Marseille :

Ce corps coupé en deux, qui remue encore, c'est trop abominable

LA légitimité de la peine de mort ? Sujet cent fois débattu et jamais résolu sans regret, qu'on ait penché dans un sens ou l'autre. D'où cela vient-il ? Sans doute de l'âpreté avec laquelle se heurtent, d'une part, des intérêts sociaux qui semblent l'exiger et, de l'autre, une invincible répugnance soutenue le plus souvent par des convictions philosophiques et religieuses.

Le problème est-il bien posé dans sa totalité ? N'y a-t-il pas un ordre de circonstances où l'accord peut se faire ?

Une admirable femme norvégienne, dont le mari, consul à Marseille, avait trouvé la mort lors d'un cambriolage dont il était victime, écrivait : « Je ne demande pas la peine de mort. En temps de paix, ma conscience s'y refuse ».

Cela résout, je crois, une partie de la question. La peine de mort, en temps de guerre, correspond à une nécessité de combat. C'est un coup de feu tiré sur l'ennemi, un acte de guerre. Discuter sa légitimité, c'est tout aussi bien discuter celle de la guerre.

Mais en temps de paix, pour le criminel ordinaire, dans la sérénité de la justice ?...

Eternelle dualité entre la sensibilité et le raisonnement. L'horreur de certains crimes appelle l'idée de la mort comme le seul châtiment « juste », c'est-à-dire « mérité », sans souci de savoir si cela servira ou non l'avenir de la société dans sa défense. Dans quinze jours, je plaiderai contre deux hommes qui ont assassiné deux époux sous les yeux horrifiés de leur enfant. Quel homme écartera de son esprit l'idée de ce châtiment comme le seul mérité ? On y pense irrésistiblement, car le cœur se révolte.

Mais d'autres images impérieuses s'offrent à mon souvenir où la sensibilité se manifeste aussi. Par exemple, celle de ce jeune assassin, trois fois meurtrier de vieillards, qui écrivait à sa maman et à sa fiancée des lettres d'une infinie tendresse, et troublait par ses réactions et son maintien bien des êtres qui l'approchaient. Un médecin de Colmar qui l'avait soigné en détention était sûr, comme moi, que quelques années de rééducation intelligente en auraient fait un homme socialement normal. Ce jeune homme est mort en refusant tout cordial « afin de mieux payer ses crimes » et Dieu sait s'il espérait en la vie ! Comment ne pas être troublé ?

Comment aussi ne pas frissonner de dégoût devant cette hideuse guillotine.

Pour comprendre, il ne faut pas dire « exécuter », mais bien « couper en deux ». La tête sanglante d'un côté et de l'autre, le corps qui, sans tête, fait des gestes encore, le couperet tombé.

Le corps, sans tête, qui remue, c'est abominable !

Ce dont je suis pleinement convaincu c'est que la peine de mort n'est pas un châtiment plus utile qu'un autre. Le criminel, en commettant son forfait, ne pense pas à la peine qu'il encourra. Il pense plutôt au moyen de demeurer impuni. Donc, la peine de mort n'est pas indispensable à la société. Est-elle un juste châtiment ? Dieu m'a épargné d'avoir à juger. Je me refuse à m'y contraindre.

« A découper en suivant le pointillé »

■ **M. B. SPENS, 19, rue Lamandé, Paris-XVIIe.**

Il y a ceux qu'on appelle les durs. Pour ceux-là la mort n'est pas un châtiment. Ils ont joué, gagné ou perdu. Ils ont décidé de vivre en marge de la normale, de vivre bien, sans effort, au mépris de tout. Pour ceux-là, « La Veuve » désigne plus une conclusion qu'une expiation. Certains ne se font-ils pas tatouer autour du cou : « A découper en suivant le pointillé » ?

Et puis il y a ceux que l'on exécute à tort. Rien que pour ceux-là je suis contre la peine de mort. L'exécution d'un innocent est la chose la plus abominable qui soit, mieux vaut laisser vivre les coupables.

Au choix du... condamné

■ **M. Ch. M..., Cherbourg.**

Certes, nul n'est à l'abri d'une erreur judiciaire qui devient irréparable en cas de condamnation à la peine capitale. C'est pourquoi il me paraît souhaitable que sans abolir la peine de mort, une disposition du code pénal accorde au condamné l'ultime liberté du choix entre celle-ci et la réclusion à vie. Ne serait-ce pas pour la loi un moyen de rendre une justice plus humaine pour tous et en même temps de permettre à l'innocent victime d'une erreur de conserver l'espoir d'un révision de son procès en optant pour la réclusion ? Et quelles pourraient être les réactions du criminel conscient de sa culpabilité devant le dilemme se posant à lui : mourir sur l'échafaud ou accepter cet autre châtiment encore plus affreux, plus intolérable qu'est la réclusion à vie, sachant que dans un nombre de l'être mille fois plus atroce que sa suppression physique ?

« Inopérante et hideuse »

■ **M. Jean DAULON, à Pierrefitte (Haute-Pyrénées).**

Soignons donc le corps et l'esprit, mais gardons-nous de les tuer tous les deux. La Société a sur ce point fort à faire. Elle porte une très lourde responsabilité. Je ne puis m'empêcher de songer avec peine à tout ce qui pourrait être fait dans ce domaine avec seulement une modeste part de nos astronomiques budgets de guerre qui convergent tous infailliblement vers le crime organisé.

"Je suis un (ancien) condamné à mort"

ON n'interroge jamais sur ce sujet les condamnés à mort, nous écrit M. Jean-Marc Touraine, 107, rue Ordener, Paris (18e). J'en suis un, ou plutôt j'en ai été un. J'ai été condamné au poteau par les Boches. Un vrai jugement, rue Boissy-d'Anglas, avec des juges, et les menottes, et le panier à salade strictement personnel, et la cellule particulière de candidat au peloton. Et les minutes où l'on attend la section en armes... Evidemment, j'en suis revenu. J'ai été un veinard des erreurs paperassières. Quand je dis un veinard ! C'est toujours un peu suspect d'échapper aux balles ! Toujours est-il que je peux donner mon petit sentiment sur la question... Et je parle ici même pour les « droit commun ».

Ce qui manque aux juges, c'est de n'avoir pas en personne, de la calvitie aux orteils, goûté de l'attente du condamné à mort. J'en ai vu passer quelques aspirants à la « calanchette », dans ma cellule « d'attente ». Et en taule, il n'y avait pas que des héros, même du temps des Boches. On y côtoyait des résistants, des gestapistes disgraciés et de vulgaires escarpes. Mais tous, je les ai aimés.

Il y en avait un surtout — un gars peu sympathique qui portait le nom d'un général connu — que j'ai vu dans son dernier quart d'heure. Jusque-là, je l'avais proprement détesté. Mais dans ce quart d'heure-là, quand je lui ai essuyé une sueur coulant en rivières d'un visage verdâtre, quand j'ai glissé un bout de bois entre ses dents pour ne plus en entendre les castagnettes, alors je l'ai aimé, et j'ai compris ce que c'était d'être conduit au poteau.

Quand vous aurez réfléchi à cela, ô juges, et vous les jurés, vous serez peut-être plus prudents. Et si vous êtes loyaux, vous demanderez « à voir », comme au poker. Vous exigerez d'être enfermés dans la dernière cellule, à y écouter les pas, à décompter les dimanches (jours fériés de « la Veuve »), à imaginer vos gosses vêtus de noir, calculer par avance les secondes d'agonie, à vous figurer la sensation d'une balle trouant la peau ou d'une lame vous tranchant la nuque.

Vous verrez alors que la peine de mort est une survivance de la barbarie des premiers âges. Qu'elle est un défi à tout ce qui représente un dieu ou un homme. Qu'entre le sac qui étouffe les Hindous, le sabre qui décapite les Japonais, la ficelle qui pend les Anglais, la chaise qui grille les Américains et notre propre guillotine — cette œuvre d'art —, il n'existe que le lien d'un trust du crime sadique.

Et si vous vous indignez à la pensée du meurtre privé, j'espère que votre estomac se soulèvera à celle de l'assassinat cruel, lâche et légal d'une collectivité.

Bataille autour des toiles du « maître de la nature »

DEUX GROUPES D'HERITIERS se disputent les œuvres du peintre Bonnard

...et le conservateur du musée de Fontainebleau est accusé par les proches de Mme Bonnard de substitution d'héritage, abus de confiance et escroquerie!

(De notre envoyé spécial permanent Francis RICO.)

NICE, 14 janvier.

Au mois de février 1941, Mme Pierre-Frédéric Bonnard, née Boursin, décédait au Cannet, dans la villa « Les Roseraies », dont le grand peintre Pierre Bonnard avait fait l'acquisition dix ans plus tôt. Seuls, quelques intimes assistèrent aux funérailles. Le maître, douloureusement frappé, condamna la porte de la chambre de la morte et ne se préoccupa même pas d'ouvrir une grande enveloppe que Mme Bonnard avait laissée à son intention.

A son tour, le peintre des fleurs et de la nature, l'humble sybarite du Cannet, s'éteignait, le 25 janvier 1947. Ses obsèques furent celles d'un pauvre, d'un paysan, comme il l'avait demandé.

La petite porte de son atelier n'était pas encore fermée que des marchands de tableaux, accourus du monde entier, tentaient de négocier les œuvres du maître. C'est alors que les héritiers se firent connaître à un notaire de Cannes, qui ouvrit la succession du peintre.

Agissant au nom des héritiers, neveux directs de Pierre Bonnard, enfants de sa sœur, M. Charles Terrasse, conservateur du Musée de Fontainebleau, se déclarait légataire universel et disposait ainsi de la totalité des toiles, dessins, esquisses, gouaches de Pierre Bonnard dont la valeur est difficile encore à fixer, des dizaines de millions.

Une plainte...

C'est alors que le procureur de la République du parquet de Grasse fut saisi d'une plainte pour substitution d'héritage, abus de confiance et escroquerie par un autre groupe d'héritiers inconnus jusqu'alors : les descendants directs de la sœur de Mme Bonnard, c'est-à-dire de la branche des Boursin-Bonnard.

Ces héritiers, au nombre de cinq, actuellement domiciliés à Paris, à Marseille et aux Etats-Unis, ont délégué l'un d'eux pour les représenter auprès du juge d'instruction, M. Doutre, désigné par le parquet de Grasse le 17 juillet 1948.

Depuis, l'instruction est en cours et se concrétise par un volume toujours grandissant de dossiers. Elle ne semble pas près d'être close.

Précisons bien que la plainte a été déposée par la partie civile et non par le parquet et que les arguments de cette plainte ne peuvent correspondre à la vérité qu'autant que le magistrat, après son enquête, leur aura donné une valeur légale.

Donc, avant de vouloir accuser, comme veulent le faire les héritiers Boursin, d'abus de confiance, d'escroquerie, etc., les héritiers directs du maître Pierre Bonnard, représentés par M. Charles Terrasse, il faut attendre que le parquet de Grasse ait terminé son instruction.

Un point de droit

Cependant cette affaire soulève un point de droit dont, pour la première fois, les tribunaux français sont saisis. A savoir : les œuvres exécutées par un peintre durant son mariage appartiennent-elles à la communauté légale ?

En langage plus clair : les toiles peintes par Pierre Bonnard durant le temps qu'il était marié appartiennent-elles après sa mort à ses héritiers directs exclusivement ou aux héritiers de son épouse ?

Aussi curieux que cela puisse paraître, il n'existe pas d'arrêté de jurisprudence pouvant répondre à cette question.

D'après ce qu'on sait, Mme Pierre Bonnard avait fait un testament déclarant son mari Pierre Bonnard son légataire universel.

Mais le peintre est mort sans confier ses dernières volontés et n'a laissé aucun testament. C'est pourquoi ses héritiers directs pouvaient se croire légalement autorisés à disposer des œuvres restées les unes à la villa « Les Roseraies-Cannet », les autres dans son appartement parisien.

M. Charles Terrasse, d'ailleurs, a organisé plusieurs expositions des toiles de Bonnard en Scandinavie et en Hollande au vu et au su du monde entier. Mais il reste à savoir si les héritiers de Mme Bonnard n'ont pas également droit à la moitié des œuvres du peintre.

La parole est aux magistrats.

Le surprenant, c'est que les héritiers Boursin-Bonnard aient été appelés à porter plainte tout à fait accidentellement. En effet, c'est en recherchant l'héritage de leur tante qu'ils apprenaient son mariage avec Pierre Bonnard et qu'ils découvraient en même temps que Pierre Bonnard était cet artiste de génie admiré par le monde entier.

DES JOURNALISTES SPORTIFS DIRONT SI ANGELMANN EST RESPONSABLE

L'ancien champion du monde de boxe Valentin Angelmann, qui a commis une attaque à main armée contre un contrôleur des tabacs de Brive, et qui a été arrêté pour tentative de vol qualifié, est-il fou ?

M. Patier, juge d'instruction à Brive, vient d'adresser à M. Berry, doyen des juges d'instruction de Paris, une commission rogatoire à l'effet de faire poser la question : « Que pensez-vous de l'état mental du boxeur ? », à diverses personnalités qui ont pu le connaître à Paris : MM. Gaston Bénac, Lucien Gamblin, Georges Peeters, Colombini, Georges Ichira, Gardner, Félix Lévitan, René Duman, Jean Eskenazi, Miquel, tous journalistes sportifs, et Guérault, manager du Ring de Pantin.

Ces auditions auront lieu à la police judiciaire.

Une enquête similaire peut être ordonnée, prochainement, au sujet de Robert Charron, également ancien champion de boxe.

Trois mauvais garçons de la Bastille devant les assises

Le 1er octobre 1948, trois mauvais garçons consommaient en habitués dans un café de la place de la Bastille : Salmon, Polin et Ciocchi. Ciocchi expliqua à ses amis que sa logeuse, Mme Aurière, était pleine de « fric », qu'elle mettait dans le tiroir du buffet de sa salle à manger, et que le soir elle était seule. Belle occasion !

Peu avant minuit, les trois hommes se retrouvèrent dans le même café. Polin s'était muni d'un vieux pistolet sans chargeur ni cartouches et Ciocchi mena ses deux complices jusqu'à l'hôtel.

Mais Mme Aurière, fatiguée, était allée se coucher. Ce fut donc son fils que les deux cambrioleurs rencontrèrent.

« Ton pognon », lui intima Polin.

Pendant ce temps, Salmon cherchait dans le buffet : 27.000 francs d'une part, 90.000 francs de l'autre. La prise était bonne. Mais M. Aurière, ligoté, bâillonné, blessé à la tête frappé à coups de crosse de revolver, put néanmoins se dégager et donner l'alarme.

Polin fut arrêté aussitôt. Il avait encore sur lui les 27.000 francs qu'il venait de voler. Salmon ne le fut que le lendemain, mais il avait déjà presque tout dépensé.

Maîtres Georgie Myers, Morin et Brazer défendent les trois accusés.

Recherché par quatre juges

JEAN MONTEZER

ancien administrateur de "Cité-Soir"

est en fuite

Il est l'objet d'un mandat d'amener pour recel de titres volés à la banque d'Indochine

Le commandant d'aviation Jean Montezer, qui fut administrateur général du quotidien « Cité-soir », est en fuite.

Plusieurs magistrats le font rechercher inutilement depuis deux mois et l'un d'eux, M. Degnault, juge d'instruction, a lancé contre lui un mandat d'amener afin de l'écrouer pour recel de titres volés, le 16 novembre 1946, à la Banque d'Indochine.

Ce jour-là, l'employé Baudine avait transporté, sur une charrette à bras, un sac contenant ainsi 2 millions de titres, dont il s'était emparé dans la cour de la banque. Ce sac parvint entre les mains du gangster Sinibaldi, qui est toujours introuvable, et de Jo Gardan, le spécialiste des évasions sensationnelles, actuellement à la Santé.

Par la suite, Baudine et sa maîtresse, Jeanne Plassais, furent assassinés par la bande. Règlement de comptes.

Le gang était admirablement organisé et les titres furent finalement remis au « banquier » Lefèvre, qui centralisa les papiers et valeurs de diverses provenances : Meaux, Limoges, Lyon — toujours à la suite de vols et d'attaques — et fut ainsi en relations financières avec « Pierrot le Fou-Loutrel ».

Une partie des titres de la Banque d'Indochine, ainsi que de faux titres de Suez d'une autre source parvinrent à Montezer, chargé de les écouler. Au sujet des faux Suez, Montezer, entendu par M. Python, juge d'instruction, avait expliqué :

— Ce sont des résistants qui me les avaient envoyés pour renflouer « Cité-soir ». Je devais recevoir ainsi plus de cent millions de francs.

Tout aurait été englouti dans la faillite de « Cité-soir ». Mais la comptabilité du journal n'a pas permis aux experts d'en retrouver l'emploi précis.

Montezer est recherché par M. Degault pour une autre affaire mystérieuse : un relégable évadé de Clermont, Fernand Gominard, arrêté pour vol de voiture, avait offert au commandant de devenir son garde du corps et travaillait pour son compte à des besognes peu orthodoxes. Montezer l'avait fait inscrire, en 1943, dans un hôtel, sous une fausse identité.

M. Olmi, lui aussi...

Un autre juge d'instruction, M. Olmi, a communiqué, le mois dernier, au parquet, un dossier concernant Montezer, inculpé de détournements de précomptes. L'administrateur de « Cité-soir » avant négligé de verser aux assurances sociales, aux caisses de retraite et à l'impôt sur les salaires les sommes qui avaient été retenues à ses rédacteurs et à son personnel.

Enfin, en ne parlant que des informations ouvertes à Paris, Montezer est recherché, en outre, par M. Gollety, juge d'instruction, dans l'affaire des faux certificats de résistance du Comité secret militaire.

Montezer appartenait au comité directeur du C. S. M. M. Gollety l'ayant convoqué plusieurs fois sans succès, a lancé contre lui un mandat d'amener.

Les exigences de l'actualité nous obligent à renvoyer à lundi la suite de notre feuilleton :

MARIE GALANTE

L'OGRESSE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

(Suite de la première page.)

guillot est venu dans le « panier à salade » de la rue Bassano chercher les restes pour les transporter à l'Institut médico-légal. Il y a, dans une haute et large boîte de fer, trente-quatre « morceaux » dont les viscères. Certains des débris n'excèdent pas deux cents grammes. Un travail méticuleux, bien qu'effectué entièrement à la hache : 35 kilos au total.

Et quelqu'un explique :

— C'est dans son sac à provisions qu'Amélie Rabilloud a transporté tous ces restes. Finalement, elle s'est débarrassée du sac, son « travail » fini, rue des Fossés-Saint-Martin. On ne l'a pas retrouvé.

— Quand même, disent les curieux, elle trompait bien son monde, Mme Rabilloud !

Deux braves gens !

Le trompait-elle tellement ?

Au vrai, il est impossible de prétendre qu'elle soit le type de « l'assassin-né ».

C'est une Bretonne, née à Plessé, dans la Loire-Inférieure, le 31 août 1898. Elle habitait chez ses parents, à Saint-Maurice, lorsque, à 22 ans, elle épousa Georges Rabilloud, né en 1883. Lui était alors sergent-instructeur à Joinville. Un costaud. Ce fut un mariage d'amour. Il avait eu des revers, déjà. Marié, une première fois, en 1930, à Mâcon, il n'avait pas retrouvé sa femme en rentrant de captivité, en 1918. Leur fille, Geneviève, née en 1912, lui fut confiée. Elle devait vivre au nouveau foyer de son père (et s'entendre bien, dit-on, avec sa belle-mère) jusqu'en 1929.

Amélie Rabilloud avait mis au monde, en janvier 1925, une fille, elle aussi : Yvonne. Le sergent était devenu adjudant et instructeur à l'école des enfants de troupe des Andelys.

En retraite en 1923, il était entré à la S.N.C.F. et le ménage s'était installé 41, rue Anatole-France, à Levallois. C'est en 1925, que le cheminot achète le pavillon de Savigny-sur-Orge. 15, rue de la Paix. Il prit sa seconde retraite, comme commis principal, il y a sept ans : 28.000 fr. tous les trimestres, plus la pension militaire, en tout 15.000 francs par mois environ. Depuis, il faisait des jardins et, le dimanche, il poinçonnait les billets à l'entrée du stade municipal de Juvisy. Elle, on l'a vu, faisait des ménages :

— Un brave homme, disait-on de lui, comme on disait d'elle : une bonne femme.

— Un avare ! Un vieil avare ! confiait Amélie Rabilloud à ses clientes.

Mais sans trop d'acrimonie, semblait-il.

— S'il voulait, ajoutait-elle, je n'aurais plus besoin de travailler. Il a des sous. Il les cache. Et moi, je trime.

Préméditation

Est-ce cela qui avait fait se développer dans le cœur de l'épouse un ressentiment jusqu'alors maîtrisé et peut-être même ignoré de celle qui allait l'éprouver jusqu'à la haine ? Là existe le « trou » qui demeure à combler pour qu'on y voie tout à fait clair dans la sanglante tragédie de Savigny-sur-Orge.

— L'intérêt, l'intérêt ! pensent les enquêteurs.

Sous cette forme, peut-être. Une haine, quoi qu'il en soit à chaque instant, à chaque heure grandissante :

— Je suis fatiguée, je pourrais bien rester un peu chez moi. Je sais que tu as un magot.

— Alors, un jour, un coup de tête...

C'est ce qu'aurait voulu laisser entendre Amélie. Son crime ? Un coup de tête.

Mais non !

Tout au contraire. Il semble bien que l'assassinat ait été prémédité. Et c'est ce qui rendrait plus déconcertant encore le cas de « cette petite femme si douce », si l'on ne devinait qu'elle tira de sa fragilité même la mortelle rancune.

La hache qui fut l'arme du crime ? Toute neuve ! Le dépeçage ? On l'a vu : réfléchi, presque scientifique. Et la dépêche, le lendemain même de l'assassinat, la dépêche qu'elle s'adressa elle-même pour faire croire au départ de son mari ? Et, enfin et surtout, ce second télégramme, adressé au chef de gare de Savigny, ou celui qui était déjà dépecé depuis plusieurs jours, « priait » le fonctionnaire de verser sa pension à sa femme ! Et cette lettre retrouvée dans le pavillon par les policiers et où Amélie annonçait « qu'elle s'était suicidée, parce qu'on la soupçonnait... » Une lettre qui semblait n'avoir pour but que de préparer la fuite d'Amélie Rabilloud ! Et ces macabres promenades, pendant trois nuits, pour semer les débris de l'époux réduit en menus morceaux !

— Mais oui, crime prémédité, pensent le commissaire Denis, les inspecteurs Rodelec et Grisard.

Et elle, la vieille ferme effondrée ?

— Je ne sais plus, je ne sais pas.

Réponses aux questions juridiques qui vous embarrassent

Les naturalisés et le service militaire

La loi du 31 mars 1928 fait une obligation — jusqu'à l'âge de 30 ans — à tout étranger ayant obtenu la nationalité française, d'accomplir le service militaire. Toutefois, l'intéressé n'y est pas astreint, s'il a servi pendant la guerre, dans les armées françaises ou alliées.

(*Réponse à M. Jean Gadzinski, 21, rue Condorcet, Paris.*)

Faculté d'assurance volontaire pour les non-salariés

Les personnes ayant été affiliées obligatoirement pendant six mois antérieurement à la date de cessation de travail, ont la faculté de bénéficier de l'assurance volontaire et peuvent s'assurer, soit pour l'ensemble des risques, soit pour les risques vieillesse seulement, soit pour le risque invalidité seulement, soit pour les risques maladie, longue maladie, décès et maternité (art. 4 de l'ord. du 19 oct. 1945).

La cotisation sera fixée forfaitairement en fonction de l'ancienne rémunération. Formuler la demande à la Caisse de Sécurité sociale.

(*Rép. à M. Lobligeois, 16, rue Petit, Paris.*)

Impôt cédulaire des représentants de commerce

Les représentants de commerce à la commission non patentés ne sont pas imposables à l'impôt cédulaire. Par arrêté du 28 sept. 1948, celui-ci avait été remplacé par une indemnité compensatrice, mais fut définitivement supprimé par décret du 9-12-49, portant réforme fiscale.

(*Rép. M. D. L., rue Belliard, Paris.*)

L'école des mousses

Les enfants âgés, au 1er avril 1950, de 15 ans et demi au moins et de 17 ans au plus — en possession du certificat d'études primaires ou ayant satisfait à l'examen de passage de la sixième à la cinquième des lycées ou collèges — peuvent être admis à l'Ecole des Mousses. L'admission des candidats aura lieu le 1er avril 1950. Adresser les dossiers avant le 20 janvier 1950 au commandant de l'Ecole des Mousses, à Loctudy (Finistère).

(*Rép. à M. Léoni, rue de Belfort, Nancy.*)

Immatriculation des anciens militaires à la Sécurité sociale.

Les anciens militaires titulaires d'une pension doivent obligatoirement se faire immatriculer à la Sécurité sociale (décret du 3 octobre 1949). Pour le département de l'Aube, les demandes doivent être faites à la 6e région militaire, subdivision de Châlons-sur-Marne (les affiliés membres de la Société mutualiste dépendent de la subdivision de Metz, caserne Ney). Toutefois, les anciens militaires occupant actuellement un emploi rétribué et déclaré par l'employeur cotisent à la caisse civile de Sécurité sociale.

(*Rép. à M. Georges Trognon, à Saint-Savine (Aube).*

Allocations familiales pour les enfants résidant en Tunisie ou au Maroc

Les parents travaillant en France ne peuvent prétendre aux allocations familiales pour leurs enfants résidant en Tunisie ou au Maroc (art. 25 de la loi du 28-8-46). Un projet de loi a été déposé.

(*Rép. à M. Amouzi, rue de la Goutte-d'Or, Paris.*)

Germaine POUSSANT.

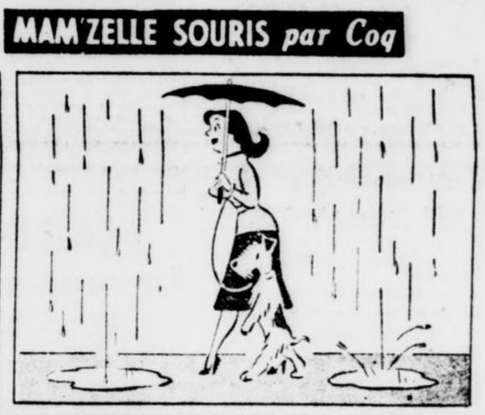

MAM'ZELLE SOURIS par Coq

100, RUE RICHELIEU — LES PETITES ANNONCES DE Paris-presse l'intransigeant — 100, RUE RICHELIEU

NOS PETITES ANNONCES
sont reçues
100, rue de Richelieu
de 9 heures à 18 heures :
7, place Clichy : de 8 heures à 24 heures,
et 35, rue des Abbesses : de 8 heures à 20 heures
(sauf dimanches et fêtes)

DOMICILIATION
au bureau du journal
75 fr. pour courrier pris à nos bureaux et 150 fr. pour réexpédition du courrier

Demandes d'emplois 75 fr

Etud. libre après-midi ou nuit, recherche emploi quelc. Paris, Ecr. Sordellet, 52, r. d'Enghien (10e).

J.H. 19 a. b. instr. présent santé ch. empl. France coloniés. Ecrire N° 492 Hall-Presse, 7, pl. Clichy.

COLLABORATRICE. Femme de confiance, 35 ans, cherche place histruite, langue étrangère, connaissances différentes branches. Ecr. Case 52 D. HAVAS LILLE.

Dame ch. rép. ou soc. enf. ferait mén. rep. lar. cout. s/soc. dame âgée. Ecr. « Paris-presse » 125.

CUISINIER-PATISSIER dem. place maison ou restaurant. Référ. WOO. 129, avenue Malakoff-16e.

M. 45 a. libre 16-1 13 2 R.S. parl. esp. exc. cuis. dipl. sér. trav. dem. emol. bien rétrib. *Paris-presse* 124.

M. 30 a. ét. second droit parl. anglais comptab. sens commer. poss. voit. sér. réf. répond. aux propos. Ecr. Boîte post. 39 Leigne (Indre).

Inf. D.E. ch. empl. ou remplac. quatre mois. CADOT, 8, Bd V.-Couturier, Montreuil, ARC. 22-83.

Cherche place dernière « The Room » jeune étrangère interprète. Ecr. Case 53 F. HAVAS LILLE.

EMPLOIS DE BUREAU

Dame 48 a. conn. ts travx bur. tél. caisse compt. ch. empl. 1/2 j. sal. minimum. Lamire, 18, r. La Bruyère.

Secrét. sténo ch. empl. Neuilly ou envir. Ecr. Mme P. Van de Kerck, hôtel 172, av. Neuilly, à Neuilly.

Aide-compt. rech. emp. après-midi. Ecrire « Paris-presse » 115.

J. Fem. doit machine écrire copies tr. trav. discret, à domicile. Téléphoner à CAR. 29-04.

Jeune Homme, 29 ans, références comptabilité, cherche emploi de bureau ou service administratifs. Ecrire PARIS-PRESSE 44.

COUT. MODES CONFECT.

Chef de fabrication robes corsages lingerie tout genre cherche place même emploi, maison. Ecr. HAVAS 210.150, r. Vivienne, 17, Paris.

Dame 35 a. sachant coudre cherche emploi chez couturière ou maison couture. Ecr. « Paris-presse » 114.

Modiste, 35 ans, instruite, langue étrangère cherche place ou gérance. Ecr. Case 54 H. HAVAS LILLE.

PRESSEUR pantalon, veston, lib. suite. SEMPE, 18, pass. Princes, RIC 44-10.

GENS DE MAISON

J.F. cher. pl. h. à t. f. sér. bon trav. lgt, nourr. av. son bébé. Urgt. S'adr. Rosnaro, 21, r. Poussin-16e.

Femme et valet chambre connaiss. service cherchent place. Midi seulement. Rég. indiff. *Paris-presse* 41.

INDUSTRIE

O.S. sur machine ch. empl. Conan, 15, rue des 4-Frères-Peignot (15e).

TRAVAUX MARITIMES

Conducteur Trav. demande emploi. Ecrire PARIS-PRESSE 101.

Offres d'emplois 350 fr.

BUREAU

Urgt. On dem. sténodactylo expér. sér. réf. exig. Sté Chiffons, 102, r. du Landy, La Plaine-St-Denis.

STENO matinée. Ecr. : Jacquin, 31, rue des Jeûneurs, PARIS.

COUT. MODES CONFECT.

Ouvrières domic. ou h. chemisiers ling. main spécial. petits pts. Dessus, 11, rue de Montyon (9e).

MANUFACTURE DE LINGERIE Province offre belle situation à personne très capable, bonne patronnière sachant reproduire modèles et diriger fabrication. Logement confortable assuré. Faire offres avec références à « Paris-presse » N° 116.

Dem. urgence 1re main flou et 1re main tailleur, b. réf. exigées. Hédiny, 131, bd Malesherbes (17e). WAG. 95-63. Se près le matin.

2e Vendeuse COUTURE Espagnol courant et éventuell. anglais. HENRY PENSEE, 5, fg St-Honoré.

GENS DE MAISON

Bonne 16 à 25 ans, logée, nourrie rech. par Dr Dupont, chirurgien 1, rue Beaurillé, à MONTMIDIER.

INDUSTRIE

ANC. Ets R. FRANCK, 150, rue Henri-Barbusse, Aubervilliers dem. **AJUSTEURS** ENTREFER connaiss. presses à découp. et emboutir.

SIMCA-NANTERRE
163 à 185, av. Georges-Clemenceau REGLEURS FRAISEURS GALVANOPLASTES TOLIERS Aut. 158, 12 min. Pont de Neuilly. Cantine. Coop. Avant. sociaux.

POLISSEUR optiq. pédale. AJUSTEUR précisionniste connaissant présentation optique. Sté NACHET, 17, rue Saint-Séverin, Paris (5e).

OMEGA Vincennes
AGENT Technique **RADIO**
bonne connaissance câblage. Cantine et avantages divers. Se près. d'urgence lundi 9 à 11 h. 106, r. de la Jarry, VINCENNES.

Demande chaudronniers-tôliers en ventillation, bon salaire. DUFETRE, 122, rue de Stalingrad, MONTREUIL. Tél. AVR. 29-53.

FABRIQUE de **FRAISE**
chère. RECTIFIEUR-AFFUTEUR TOURNEUR-DETALONNEUR. Ecrire « Paris-presse » 117.

Recherchons
CHEFS D'EQUIPE
TOURNEURS
Très sérieuses références exigées. Situat. stable. Cantine. Coopérative.
Ecr. av. référ. à POINTEAU 366, 37, rue de Lille, Paris (7e).

CITROEN
embauche de suite
OUVRIERS ET OUVRIERES SPECIALISES MACHINES PROFESSIONN. D'OUTILLAGE PROFESSION. de FABRICATION PROFESSIONN. D'ENTRETIEN
Se présenter tous les jours, même le Samedi entre 7 h. 30 et 11 h. ou 13 h. et 16 h. : 78, rue Balard, Paris (15e) métro BALARD avec certificats, livret de famille, numéros Assurances sociales, caisse de Compensation.

COMPAGNIE I.B.M. FRANCE 9, rue Georges-Huchon, Vincennes RECHERCHE :
1° **TIREUR** de Plans profess.
2° **MAGASINIER** pièces détachées pte mécanique
3° **NICKELEUR-POLISSEUR**
4° **POINTEUR** ENTRAXEUR
Sér. référ. exig. Dégag. obligat. milit. Sit. stable. Ne pas se prés. Ecr. avec réf. au Chef du Personnel sans joindre de timbre.

COMPAGNIE I.B.M. FRANCE 9, rue Georges-Huchon, Vincennes RECHERCHE **JNE INGENIEUR**
format. A. et-M âge 25-30 a. dégag. oblig. milit. av. sér. connaiss. en fabricat. mécanique de précision gamme temps d'usinag. Px reflent. Sit. stable. Cantine. Avant. soc. Ne pas se présent. Ecr. av. réf. Chef du Personnel as joind. timb. pr rép.

Embauchons très bons OUVRIERS PROFESSIONNELS pr travail en équipe : 5 h. 14 h. 30, 14 h. 30-24 h. ALESEURS, RABOTEURS, FRAISEURS verticale et horizontale. TOURNEURS fabrication. TOURNEURS surveiller. PERCEURS en radiale. AJUSTEURS fabrication et réparation machine. Travail assuré. CANTINE. Sté de CONSTRUCTIONS MECANIQUES 1, av. Arist.-Briand, à STAINS.

Pour Usine Ressorts région Paris **I AGENT DE MAITRISE**
sur mach. automatique à enrouler **FAÇONNIERS** en RESSORTS
Ecr. N° 15279 Publicité Saverys, 36 ter, rue Tour-d'Auvergne (9e).

REPORTEUR LITHO-OFFSET demandé S.N.O.I., 29, rue de Sotteville, à ROUEN.

Dem. pour install. électr. centrales postes H.T. Dessinateurs Etudes et Chef Monteur pour montages exist. Très sér. référ. exig. S.A.E.E., 5, rue Beaujon (8e). CAR. 19-13.

Recherc. DESSINATEUR-PROJETEUR d'outillage 2e échelon. Travail assuré. CANTINE. Sté de CONSTRUCTIONS MECANIQUES, 1, av. Aristide-Briand, STAINS.

DIVERS

J. H. 22-24 ans bonne éducation, brevet supér. au moins connaiss. anglais, travail rédactionnel. Ecrire PARIS-PRESSE 126.

VEILLEUR LAVEUR, Sérieuses référ. exig. Ecrire Garage Sédillot, 133, r. St-Dominique.

URG. Gr. Sté emb. DE SUITE pers. masculin excel. prés. exig. Cantine. Voir M. DENAUX, 19, r. de Lancry, lundi 9 à 12 h.

Import. Maison **PLACIERS** recherche jeunes et act. présent. impecc. pr Paris et banl. Mise au cour. par professionnels. Se présenter lundi PARITYS, 23, rue des Jeûneurs.

GROS GAINS travaux domicile. J. tlmb. rég. Havas Marseille 0043.

50.000 fr. p.mois minim. à person. sér. et travail. Référ. comptes exigées. Se présenter le matin : JULIOT, 102, r. La Boétie, Paris.

Dem. MM. 25-40 a. qualifiés visit. Médecins rég. Est et Sarre parf. courant, allem. Début 20.000 + fr déplac. O.V.P. 11, rue Quentin-Bauchart, Paris, 9 à 11, sam. exc.

Entreprise de spécialités touchant décoration, standing, 1er ordre, cherche, pour seconder directeur, collaborateur expérimenté de confiance, environ 30 ans. Situation d'avenir. Adresser renseignements détaillés à ROSTER, 4, rue Gérald, BOIS-COLOMBES, qui transmettra.

Travaux à façon 200 fr.

5.000 fr chambre, plafond peinture, papier, PAUL, INV. 52-88.

Pour votre APPARTEMENT, votre BUREAU, MAGASINS etc. ANDRE, Peintre décorateur. Des PAX lors, des Conditions de Paiement. 39, r. Le Blanc, Courbevoie. Déf. 11-80.

PEINTURE PAPIER par profess. px mod. Tarifs, 45, r. Belgrand, 20e.

Représentations 500 fr.

Imp. fabr. s.-vêtem. dem. représent. 1re force parf. Intr. chemis. Paris. SONBEL, 14, rue d'Uzès (2e).

Représentants introd. café, restaur. épic. dem. pour vente article nouv. débit. Tél. DAU. 28-40 ou R.V. Repr. ay. voit. fixe + 0.01 AVI. 60-06.

INSPECTEUR

voyageant toute France pour entraînement voyageurs **GRde MARQUE APERITIF**
Excell. référ. exigées. Ecrire tous détails : FOURNIER, 45, Bd Saint-Germain, PARIS. Discrétion assurée.

Gros dépôt alimentation ch. représentants pour S.-et-Oise, 89 bis, aven. Joffre, à St-Maur (Seine).

MODES. Représent. introduits tres régions dem. Ecr. Havas Lyon 3587.

CAFES TORREFIES grde marque accepte agents exclusifs. HAVAS MARSEILLE 0053.

Fabrique Cadres et Cycles demande REPRESENTANTS possédt voiture pour visiter détaillants en cycles. BRETAGNE NORD et EST. Ecr. 18.531 Agence Havas St-ETIENNE.

Autos, Motos, Vélos

VENTES 450 fr.

MATHIS 7 ce. PYC. 4 ptes 75.000. CELTA Cinle 5 pl. mfs 140.000. VIVA Gd Sport C.L. 6 pl., nombr. accès. STATION TOUR EIFFEL, 10, quai de Passy, Paris (16e).

URG. ZUN DAPP 600 cm3 6t. af. Jolly, 19, r. d'Oran-18e.

Camion RENAULT 5 T. BENNE BASCULANTE. Parfait état. BORET, 17, rue Dieu, BOT. 44-16.

FOURGONNETTE SIMCA 5 1948. Excell. état. Tél. GAL. 70-52.

Chiens 500 fr.

Grand Chenil de Montreuil, 49, r. Alexis-Pesnon, AVR. 37-24.

Transactions immobilières

MEUBLES 450 fr.

Ch. 1 chamb. av. pension compl. chez partic. centre. *Paris-presse* 112.

Une pièce meublée mens. ARC 46-53.

NON MEUBLES 450 fr.

LOUERIONS appt. studette conf. modeste 1 ou 2 p. av. cuis. ou kitch. GEDO, 48, r. Pontoise. TRI. 15-95.

BOUTIQ. MAGASINS 450 fr.

Ch. bout. Fg St-Honoré. TAI. 55-97.

RECH. BOUTIQUE
avec téléph. centre Se. 9e. Locat. vent mensuelle av. garantie. Faire offre à « Paris-presse » 118.

PROPRIET. TERR. 450 fr.

PAVILLON LIBRE
6 min gare Mitry-Mory, 3 p. 4 cuis. E.G.F.: 650.000. Tél. MIC. 12-23.

Proposit. commerc 550 fr.

Correspondant MARSEILLE ayant bureau, téléphone se charge réception courrier, com. Tél. HAVAS MARSEILLE 7869.

Fonds de commerce

DIVERS 450 fr.

A GRASSE. Atelier réparat. autos, outil. sér. moderne. Agence générale marque machines agricoles, très gros chiffre, affaire sérieuse, sacrifiée 3.000.000. SPERRY, 14, place des Aires, GRASSE (Alpes-Maritimes).

ALIMENTATION 450 fr.

BOULANGERIE clle S.O. 200 bal mois, tout fonct. Avance 100.000. 2, rue Beaubadon, TARBES.

Divers 500 fr.

Mr tout cont. 18-1 Toulon quest 5 passag. 1.500 f. Tél. 237 Cyril Hôte

Graphologie 500 fr.

Et. privées sél. recommdé par graphologue professionnel. BOILEAU, 62, rue Abbé-Grégoire, Grenoble.

Perdus et trouvés 500 fr.

PERDU 22 DEC. PARIS chien 15 mois blanc, grosse tâche, noir, poil court, oreilles tombantes rabat, petites blanches marchedes, queue coupée, allure enfants abois rôle, tri. Ne vient pas et garde, gentil, part. bonne rompe gaelet. « PIPY » 3 ans. BERTOLAS, 18, rue République, TROYES (Aube).

RECOMPENSE

Vise, liqu. en gros à POISSY, aff. à remonter. Bel appart. 6 p. Matér. fonds: 2 M. 500 avec facil. Voglia, 65, av. Gde-Armée, Paris.

Occasions diverses

DIVERS 400 fr.

Cédons PX valises, tiroirs, cuirs, cons. Laporte, 29 bis, V. Hugo, Clichy.

A vend. à part. cause double emploi 2 appar. téléph. autom. 1 batterie accumul., 1 mach. écrire Underwood et 2 ventilateurs avec 4 à 5 pales, 1 poste radio semi-portat. 1 phono, 1 piano droit bois noir, 1 pendule, plinte. BOT. 44-58.

Part. vd fr. b. s.à.m. table Régence décorée glace, 8 chais. gam. laine. Aubusson modeste et manteau de sauvage. ATT. 03-58.

Vds tour bois 250/1 m. 60 vit. b.b. Girard, Dedieu-Lorraine. T. 13.

RADIO-PYGMALION. 19, bd Sébastopol Paris. Mo Châtelet, solde occas. fins de série **POSTES** gr. marq. dep. 4.500. Vds. Ach. Exc. **ACCORDEONS** tous modèles. Dépôt Ets RANCO « Crucelli ». Gd Choix DISQ. HARMONICAS. CREDIT. LIVRAIS. IMMEDIATE.

MACH. A ECR. DUPL. 400 fr.

C. Underwood tour 15.000 Vte 60.01

Divers 500 fr.

Mr tout cont. 18-1 Toulon quest 5 passag. 1.500 f. Tél. 237 Cyril Hôte

RADIO-PYGMALION. 19, bd Sébastopol Paris, Mo Châtelet, solde occas. fins de série **POSTES** gr. marq. dep. 4.500. Vds. Ach. Exc. **ACCORDEONS** tous modèles. Dépôt Ets RANCO « Crucelli ». Gd Choix DISQ. HARMONICAS. CREDIT. LIVRAIS. IMMEDIATE.

MACH. A ECR. DUPL. 400 fr.

C. Underwood tour 15.000 Vte 60.01

Proposit. commerc 550 fr.

Correspondant MARSEILLE ayant bureau, téléphone se charge réception courrier, com. Tél. HAVAS MARSEILLE 7869.

Fonds de commerce

DIVERS 450 fr.

A GRASSE. Atelier réparat. autos, outil. sér. moderne. Agence générale marque machines agricoles, très gros chiffre, affaire sérieuse, sacrifiée 3.000.000. SPERRY, 14, place des Aires, GRASSE (Alpes-Maritimes).

ALIMENTATION 450 fr.

BOULANGERIE clle S.O. 200 bal mois, tout fonct. Avance 100.000. 2, rue Beaubadon, TARBES.

Si vous êtes embarrassés
pour passer une Petite Annonce

Si vous n'avez pas le téléphone ni le temps de vous déranger, voici un moyen très simple de faire paraître votre Petite Annonce sans perte de temps, sans complications. Ecrivez simplement votre texte dans le coupon ci-dessous et envoyez-le dans une enveloppe fermée et timbrée au Service des Petites Annonces, 100, rue de Richelieu, PARIS. Vous payerez au reçu de la facture. Profitez vite de cette initiative sans précédent qui vous permet de passer une annonce sans perte de temps, sans dérangement. N'est-ce pas simple ?

Voici un moyen simple et pratique pour obtenir vite un résultat certain.

Ecrivez lisiblement et souvenez-vous qu'une ligne comprend 30 signes. Un signe * égale une lettre minuscule ou un tiret ou un point ou une virgule ou même un blanc entre 2 mots. Une majuscule vaut 2 signes. Vous évaluerez vous-même, ainsi, le montant de votre annonce... et bonne chance.

* (*Chaque case représente 1 signe*).

Coupon à remplir et à envoyer :
Service des Petites Annonces, 100, r. de Richelieu, PARIS

RUBRIQUE :

Mon nom _____
Mon Adresse _____
Date _____ Signature _____

Cette annonce est à régler au compte de Me Jean HELLMAN, 100, rue de Richelieu.
Soit par chèque bancaire, soit par mandat-carte (Compte Chèque Postal n° 708624 PARIS)

SERVICE DES PETITES ANNONCES
Les Téléphonées
Paris-presse - l'intransigeant
RIC 63-73
« LE NUMERO QUI RAPPORTE »

Pour vous aider à échanger votre appartement "Paris-presse" vous propose la formule suivante

-

RADIO : TOUS LES PROGRAMMES

Si la RADIO est verticale la TELEVISION est horizontale

par Jean ANTOINE

LOUIS MERLIN, animateur de Radio-Luxembourg, vient de nous confier ses impressions au lendemain d'un voyage d'étude aux Etats-Unis. Dans Television, capitale Hollywood, livre qui se lit avec beaucoup d'intérêt, tant il est alerte et vivant, il nous apporte un intéressant témoignage sur le développement de la télévision au Nouveau Monde. Il étudie avec bon sens et lucidité les transformations que ce nouveau mode d'expression ne va pas manquer d'apporter aux conditions de vie de nos contemporains. Louis Merlin s'est penché en bon docteur sur cette extraordinaire crise de croissance qui atteint la télévision américaine.

A New-York, où j'ai eu l'occasion de visiter les installations des deux plus grandes chaînes de radio : National Broadcasting Company (N.B.C.) et Colombia Broadcasting System (C.B.S.), on pouvait constater que la radio dans les gratte-ciel avait poussé verticalement. D'étages en étages, tandis que s'affirmait le succès des ondes qui touchaient des dizaines de millions d'auditeurs, on empilait les studios les uns sur les autres.

La radio était à la mesure des grands buildings de Mannattan. La télévision, elle, est horizontale. Les scènes successives d'une pièce écrite pour la caméra nécessitent le glissement rapide des personnages d'un décor à l'autre. Les innombrables étages des sky-scrappers, tel le Rockfeller-Center, sont incompatibles avec les exigences de cette technique. On me citait récemment le cas d'une chaîne de télévision américaine qui venait d'acquérir un hippodrome désaffecté dans la banlieue de New-York. Au fur et à mesure des besoins on y installait — côte à côte — des hangars désaffectés de forteresses volantes, achetés aux stocks de l'aviation militaire américaine. Cette histoire — tout autant que les intéressantes statistiques contenues dans le livre de Louis Merlin — souligne l'impressionnant développement de la télévision en Amérique.

D'Angleterre, où la mise en service d'un puissant émetteur qui dessert les Midland's a déclenché une vente massive de postes récepteurs nous arrivent des nouvelles non moins sensationnelles. La B.B.C. qui dispose d'un crédit de 15 millions de livres pour financer les émissions vient d'acquérir une importante partie des studios de cinéma du groupe Rank qui rencontra ces dernières semaines de sérieuses difficultés financières.

Comme en Amérique, on constate, chez nos voisins, une poussée symptomatique. Et il n'est pas sans intérêt de noter que les télé-spectateurs britanniques se recrutent en majorité dans les classes populaires.

Pas de crise de croissance en vue

Il faut avouer que si remarquables que soient les réalisations de nos techniciens, nous n'en sommes pas encore là. Notre télévision est modeste et l'on ne saurait déceler le moindre symptôme d'une prochaine crise de croissance. Nous n'avons pas moins d'imagination que nos amis anglais et américains, bien au contraire, mais nous manquons de moyens et, surtout, d'organisation. Avec un seul studio et deux caméras, une équipe de pionniers, dirigée par Jean Luc, fait chaque jour des miracles inutiles. Comment la télévision aurait-elle des studios puisque la radio, qui lui sert de chaperon, doit reconnaître avec franchise qu'elle n'en a même pas pour son propre usage.

Est-ce à dire que nous devrons piétiner encore longtemps ? C'est à craindre au train où vont les choses. L'heure n'est pas aux grands investissements puisque l'Etat doit, chaque jour, faire face à des difficultés nouvelles. N'est-il pas curieux que, frappés d'impuissance, nous demeurions les spectateurs attentifs de l'épanouissement de deux entreprises de genre opposé ? En Amérique c'est la libre concurrence, l'initiative privée qui fournissent le nerf de la guerre. Mais nous devons reconnaître que la société à monopole de télévision anglaise a également fait ses preuves. Entre les deux formules, pour ne déplaire à personne, nous hésiterons longtemps et c'est cet attentisme qui nous paralyse.

DIMANCHE 15 JANVIER

Le matin

9 h. 10, Inter : COSI FAN TUTTE, de Mozart, enregistrement par Ina Souez, Luise Helletsgruber, Heddle Nash, Willy Domgraf-Fassbaender, John Brownlee et Irène Eisinger, chœurs et orch. du Festival de Glyndebourne, direction Fritz Busch.

10 h. 30, Parisien : DIX SUR DISQUES, par Robert Beauvais et Gisèle Paris.

11 heures, National : GERARD SOUZAY, Lucienne Jourfier, Lily Laskine, Leroy et Ginot dans *Plaisir de la Musique* de Roland Manuel.

11 heures, Parisien : FAITES CHAUFFER LA COLLE, avec Francis Blanche et Pierre Dac.

Yves MIRANDE a été choisi cette semaine par André Gillois pour figurer dans la Galerie des Enfants du Siècle. Ce Breton, qui est le Parisien des Parisiens, a trouvé quelques minutes pour venir au micro, malgré ses nombreuses occupations. Mercredi soir, il faisait la soupe à l'oignon chez Maxim's (elle était gratinée au bon sens du terme), à l'occasion de la centième représentation du « Petit Café », au théâtre Antoine. Avec Fernand Trignol, de l'Académie d'Argot, il met au point « Fric-Frac », dont Michel Simon fera une reprise à la rentrée d'octobre. Mirande écrit, en outre, des dialogues de films et il rédige ses mémoires. Le reste du temps, il fait des mots qui font fortune dans les bars des Champs-Elysées. Ecoutez-le et vous vous en rendrez compte.

L'après-midi

12 heures, National : AU FIL DE L'EAU. variétés musicales et poétiques de Francis Claude.

12 h. 55, Parisien : LE GRENIER DE MONTMARTRE. émission de chansonniers.

13 h. 30, Luxembourg : ROMEO CARLES et Yves Deniaud dans le *Tribunal*.

13 h. 45, Inter : PAUL DERENNE dans *l'Amour Précieux*, suite de mélodies.

13 h. 55, Parisien : RADIO-PASTICHE, avec Jacques Provins et Michel Méry.

14 h. 15, Inter : PAILLASSE, émission comparée des enregistrements du prologue par : Tito Gobbi, André Pernet, Henri Schlusnus, Armand Crabbe, André Baugé, Endrèze, José Beckmans, Tita Ruffo, Granforte, Lawrence Tibett, Rouard et Ugo Ugaro.

14 h. 51, Parisien : SPORTS ET MUSIQUE, France-Empire britannique (Rugby XIII) ; Stade Français-Girondins ; Montpellier-Lille ; Cross de Chartres ; Vélo-Cross de Buc ; Critérium mondial de vitesse (Vel' d'Hiv).

15 h. 30, National : HANS, LE JOUEUR DE FLUTE, opérette de Louis Ganne, chantée par Nadine Sautereau, Germaine Corney, Mireille Berthon, Willy Clément, René Lenoty, Gilbert Moryn, orchestre et chœurs direction René Dahaene. Bt yUangza. Pt DM MD MD MD M

16 h. 18, Inter : MAURICE JAUBERT. émission anniversaire.

17 h. 18, Inter : ELLA FITZGERALD dans l'émission Club du Jazz.

17 h. 45, National : SOLOMON, pianiste, joue avec l'orchestre de la Société des Concerts dirigé par Richard Korn le concerto en si bémol de Brahms.

Au programe : *Prélude et Fugue* (J.S. Bach) ; *Symphonie n° VII en ut* (Sibélius) ; *Ouverture de la Grande Pâque Russe* (Rimsky Korsakoff).

18 heures, Inter : GEORGES GUETARY. sélection des airs du film *Amour et Cie*.

18 heures, Parisien : YVES MIRANDE dans l'émission *Les enfants du siècle* d'André Gillois.

18 h. 48, Inter : AIME BARELLI et son orchestre.

La soirée

19 h. 15, Parisien : KING OLIVER, présenté par Hughes Panassié, président du Hot Clug de France.

19 h. 45, Inter : GEORGES GUETARY. un quart d'heure de chansons.

20 heures, Bruxelles (483 m. 9) : LE MARIAGE SECRET, opéra-bouffe de Cimarosa, orchestre sous la direction de Georges Béthune.

20 heures, National : ARMAND BERNARD et son ensemble à cordes.

20 heures, Inter : GERMAINE ET JEAN SABLON. un quart d'heure de chansons.

20 h. 15, B.B.C. (342, 373, 307 et 449 m.) : KATHLEEN LONG, pianiste joue *Toccata et Fugue* (Scarlatti) ; *Trois Sonates* (Scarlatti) ; *Prélude, Chorale et Fugue* (César Franck).

20 h. 30, Luxembourg : DED RYSEL dans *du Bon du Bo du Bonheur*.

20 h. 30, Parisien : ORCHESTRE PAUL DURAND dans *Parade d'Amour*.

20 h. 30, Inter : GRAND HOTEL, émission relayée de la B.B.C. avec le baryton Sidney Burchall et le Palm Court Orchestra, dirigé par Tom Jenkins.

20 h. 30, Beromunster (539 m. 6) : LE MARTYRE DE St SEBASTIEN, de Claude Debussy, transmission de Bâle.

21 heures, National : LOUIS JOUVET dans *Prestige du Théâtre* avec Pierre Bertin et Dominique Blanchar.

21 h. 7, Hilversum (301 m.) : BASTIEN ET BASTIENNE, opéra en un acte de Mozart.

21 h. 15, Monte-Carlo (313 m.) : LES TRAVAUX D'HERCULE, opérette de Claude Terrasse, chantée par Félix Oudart, Willy Clément, Henriette Boni, Ferda Betti

21 h. 15, Sottens (443 m.) : CHANSON GITANE, opérette de Maurice Yvain, orchestre de la Suisse-Romande, sous la direction de Pierre Dervaux.

21 h. 55, Inter : JOSE LUCCIONI chant accompagné par l'orchestre de Nice dirigé par André Tesson.

José LUCCIONI ne chante plus sur les scènes lyriques parisiennes. Nous l'avons déjà dit il est fixé à Nice, tourne des films et chante le répertoire dans les théâtres méridionaux.

Il faut donc remercier la Radiodiffusion Française qui a eu la bonne idée de le faire chanter devant un de ses micros dans le studio de Nice.

Jusqu'à l'année dernière José Luccioni n'avait pas été remplacé sur nos scènes parisiennes. L'engagement du ténor canadien Raoul Jobin et du ténor suisse-italien de Luca a permis de le remplacer.

22 h. 30, Parisien : JACQUES PILLS dans *Le Chemin des Ritournelles*.

22 h. 30, B.B.C. (342, 307, 373 et 449 m.) : SCOTTISH ORCHESTRA dirigé par Ian Whyte : ouverture du *Vaisseau Fantôme* (Wagner) ; *Concerto n° 5* pour violon et orch. (Mozart), soliste Antonio Brosa ; *Symphonie n° 3* (Brahms).

22 h. 35, National : MUSIQUES ROYALES, un concert à la Cour de Potsdam sous Frédéric II, par le Quatuor Instrumental de Paris.

23 h. 5, Parisien : MUSIQUE DE DANSE, disques choisis par Gédovius.

LUNDI 16 JANVIER

Le matin

9 h. 30, National : CESAR FRANCK *Trio n° 1 en la dièse mineur ; Quatrième béatitude* par Georges Thill ; *Redemption*, enregistrement par la Société des Concerts, direction Piero Coppola.

10 h. 18, Inter : MOZART. Extraits chantés de *Cosi Fan Tutte ; Don Juan* et les *Noces de Figaro*.

L'après-midi

13 h. 20, Inter : BERNARD PEIFFER et Emile Persianoff, piano jazz à deux et quatre mains.

14 heures, B.B.C. (1.500 m.) : BEETHOVEN. Le Scottish orchestra dirigé par John Hopkins, joue : *Namensfeier* ouverture et *Deuxième symphonie en ré*.

15 h. 30, National : EDOUARD HERRIOT commente Beethoven : *Sonate en ut dièze mineur* par Wilhelm Kempf ; *Trio pour piano, violon et violoncelle* par Cortot, Thibaud, Cazals ; *Cavatine* par le quatuor à cordes de Budapest ; *Septième symphonie* par l'orchestre symphonique de New-York dirigé par Arturo Toscanini.

16 h. 30, National : ELIANE RICHEPIN ET MARCEL REYNAL jouent la *Quatrième ballade* de Chopin et *pièces pour violon* de Schumann, Schubert, Wieniawsky et Edouard Lalo.

17 h. 30, National : ROBERT MERCHEZ et son ensemble.

La soirée

20 heures, Hambourg (331 m. 9), Munich (405 m.) : HANS ROSBAUD dirige l'orchestre du Nordwestdeutscher Rundfunk : *Sérénade en ré majeur* (Mozart) ; *Concerto pour violon et orchestre en si mineur* (Hans Pfitzner), soliste Bernhard Haman ; *Ma Mère l'oye* (Ravel) ; *Troisième symphonie en sol mineur* (Albert Roussel).

20 heures, National : MARCEL DUPRE dans la série des émissions consacrées à l'improvisation musicale. Commentaires de Bernard Gavoty.

YVES MONTAND a débuté à Marseille pendant la guerre. Ce grand garçon dégingandé, le torse moulé dans une chemise à carreaux, chantait sans grande originalité des chansons de cowboys dans une petite salle située derrière la gare des Tramways d'Aubagne. Il avait un terrible accent dont on situait mal l'origine. Puis, Edith Piaf le consacra et nous eûmes le Montand première manière dont le succès commença à s'affirmer. Après un échec au cinéma sous la direction de Marcel Carné et un quart de succès dans l'opérette, Yves Montand fit une espèce de retraite. Il vient de faire une éclatante rentrée sur une scène parisienne. Personne ne chante comme lui « Les feuilles mortes ». Avec Maurice Chevalier et Charles Trenet il fait maintenant partie du trio de tête de la chanson française.

LES FRERES JACQUES sont peut-être les vedettes de l'an 1950. Certes nous les connaissions déjà, on courait les entendre à la Rose-Rouge. Avec la troupe Grenier-Hussenot ils firent la joie des Parisiens dans « Les Gaîtés de l'Escadron » et ils viennent de triompher dans les « Pieds Nickelés », à Bobino. Si l'on veut s'expliquer la qualité de leur succès, on s'aperceva qu'ils touchent les publics parce qu'ils ont su se garder de toute concession à la fausse littérature. Dans le même moment où ils donnaient la vie à Croquignol, Ribouldingue et Filochard, les mémorables personnages créés par Forton, ils éditaient chez Polydor un ravissant album des disques des chansons de Jacques Prévert et Kosma. Après les avoir entendus dans les « Pieds Nickelés » vous les entendrez ce soir chanter du Prévert. Serait-ce trop demander à la Radio de nous donner bientôt un récital des Frères Jacques ?

20 h. 15, Inter : YVES MONTAND, *Les Feuilles mortes, Mathilda*, etc...

20 h. 50, Parisien : JOSEPH KOSMA ET JACQUES PREVERT et leurs interprètes : Germaine Montero, Yves Montand, Les frères Jacques, Serge Reggiani, Roger Pigaut et Fabien Loris.

20 h. 50, National : PAUL KLECKI dirige l'orchestre Radio symphonique avec le concours de Jean Chefnay, flûtiste : *Obéron, ouverture* (Weber) ; *Concerto en ré pour flûte et orchestre* (Mozart) ; *Symphonie n° 1* (Gustave Malher).

21 heures, Inter : FRANCIS LEMARQUE chante au Conservatoire de la Chanson.

21 h. 1, Luxembourg : LE CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE, de Labiche, interprété par Jacques Charron, René Genin, Robert Vattier et Roméo Carlès.

21 h. 15, Turin (304 m.) et Milan (368 m.) : BORIS CHRISTOFF, basse et Giuletta Simionato, mezzo-soprano, chantent avec l'orchestre symphonique de Radio Turin, dirigé par Mario Rossi : Œuvres de Saint-Saëns, Verdi, Mascagni, Gounod, Borodine, Giordano, Rimsky Korsakoff, Weber et Moussorgsky.

22 h. 10, Sottens (443 m.) : JAZZ HOT, Retransmission d'une soirée à Hollywood.

22 h. 48, Inter : JAZZ PARADE, Transmission du Théâtre Edouard-VII.

23 h. 15, National : PIERO COPPOLA urésente ses plus beaux enregistrements : *Le Martyre de saint Sébastien* (Debussy) ; *Soirée dans Grenade* et *Cloches à travers les feuilles* (Debussy).

23 h. 15, Parisien : MATCH OLEKWEIDIN, Reportage par André Bourrillon.

MARDI 17 JANVIER

Le matin

9 h. 30, National : CESAR FRANCK, *Quintette la mineur pour piano et cordes*, et mélodies par Georges Thill.

10 h. 18, Inter : MOZART, commenté par Jean Vitold.

11 h. 18, Inter : GERSHWIN. *Concerto pour piano*.

L'après-midi

13 h. 15, Parisien : RAYMOND SOUPLEX dans Cent ans de chansons françaises : Autour du Chat Noir (1890-1900).

Cécile SOREL, après avoir fait sa rentrée à la Radio il y a quelques semaines, dans une scène du « Misanthrope » semble, après un long silence, connaître un regain d'activité.

La commémoration du milieu du siècle mobilise un peu partout ceux de nos contemporains qui ont des souvenirs à raconter. Cécile, a, paraît-il, beaucoup à dire, mais elle a pris — peut-être par coquetterie — la précaution de n'avoir de mémoire qu'à partir de l'année 1901. Pour elle la vie commence au lendemain de la fermeture de l'Exposition Universelle. Admettons et écoutons-la.

13 h. 30, Inter : LES MANONS, Emission de Michel Bry ; enregistrements par Yvonne Brothier, Lina Cavalieri, Fanny Heldy, Ninon Vallin et Ansseau, Germaine Feraldy et Rogatchewsky

13 h. 30, National : L'AN 1901, Souvenirs par Cécile Sorel et Victor Breyer.

MERCREDI 18 JANVIER

Le matin

9 h. 30, National : RUBINSTEIN ET JASCHA HEIFETZ, œuvres de César Franck : *Pastorale*, à l'orgue Fernando Germani ; *Sonate en la majeur*, pour piano et violon ; *Les Eolides* par l'orchestre philarmonique, dir. Alcéo Galliera.

10 h. 18, Inter : MOZART, commenté par Jean Vitold.

L'après-midi

12 h. 20, Inter : PIANISTES DE JAZZ. Bernard Peiffer et Persianny, Sam Price, Jack Diéval.

13 h. 20, Inter : RISE STEVENS chante des mélodies de Jérôme Kern.

14 h. 15, Inter : SOLISTES BELGES. Audition des premiers prix du Conservatoire de Bruxelles : Julia Jacobs (chant.), Jeannine Kinet (piano) et René Cauvin (violon).

15 h. 18, Inter : LOUISE. Version enregistrée par Ninon Vallin, Georges Thill et André Pernet.

18 h. 30, Inter : RECITAL BACH par Nadia Boulanger et Jean Reculard.

La soirée

19 h. 4, National : MARGUERITE PIFTEAU et orch. dir. Tony Aubin : *Céphale et Procris* (Crétry) ; *Les Eolides* (Franck) ; *Habanera* (Chabrier) ; *Etudes Latines*, (Reynaldo Hahn) ; *Ma mère l'Oye* (Ravel).

20 heures, Francfort (208 m.) : LA FLUTE ENCHANTEE, Opéra de Mozart, orchestre dirigé par Winfried Zillig.

MARCEL ACHARD, à l'heure où Paris-Inter transmettra de la Comédie des Champs-Elysées sa dernière pièce, « La Demoiselle de petite vertu », sera à New-York, car il a pris l'avion samedi pour assister à Broadway aux représentations de « Auprès de ma blonde », pièce qui fut jouée au théâtre de la Michodière. Dès son retour en France, Marcel Achard, le plus parisien des Lyonnais, préparera la sortie du film sur Offenbach qu'il vient de mettre en scène avec Yvonne Printemps et Pierre Fresnay, puis il songera à la reprise de « Malborough s'en va-t'en-guerre, comédie créée par Jouvet, que Jean-Louis Barrault compte reprendre en octobre à Marigny.

20 h. 30, Munich (405 m.) : LES MAITRES CHANTEURS, de Richard Wagner, acte III avec Hans Hotter et Gunther Trepow, orchestre de l'Opéra d'Etat de Bavière sous la direction de Eugène Jochum.

21 heures, Inter : LA DEMOISELLE DE PETITE VERTU, Transmission de la Comédie des Champs-Elysées de la pièce de Marcel Achard interprétée par Margo Lion, Françoise Christophe, Jacqueline Pierreux, Arlette Thomas, Nadine Alari et Jacques Castelliot.

21 h. 15, Bruxelles (483 m. 9) : WANDA LANDOWSKA interprète quelques sonates de Scarlatti

22 h. 30, Parisien : NOEL CHIBOUST et son orchestre.

23 h. 30, B.B.C. (342, 307, 449 m.) : CONTINENTAL CABARET, présenté par Lilian Duff.

JEUDI 19 JANVIER

Le matin

9 h. 30, National : CESAR FRANCK, *Symphonie en ré mineur*, par l'Orch Philarmonique de Londres, dirigé par sir Thomas Beecham ; *La Procession* chant par Endrèze.

10 h. 18, Inter : MOZART, commenté par Jean Vitold.

L'après-midi

12 h. 20, Inter : MUSIQUE POUR VOUS, par Roland Manuel.

12 h. 30, National : LEOPOLD SIMONEAU chante avec Willy Clément, Pierrette Alary, André Philippe, Charles Cambon, les plus belles pages de Rossini.

13 h. 35, Inter : FRANÇOIS MAURIAC. *L'Enchantement*, de Mozart : *Concerto* pour flûte et harpe ; *Concerto en la* pour violon ; *Concerto en ré* pour piano, et *Ouverture des Noces de Figaro*.

14 heures, B.B.C. (1.500 m.) : B.B.C. NORTHERN ORCHESTRA. dirigé par Charles Groves : *Ouverture de Léonore III* (Beethoven) ; *Symphonie n° 39* (Mozart).

14 h. 18, Inter : SERGE PROKOFIEFF *Symphonie classique en ré* ; *Concerto en sol mineur* pour violon et orch. ; *Lieutenant Kige*, suite symphonique

14 h. 25, National : SHAKESPEARE, Fragments de *Henry V, Comme il vous plaira, Titus Andronicus, Henry VIII, Mesure pour mesure, Henry IV* avec Maurice Escande Vidalin, Mony Dalmès, Jean Davy, Jean Dessailly, Maria Casarès, Julien Bertheau.

La soirée

20 h. 30, Parisien : AIME BARELLI et son orchestre.

20 h. 46, Luxembourg : MAX REGNIER et sa compagnie.

20 h. 50, National : PAUL KLECKI dirige l'Orchestre National : *Egmont, ouverture* (Beethoven) ; *Concerto en la mineur* (Chopin). Soliste : Stefan Askenase ; *Don Quichotte* (Richard Strauss).

21 heures, B.B.C. (1.500 m.) : LA DAME DE PIQUE, opéra de Tchaïkowsky. Extraits chantés par Frans Vroons, Roderick Jocer, Oda S'obodskaya, Victoria S'aden, B.B.C. Orch et chœurs dir par Stanford Robinson.

21 h. 30, Luxembourg : FESTIVAL BEETHOVEN. Henry Szeryng, violoniste, et l'Orch de Luxembourg, dirigé par Henri Pensis : *Prométhée*, ouverture ; *Concerto en ré majeur* pour violon et orchestre.

22 h. 15, Francfort : MOZART. Julian von Karolyi joue le *Concerto en do mineur* pour piano et orch., sous la direction de W. Zillig.

22 h. 25, Inter : JEUNESSE DU JAZZ avec l'orchestre Buck Clayton

22 h. 30, Parisien : AIME BARELLI et son orchestre.

22 h. 35, Monte-Carlo (313 m.) : ON DANSE A HARLEM, émission de Claude Pécheral.

23 h. 45, B.B.C. (342, 307, 373 et 449 m.) : ROMEO ET JULIETTE, de Berlioz par l'orch. du Conservatoire de Paris, dirigé par Charles Munch.

0 h. 15, B.B.C. (1.500 m.) : JACK BYFIELD et son orchestre.

VENDREDI 20 JANVIER

Le matin

9 h. 30, National : LE QUATUOR PRO ARTE joue le *Quatuor en ré majeur* de César Franck.

10 h. 18, Inter : MOZART, commenté par Jean Vitold.

L'après-midi

12 h. 20, Inter : ROSA PONSELLE, Disques de la célèbre chanteuse dans la série des Collectionneurs de disques.

15 h. 38, Inter : DE L'OPERETTE A L'OPERA. Extraits du *Grand Mogol* et de *Don Quichotte*, de Jules Massenet.

18 h. 49, Parisien : ARTHUR HONEGGER, Extraits des *Aventures du roi Pausole*, par Jacqueline Francell, et une *Chanson de bord*, par Damia.

La soirée

19 h. 30, Parisien : L'HIVER dans la série : La musique des quatre saisons.

20 h. 12, Hilversum (301 m. 5) : LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME, orch. et chœurs sous la direction de Willem Lohoff

20 h. 20, Hambourg (331 m. 9) : LA TRAVIATA, de Verdi ; orch. dir. Wilhelm Schüchter.

20 h. 30, Parisien : WAL BERG et son jazz symphonique, avec Kenneth Spencer, Aimé Barelli.

20 h. 45, B.B.C. (342, 307, 373 et 449 m.) : LA NEUVIEME SYMPHONIE. solistes : Sylvia Fisher, Mary Jarred, Richard Lewis, Norman Walker, B.B.C. Symphony Orchestra, Royal Choral Society, dir. par sir Malcolm Sargeat.

21 heures, National : LE ROI D'YVETOT, opéra-comique de Jacques Ibert, chanté par Nadine Renaud, Yvonne Corke, Louis Rialland, Bernard Demigny, Joseph Peyron, etc.

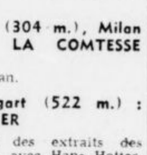

MAX FAVALELLI n'a pas besoin d'être présenté aux lecteurs de « Paris-presse ». Ceux qui le connaissent comme Œdipe des Mots croisés et qui lisent ses critiques dramatiques dont l'humour n'exclut ni le bon sens, ni le sérieux, seront curieux d'entendre le son de sa voix. Il était il y a quelques jours devant la caméra de la télévision ; le voici ce soir devant le micro de la Chaine parisienne où il est l'invité des animateurs d'une émission consacrée à l'argot. Il nous avait caché qu'il était un émule de Fernand Trignol et de Pierrot les Grandes Feuilles jusqu'au jour où il rendit compte, en argomuche du dernier spectacle du Vieux-Colombier : « Les Voyous ». C'est probablement ce qui a décidé de sa vocation.

21 heures, Turin (304 m.), Milan (368 m.) : PAUL VAN KEMPEN dirige l'orch. Symph. de Radio-Turin ; soliste Renza Sabatini (viole) : œuvres de Weber, Beethoven, Hindemith et Rossini.

21 h. 15, Parisien : MAX FAVALELLI dans l'émission : Au pays d'argot.

21 h. 45, Parisien : SYDNEY BECHET accompagné par Claude Luter et son orchestre.

22 h. 33, Inter : JAZZ D'HIER ET D'AUJOURD'HUI, présentation par Charles Delaunay.

23 heures, B.B.C. (342, 307, 373 et 449 m.) : GERARD SOUZAY chante des mélodies de Fauré.

23 heures, Luxembourg : BING CROSBY.

23 h. 18, Inter : AU FIL DE L'AIGUILLE. musique ininterrompue sélectionnée.

SAMEDI 21 JANVIER

Le matin

9 h. 30, National : MARCEL DUPRE joue le *Choral en la mineur* de César Franck, *Variations symphoniques* et *Le Chasseur maudit*.

10 h. 18, Inter : MOZART, commenté par Jean Vitold.

L'après-midi

12 h. 15, Inter : PANORAMA DU JAZZ AMERICAIN, par Simon Coppans.

13 h. 15, National : MAURICE MARECHAL joue des pièces pour violoncelle de Jacques Ibert et Brown.

13 h. 20, Inter : SYMPHONIE FANTASTIQUE, d'Hector Berlioz, enregistrée par l'orchestre national, sous la direction de Charles Münch.

14 h. 12, National : ORCHESTRE RADIO SYMPHONIQUE dirigé par Eugène Bigot : œuvres de Saint-Saëns, Marcel Poot et Arthur Honegger.

La soirée

19 h. 30, Parisien : MARTHA EGGERTH et Jan Kiepura dans une avant-première de *Princesse Czardas* au Théâtre de Paris.

20 heures, National : ARMAND BERNARD et son ensemble à cordes.

20 h. 25, Inter : LE TROUVERE, opéra de Verdi, enregistré en italien; orch. et chœurs de la Scala de Milan.

21 heures, Monte-Carlo (313 m.) : GEORI BOUE, Roger Bourdin, Raymond Amade dans *Ciboulette*, opérette de Robert de Flers et Francis de Croisset, musique de Reynaldo Hahn. Transmission de l'Opéra de Monte-Carlo ; orchestre et chœurs sous la direction de Wal Berg.

21 h. 15, Turin (304 m.), Milan (368 m.) : LA COMTESSE MARITZA, opérette de Kalman.

22 heures, Stuttgart (522 m.) : FRANZ VOELKER chante *Fidelio* et des extraits des *Maîtres chanteurs*, avec Hans Hotter. Georg Hann chante des fragments de *Lohengrin*.

Géori BOUE, maintenant mère de famille a été assez longtemps absente de la scène. Elle vient de faire sa rentrée à l'Opéra-Comique dans « La Vie de Bohème ». Elle est l'admirable interprète de Mimi. Et tout aussitôt elle quittait Paris pour la Principauté de Monaco où elle va débuter dans... l'opérette !

Géori Boué et Roger Bourdin, en hommage à Reynaldo Hahn, qui conduisait l'orchestre national, à Arles, lorsque que Géori Boué se révéla en 1941, dans le rôle de Mireille, ont accepté de chanter « Ciboulette ». Ces deux grands artistes le feront avec esprit et déférence tout à la fois.

22 h. 15, B.B.C. (342, 307, 373 et 449 m.) : WINSTON CHURCHILL prononce une allocution à l'occasion de l'ouverture de la campagne électorale

23 h. 30, Luxembourg : BENJAMINO GIGLI chante des mélodies ; le Boston Promenade orchestra joue de la musique légère.

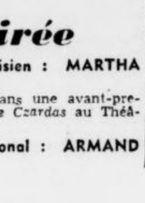

MARTHA EGGERTH est l'épouse de Jean Kiepura avec lequel elle a, durant de longues années, formé l'un des couples célèbres de l'écran. Martha Eggerth est aussi une grande cantatrice. Elle a sacrifié une partie de sa carrière à Mozart. Elle revient aujourd'hui à Paris et va paraître ces jours prochains sur une de nos scènes où elle interprétera une opérette viennoise qui, nous en sommes sûrs, ne sera pas du même genre que la « Reine des Valses » de si triste mémoire.

Un pathétique roman du chirurgien américain Frank G. SLAUGHTER

AFIN QUE NUL NE MEURE

Résumé des chapitres précédents. — A force de privations et de courage, Randolph Warren est parvenu à terminer brillamment ses études de médecin. Il est alors entré comme interne au service de chirurgie de l'hôpital de Lakeview. Il n'a guère eu le temps de connaître des aventures sentimentales. Au bal de promotion cependant, il s'est intéressé à une jolie infirmière, Ann Trent, qui semble du dernier mieux avec un commande de Ran, Larry Wilson. Mais Ann Trent, qu'il a retrouvée à Lakeview a toujours fait mine de l'ignorer. Un soir, Ran apprend que Larry, ayant déserté son poste de garde pour aller danser, est appelé en ville pour un accouchement. Bien que Tim Brennan, un de ses camarades de passage à Lakeview, le lui déconseille fortement, Ran décide de remplacer Larry. L'accouchement se passe bien. Mais Ran a justement eu comme infirmière Ann Trent...

11. - Une radio bouleversante...

CETTE nuit-là, Ran eut vraiment peu de temps pour dormir. Dès huit heures, il était déjà dans le cabinet de toilette de la principale salle d'opération et se brossait les mains en conscience. Midi avait sonné avant que, la dernière des opérations inscrites terminée, il pût déposer ses gants et quitter sa blouse. Il rencontra Tim Brennam dans le long couloir conduisant à la salle à manger.

— Déjà levé ? Je ne m'attendais pas à vous voir hors du lit avant le dîner, après une nuit de vadrouille et d'orgie.

— Un train à prendre ! C'est la l'empoisonnement d'une situation comme la mienne : pas moyen d'être absent vingt-quatre heures ! Si d'aventure ça vous arrive, la première chose que vous apprenez en rentrant c'est qu'une mère de qui vous attendiez la délivrance pour bien plus tard a pris idée de donner de l'air anticipativement à son descendant — de sorte que vous avez bel et bien perdu trente dollars ! Pas de difficultés avec votre accouchement ?

— Pas trop. Seulement une séparation du placenta, et il a fallu faire, à domicile, une retroversion et une extraction.

— Vous avez employé toute votre veine d'un seul coup, fils. Et il faut que vous soyez le dernier des idiots pour être à ce point poire à l'égard de Larry Wilson. C'est une chance pour vous deux que les choses aient bien tourné. Mais si elles avaient tourné mal, ce n'est pas Larry qui aurait trinqué le plus dur. C'est à M. Randolph Warren qu'on aurait coupé le cou. Professionnellement parlant.

— Ce qu'il y a de grave, Ran, c'est que vous pensez toujours à prendre sur vos épaules les difficultés des autres. Cet esprit de croisé ne vous mènera nulle part. Les gens que vous aidez ramperont derrière vous pour vous mordre. Quand il s'agira de vous faire une clientèle, vous découvrirez que personne ne se souciera de vous que vous-même. Le type d'à côté est trop occupé à gratter le sol afin d'y trouver sa vie pour s'en faire au sujet de la vôtre !

LES visites des salles et le service des urgences occupèrent Ran jusqu'à neuf heures du soir. Il n'avait aucun motif particulier de se rendre à la Clinique des Femmes, mais sans savoir au juste comment, il se retrouva debout devant la porte ouverte de la pièce où travaillaient les infirmières du service extérieur de l'Obstétrique.

Ann était penchée sur une table, préparant les fournitures à stériliser. Elle avait enlevé son bonnet et ses cheveux étaient tout embrouillés par la chaleur. Elle leva la tête, se souleva et tendit la main vers son bonnet.

— Ne prenez pas la peine, fit Ran. Visite non officielle. Entendu dire quelque chose concernant Maria ?

— L'infirmière de jour y est allée pour baigner le bébé. La mère et l'enfant se portent bien. Son mari répand partout l'évangile du meilleur docteur accoucheur qui a sauvé sa femme et son bambino.

Ann sourit et reprit son travail.

— Vous et moi avons décidé d'être amis, reprit le visiteur.

— Sous certaines réserves, souligna-t-elle.

— Cependant il vous reste une arrière-pensée que je ne devine pas. Je me demande ce que vous avez contre moi.

— Eh bien ! je vous crois très vaniteux.

Honnêtement choqué, il dit :

— Je ne le suis « pas » !

— Si. J'ai bien peur que vous le soyez. Le fait que tous les internes et toutes les infirmières vous considèrent avec une sainte terreur vous a mené à considérer que tout vous est dû.

— Rien d'autre ?

— Si. Vous manquez de courtoisie et de délicatesse.

— Par exemple ?

— Vous entrez ici et vous remplissez la pièce de fumée de pipe

— Ce sont mes mauvaises manières. Elles me viennent tout naturellement. Ça ne veut rien dire.

— Pas d'importance. Elle l'arrêtait comme il allait vider sa pipe dans l'évier ; mais il y a quelque chose qui a de l'importance : vous grognez après les infirmières.

— Seulement, protesta-t-il, quand elles prétendent me dire ce que j'ai à faire ou quand elles me passent des ciseaux dont vous ne voudriez pas pour déterrer des pommes de terre.

Ce qui la fit rire. Mais elle continua :

— En général, je n'aime pas les internes.

— Je ne suis pas exactement un interne.

— Le principe est le même. Chaque fille qu'ils rencontrent ne leur paraît que le point d'une nouvelle aventure.

— Si c'est là un avertissement, dit-il doucement, il est inutile. Si j'ai quelque peu dépassé les limites la nuit dernière, vous aviez été assez provocante pour cela, et vous le savez.

— Oui, docteur Warren, admit-elle, l'air soumis.

— Il se peut que je sois dans mon tort sur les autres points, mais je ne suis pas un Casanova, dit-il, en lui décernant un regard dur qu'elle eut la sagesse de ne pas rendre.

» Cependant, si tel est votre bon plaisir, je puis vous offrir un sifflet de police comme instrument de protection, au cas où nous sortirions ensemble. »

— Est-ce pour une invitation ?

— Cela pourrait en devenir une.

— Eh bien ! en voilà de belles ! interrompit, de la porte, une voix joyeuse et amusée. L'espoir de mon cœur avec mon copain ! Depuis combien de temps les choses vont-elles à ce train ?

Larry Wilson entra nonchalamment. Même à cette heure tardive, il avait parfaitement

Pour vaincre cet après-midi à MURRAYFIELD

L'Ecosse compte sur ses trois-quarts la France sur le dynamisme de ses « bleus »

EDIMBOURG. (Par téléphone.) — L'équipe de France a connu exceptionnellement en Ecosse, on peut le dire, un début de séjour plus que favorable. Le ciel était bleu, la température douce, comme aux premiers beaux jours de printemps. Aussi, toute la journée, hormis le pensum de l'entraînement qui dura tout au plus une heure, fut elle employée par nos rugbymen en promenades de délassement, en visite des magasins et en parties de belote jusqu'à la tombée de la nuit. Et ce fut enfin une courte soirée à l'Empire Theatre avant d'aller prendre un dernier repos.

L'atmosphère d'Edimbourg était d'autant plus favorable à cette veillée d'armes que les deux équipes appelées à en découdre tout à l'heure sur le

De notre envoyé spécial
Géo VILLETAN

terrain immense de Murrayfield, avaient fraternisé et connu leur nuit de repos sous le même toit du North British Hotel.

Ce matin, l'un des premiers levés, le demi d'ouverture Bruce Lockhart, qui parle français comme vous et moi, affichait une bonne humeur qui faisait plaisir à voir.

Porteur du kilt traditionnel, comme son associé de la mêlée Dorward, il me disait :

« Si nous gagnons cet après-midi, ce sera grâce à la vitesse de nos trois-quarts, car ce qu'on m'a dit de vos avants après l'entraînement, me laisse supposer que les nôtres ne les manœuvreront pas facilement. »

Mais j'ai entrevu pourtant les colosses de la troisième ligne écossaise : Elliott, qu'on a promu capitaine (puisque Keller, son compagnon, est Australien et que cela avait mal sonné l'an dernier dans le terroir) et enfin Kinninmonth, grand et robuste gaillard qui va dominer de la tête et Bienès et Basquet et Prat. Pour en conclure aussitôt qu'avec ce trio de première classe, en face d'eux le labeur de nos trois titulaires va être extrêmement sérieux et compliqué.

Les « bleus » en forme et confiants

Chez les Français, le moral est non moins élevé. Bonnus, Lavergne et Ferrien me confiaient, en effet :

« Nous sommes heureux d'être promus internationaux, mais ce que nous désirons davantage avant de jouer le match, c'est de pouvoir acquérir la certitude que nous pourrons garder la « cape » et jouer le second France-Irlande le 18 janvier, à Paris, tous ensemble. »

Si l'équipe de France, ce soir devait être battue — elle a pourtant autant de chance de vaincre que celle d'Ecosse — on ne saurait l'accuser de ne point s'être assez convenablement préparée en vue de ce match. Elle a fait montre, en effet, d'une sagesse, d'une discipline, consentie mais exemplaire qui témoignent de son ardent désir de vaincre.

L' « Edimbourg Evening News », notamment, écrit :

« L'Ecosse peut gagner par ses trois-quarts si... »

Ce si d'une significative réserve prouve que l'Ecosse redoute nos avants.

La première question que nous posa le capitaine Elliott, par exemple, lorsqu'on prit contact avec lui, avait été la suivante :

« Est-ce que votre ligne d'avants est aussi lourde et difficile à manœuvrer que celle de l'an dernier ? »

Lorsqu'on lui eut révélé la transfusion imposée à notre mêlée, il conclut :

« Alors, nous ne sommes pas certains de gagner. »

M. Trevor Jones, l'arbitre gallois qui va diriger le match, terminait cette conclusion d'Elliott par ces mots :

« Somme toute, vous avez fait prendre un bain de vapeur à vos avants ; vous y gagnerez dans l'ensemble d'avoir perdu plus de cent kilos. »

Tout ceci a préfabrique, on peut l'écrire, le succès d'Ecosse-France. »

« Si l'on ne peut prévoir 80.000 personnes comme pour Ecosse-Angleterre, me disait l'ancien arrière international Prysdale, devenu dirigeant et sélectionneur de la Scottish Rugby Union, par contre, nous attendons 40.000 spectateurs. »

Quarante mille spectateurs parmi lesquels, nous l'avons appris un peu avant l'heure du déjeuner, se sont glissés deux sélectionneurs gallois, venus tout exprès de Cardiff pour voir ce qu'est l'équipe de France 1950.

Mais, à l'heure où je vous trace ces lignes, déjà les restaurants menacent d'être envahis par la caravane de consommateurs pressés, parmi lesquels se glissent les cinquante supporters accourus de Paris pour applaudir aux exploits de l'équipe de France. De longues files de cars, de voitures particulières s'acheminent vers le fameux terrain mascotte de Murrayfield.

1950, année de la rénovation française va-t-elle être aussi l'année de la surprise et de la première victoire des tricolores en ce cadre majestueux ? Côté écossais, côté français, la cote est à peu près la même : égalité. C'est tout dire

MARTINEAU revient en forme

Fernand Martineau est parti pour l'Italie, en remplacement de Cornu, avec Alex et Ginette Jany, et Georges Vallerey.

Avant son départ la F. F. N. avait demandé par téléphone, à Dupont, ce que valait son poulain.

« Dédé » répondit qu'il valait entre 5' 5" et 5' 10". La F. F. N. ne se contenta pas de ce renseignement et demanda que Martineau fasse, sur-le-champ, un 400 mètres.

Or, Fernand venait de terminer son entraînement à la piscine de la rue de Pontoise. Néanmoins, il se mit à l'eau ; Le temps fut de 5' 7".

G.-B. GROSBORNE.

Cette jolie fille ne fut pas diabolique

Mme Myriam Champigny (prix littéraire de football) a tiré hier soir les seize rencontres du prochain tour de la Coupe. Elle ne fut en rien diabolique puisque les plus grands matches seront Strasbourg-Sète et Nimes-Rouen.

Le sort a ménagé les « grands » : Lille, Racing, Reims... et même les « petits » puisque Sedan et Montreuil, héros des 32es de finale, rencontreront les amateurs de l'Arago et de Vichy.

PREMIÈRE JOURNEE DES MATCHES-RETOUR CALME MAIS...

LILLE A MONTPELLIER ET REIMS CONTRE RENNES

n'ont pas gagné... d'avance

■ La première « journée » des matches retour du championnat de Division nationale aura lieu en... deux actes, car deux des rencontres se produiront cet après-midi, l'une à Marseille entre l'O.M. et Nancy, l'autre à Roubaix entre le C.O.R.T. et Sète.

Par Lucien GAMBLIN

■ Lille, leader inderacinable, va affronter Montpellier au stade du Clapas avec une équipe modifiée du fait que Jadrezack et Lechantre sont blessés et seront remplacés par Vinze et... Temposwski. Encore faut-il admettre que ce dernier soit un remplaçant !

■ Mais, malgré les très bons résultats réalisés par les Montpellierains depuis quelques semaines, nous ne pensons pas qu'ils puissent mettre en échec le onze lillois, toujours aussi complet, autoritaire et habitué au succès.

Nice en appel

■ On attend beaucoup à Nice du match que vont disputer les joueurs niçois, à Saint-Maurice, contre l'équipe du Racing Club de Paris. On attend surtout quoi ? Une victoire qui réhabiliterait le onze azuréen dont l'élimination de la Coupe de France par Sedan a été la plus forte sensation du dernier « tour » de la Coupe.

■ Sochaux espère bien acquérir deux points aux dépens de Strasbourg, malgré la présence de Bihel au centre de la ligne d'attaque alsacienne. C'est là chose possible, mais il faut, aux doubistes, compter avec la forme ascendante du onze strasbourgeois qui paraît décidé à remonter une pente qu'il a descendue pendant les deux premiers mois du championnat !

■ Toulouse, encore tout meurtri de sa défaite par Nîmes, mais toujours second du classement, s'apprête à recevoir Saint-Etienne dont l'équipe serait de tout premier ordre, si la ligne d'attaque était seulement d'une efficacité moyenne. Les avants stéphanois ne nous semblant pas armés suffisamment pour réduire la vigilance, l'expérience et l'adresse des défenseurs toulousains, nous pensons que les points du match resteront au stade vélodrome de Toulouse et qu'un match nul satisferait les joueurs de Saint-Etienne, à moins que Cuissard...

Metz a besoin de points, Lens aussi

■ Reims-Rennes, à Reims, devrait se terminer à l'avantage de la formation rémoise qui suit une courbe ascendante depuis deux mois, et qui s'est sensiblement sera loin de se présenter dans sa meilleure composition.

■ Le match de Paris opposera au Parc des Princes le Stade Red Star aux Girondins qui jouent un rôle de premier plan dans le championnat. La formation stadiste sera encore changée, et l'on n'ose lui accorder la moindre confiance tant elle a déçu ses plus chauds partisans. Et puis, il faut compter avec la valeur du onze bordelais qui est beaucoup plus certaine que celle de l'équipe stadiste.

LA TURQUIE IRA A RIO

ANKARA. — Dans une déclaration à la presse, diffusée par Radio-Ankara, le président de la fédération turque de football a déclaré que l'équipe de Turquie participerait à la poule finale de la Coupe du monde, en juillet, à Rio-de-Janeiro.

N.D.L.R. — On sait que la Turquie faisait partie de la poule Autriche-Turquie et qu'un seul de ces deux pays devait être qualifié. Les deux nations se sont rencontrées une fois (Autriche bat Turquie (1-0) à Vienne).

Mais l'Autriche a déclaré forfait il y a une semaine et la Turquie se trouve ainsi qualifiée.

Dimanche à 14 h. 30 au Parc des Princes

But du Stade devant Bordeaux : *s'éloigner de la "lanterne rouge"*

Le Stade-R.S. retrouve enfin ses titulaires et jouera dimanche au Parc des Princes au complet devant les Girondins de Bordeaux. En fait, depuis le jour de Noël, le club parisien devait se passer des services de Hon et Grégoire, suspendus, et de ceux de Colon ne, malade. Ce fut un handicap qu'il passa honorablement (battu à Marseille 2-1 et vainqueur en Coupe de Quimper 2-0).

Avec leurs vedettes retrouvées, les Parisiens vont s'attaquer à une tâche importante : éviter la zone dangereuse. C'est le but essentiel du président Malaud et des dirigeants stadistes. Leur club est actuellement quinzième avec Montpellier, et seules deux équipes sont plus mal classées : Sète et Metz. Il va donc lui falloir prendre des points à chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Contre Bordeaux, ce ne sera pas facile. Les Girondins figurent parmi les meilleures équipes du moment. Nous le savons vus une fois déjà à Paris battre le Racing à Colombes. Ils paraissent de taille à renouveler cette victoire.

Pourtant, avec le Stade, on n'est jamais certain de son comportement. Bordeaux, et c'est son président M. Pujol qui l'affirme, a toujours un passage à vide entre la mi-décembre et la mi-janvier. En a-t-il terminé aujourd'hui ?

Débuts parisiens de Rodriguez

Le public de la pelouse d'Auteuil verra à l'œuvre la dernière recrue du Stade, l'Uruguayen Serge Rodriguez. Ce dernier, s'il a déjà joué deux fois en province, n'a pas encore débuté à Paris. Ce qui nous permettra de trancher entre ceux qui le jugent de valeur et ceux qui l'estiment insuffisant.

PARC DES PRINCES, 14 h. 30.

STADE-R. S.

Crosland (1)
Pascual (2) — Drouet (3)
Arnaudeau (4) — Hon (5) — Grégoire (6)
Rodriguez (8) — Vernier (10)
Sesia (7) — Leborde (9) — Favre (11)

Meynieu (11) — Kargu (9) — De Harder (7)
Libar (10) — Mustapha (8)
Gallice (6) — Swiatek (5) — M'Barek (4)
Merignac (3) — Garriga (2)
Depoorter (1)

BORDEAUX

★ Le R.C. Paris, pour le championnat de France amateurs, déplacera demain, à Béthune : Planche ; Genet, Gandon ; Druart, Paul Jurilli ; Jackie Barreau ; Guinard, Bruley, Krupsky, Carpentier, Damenonville.

Les Bordelais pourront permuter

BORDEAUX. — Les Girondins, après un dernier entraînement, vendredi matin, au stade des Chartrons, paraissaient en excellente condition pour affronter le Stade Français à Paris.

— Je suis fort ennuyé — nous disait l'entraîneur Gérard — pour former la ligne d'avants. J'ai deux ailiers gauche en condition : Rodriguez et De Harder. Vu la partie en coupe de ce dernier, je vais le maintenir. Comme inters : Libar, Meynieu, Mustapha ; Kargu, toujours comme centre avant : Persillon, comme ailier droit. Notre ligne de demis semble inamovible, avec M'Barek, Swiateck et Gallice. Elle nous donne entière satisfaction. Swiateck est près de sa grande condition. Garriga et Mérignac ainsi que Depoorter sont nos défenseurs les plus sûrs. »

L'énigme de la ligne d'avants ne sera résolue qu'au dernier instant avec les hommes suivants : De Harder, Mustapha, Kargu, Meynieu, Libar, Persillon, ce qui permet de multiples combinaisons que je ne prendrai qu'à l'ultime moment du jeudi.

● **LAUSANNE**. — Victime d'une blessure à la jambe, à Anvers, Ferdinand Kubler devra se reposer pendant un mois.

Au Perreux, l'A. S. F. souffrira devant BRUAY

Demain, à 14 h. 30, au stade municipal du Perreux, l'A.S.F. reçoit Bruay en championnat.

Match d'importance pour les banlieusards qui veulent éviter la descente.

BRUAY : 3e, 19 points ; 15 matches : 8 gagnés, 3 nuls, 4 perdus.

LE PERREUX : 9e, 14 points ; 14 matches : 6 gagnés, 2 nuls, 6 perdus.

Dernière performance

(en Coupe de France)

BRUAY : éliminé à Orléans par Saint-Gaudens (2-1).

LE PERREUX : vainqueur de Lorient (3-2) à Blois.

Leurs atouts

BRUAY : Duhamel, François, Idzak, Jesiak.

LE PERREUX : Thomas, Loison, Rancillon, Escaravage.

Favori

Les Nordistes, plus complets dans leur ensemble devant vaincre un adversaire qui sera privé de Ferrière, Taravella, Marion et Duport.

A.S.F.-PERREUX. — Balay ; Daubié, Loison ; Capron, Thomas, Castignoli ; Métairie, Bartolini, Rancillon, Della-Cieca, Escaravage. — Entraîneur : Thomas.

U. S. BRUAY. — Lefebvre ; Sciecszyk, Caucheteux ; Duhamel, François, Idzak ; Ziwocki, Jesuita, Marciniak, Lapé, Halipret. — Entraîneur : Fournier.

● **Jef SOMERS** a annoncé qu'il disputerait Bordeaux-Paris et que 1950 serait sa dernière année

Contre l'armée britannique du Rhin

Les "cadets" de France passent leur examen devant le public parisien

L'armée britannique du Rhin qui jouera demain à Jean-Bouin est-elle, pour nos espoirs du rugby, commandés par Michel Sorrondo (un *chevronné*), un adversaire à la hauteur ?

Sur le plan technique, évidemment, nos jeunes prendront encore une bonne leçon.

Privés de grands matches on aurait aimé voir une formation plus dans le bain que les militaires d'occupation, une sélection Oxford-Cambridge, par exemple !

Malgré tout, le public parisien n'est pas tellement gâté en rugby de qualité. Il aura l'occasion de juger les qualités de ceux qui doivent, dans un avenir assez prochain, faire la relève. Les ailiers Crayssac et Michel, rapides et décidés, la paire de demis David-Danos, qui devrait être le point fort de notre sélection ; les avants Mias, un très beau gabarrit ; Manterola, Lenlaud, formés à l'excellente école montferrandaise et international junior, malgré leur âge, sont déjà aguerris par les matches de sélection et... le championnat... Encadrés par l'international montalbannais Sorrondo, les racingmen Pardas et Fontvielle, nos cadets, devraient, par leur fougue et leur allant, touffer les Britanniques. Mais la présence des ailiers Alladyce et Redgrave, de l'ouverture Brown et des avants Cook, Bradfield, Hawkins, est la garantie d'un débat de qualité.

G. de FERRIER.

— Demain, le Red Star reçoit, à Saint-Maur, le quinze de Poissy.

DEMAIN A JEAN-BOUIN, 15 heures.

SÉLECTION FRANÇAISE (bleu)

BRUN (15) (Vienne)

CRAYSSAC (11) (Toulouse) — M. SORRONDO (12) (Montauban) — GOUSSE (13) (Soustons) — MICHEL (14) (Bourg)

DAVID (o.) (10) (Toulon) — DANOS (m.) (9) (Albi)

BOURDEU (8) (Lourdes) — MIAS (7) (Carcassonne) — JOCHEM (6) (Red Star)

MANTEROLA (5) (Lourdes) — PARDAS (4) (R.C.F.)

LENIAUD (3) (Montferrand) — ANDRIEU (1) (Narbonne) — FONTVIELLE (2) (Racing)

WOLFE-MURNAY (15) — P. GARBUTT (14) — J. MILLES (13)

H. HAWKINS (11) — J. BRADFIELD (12)

A. GILCHRIST (10) — P. MALLINS (9) — L. COOK (8)

R.E. BROWN (o) (6) — J. DOUGLAS (m.) (7)

G. ALLADYCE (5) — G. JARMAN (4) — J. BENNETT (3) — R.M. REDGRAVE (2)

A. DICKINSON (cap.) (1)

ARMÉE BRITANNIQUE DU RHIN (blanc)

Arbitre : M. R. ROUS (Paris).

C'était la foire...

Les séances de tirage au sort des matches de la Coupe de France se confondent de plus en plus avec les assemblée foraines.

« C'est une vraie foire ! » disaient les « anciens », et ils avaient raison.

D'autre part, on se demandait, hier soir, comment le millier de personnes présentes s'échapperait de la salle s'il se produisait un incendie pendant la réunion ?

Espérons que la 3F se saisira de la question !

Le championnat de Paris

Demain, à 15 heures, sur le terrain du club premier nommé, onzième journée du Championnat de Paris : Colombes (1)-Pontoise (6) ; Le Vésinet (4)-Poissy (7) ; Stade Français Red Star (8)-Saint-Maur (2) ; Provins (13)-Juvisy (3) ; C.A. Paris (12)-Amicale (5) ; Corbeil (10)-Vitry (11). Hors championnat : Saint-Germain (9)-Réserve « pro » du Racing.

LYON continuera sa promenade en championnat de France de basket

Le Championnat de France de basket-ball commence aujourd'hui à dix titres divers, se présentent comme fort intéressantes. En province, ses matches retour et la division nationale nous offre huit rencontres qui, le tenant du titre, Villeurbanne, reçoit Pont-l'Evêque ; son succès doit être plus net qu'au match aller (30-27).

A La Rochelle, les joueurs locaux reçoivent Montbrison. A l'aller, les Charentais furent battus de justesse (20-19). Il ne semble pourtant pas que l'avantage du terrain puisse cette fois leur permettre d'envisager le succès. De toute façon les joueurs parisiens seront à l'ouvrage. A Tours, le P.U.C. vainqueur à l'aller (54-42), aura du mal à renouveler son succès... Mais les Universitaires qui progressent sont capables de cet exploit.

Plus difficile apparaît le match que l'Hirondelle des Coutures doit livrer à Bellegarde. Vainqueurs à l'aller, les Parisiens (46-41) peuvent revenir de l'Ain avec une défaite. Car, même sans Derency, les provinciaux seront dangereux chez eux.

Racing-Métro

A Paris, trois rencontres se dérouleront au gymnase Japy. Ce soir, le match vedette oppose le Racing au Mtro. Vainqueurs (41-38) voici trois mois, les hommes de Busnel seront encore à l'ouvrage. Mais si ses vedettes ont retrouvé la cadence, le succès sera net.

Egalement ce soir, le S.C.P.O. doit, devant Toulouse, triompher à nouveau. A l'aller les Parisiens triomphèrent 32-26.

Demain, avec deux rencontres du championnat parisien honneur, Monaco se présentera à nouveau devant le public parisien. L'Avia fera les frais de ce match, avec brio certes, mais les Azuréens triompheront... plus nettement peut-être qu'à l'aller (37-24). Ce match mérite une attention particulière... car Monaco doit affirmer sa position de leader dans la poule B.

Jean LAPEYRE.

L'affaire DEPOORTER rebondit

BRUXELLES. — La chambre du conseil statuera, le 26 de ce mois, sur le renvoi éventuel devant le tribunal correctionnel, du chauffeur de la voiture belge qui portait la plaque de la L.V.B., et du fils d'un dirigeant belge qui l'accompagnait, M. Smulders.

L'enquête a été d'autant plus laborieuse que tous les documents ont dû être renvoyés, à plusieurs reprises, de Suisse en Belgique ou de Belgique en Suisse par la voie diplomatique et que de nombreuses traductions officielles ont dû être établies pour des documents rédigés en langue allemande.

Les héritiers de la famille Depoorter se sont, à l'époque, portés partie civile.

Espérons que, cette fois, la lumière complète sera faite sur la disparition tragique du malheureux coureur belge. — P. B.

Vélo - actualités

● **Ferdi KUBLER**, blessé au genou, samedi dernier, à Anvers, doit observer un long repos. Le champion suisse ne courra plus sur piste cet hiver.

● **Van STEENBERGEN**, entre ses contrats à Gand (22) et Paris (29) résidera en Suisse, à Arosa.

● **Lucien ACOU** a été engagé par M. Ludovic Feuillet pour courir le Tour des Flandres, Paris-Roubaix, Paris-Bruxelles et Paris-Tours. Florent Rondelé et Lucien Mathys ont, d'autre part, resigné pour M. Ludo.

● **SENFFTLEBEN-IACOPONELLI**, Middelkamp - Schumaker, Rigoni - Terruzzi, Kilian-Lohmann sont les premiers engagés pour les Six-Jours de Hanovre (2-8 février).

"Mon rêve : être champion du monde et me retirer du sport" confie COPPI à COSTE

TOULON. — Le vainqueur des « Nations », Charles Coste, a été reçu gentiment par son rival et grand ami Fausto Coppi, à Sestri.

— Coppi, nous a dit Coste, est toujours aussi aimable, aussi affable, heureux d'accueillir un camarade. Il mène chez lui une vie très simple. Son grand divertissement est la chasse aux canards, sur les étangs de Venise, où il fait grand ravage, car il est très adroit.

Dimanche, Coppi reprendra l'entraînement ; un entraînement assez sévère, car Fausto, qui s'est reposé un mois, a pris quelques kilos et il veut être en forme dès le début de saison.

Etre champion du monde

Coppi ne sait pas encore les épreuves qu'il disputera en France. Il n'a encore rien décidé, même pas pour la Ronde du Carnaval, à Aix. Il espère, cependant, y participer. Il voudrait bien gagner une grande classique française, Paris-Roubaix surtout. Mais son objectif n° 1 est le championnat du monde sur route.

Quand il aura ce titre à son palmarès, peut-être pensera-t-il à se retirer.

Coste a reconnu Milan-San Remo

Charles Coste voudrait bien s'essayer dans Milan-San Remo. Aussi, profitant d'un voyage d'agrément en Italie, il a reconnu le parcours.

« La fin est très dure, nous a-t-il déclaré, mais la course me plairait, car c'est vraiment une belle route... »

Le vainqueur des « Nations » reprendra demain l'entraînement, puis il ira passer quelques jours à Menton et ouvrira la saison par le Mont Agel, fin février.

GASTINEL.

A Michèle Angirany l'épreuve de fond du Critérium national féminin de St-Gervais

SAINT-GERVAIS. — Sur le plateau du Bettex magnifiquement ensoleillé s'est déroulée ce matin la première épreuve de fond féminin française.

Odette d'Hespel, favorite, n'a pu donner le meilleur d'elle-même et dut céder la première place à Michèle Angirany, compatriote de Carrara, sa rivale la plus directe, qui fournit une course très régulière et très belle, prenant dix-huit secondes d'avance sur elle.

Alberte Roche, qui passait sixième à la première boucle, faisait un beau retour dans la fin du parcours, terminant quatrième derrière Denise Bégot, également très régulière.

L'équipe féminine de fond française partira fin mars pour Volodamen en Norvège, où elle participera à plusieurs courses. Résultats : 1. Michèle Angirany, 34' 12" ; 2. Odette d'Hespel, 34' 30" ; 3. Denise Bégot, 35' 39" ; 4. Alberte Roche, 36' 41" ; 5. Nickler, 37' 52" ; 6. Coche, 39' 37" ; 7. Rousset, 43' 37".

En panne aux U.S.A., 13 Françaises venues courir des 6 Jours se trouvent sans ressources à New-York

NEW-YORK. (Par câble.) — Grâce aux bons offices d'un certain Jimmy Proscia, dit « Jimmy la Baleine », prétendu organisateur de courses cyclistes aux Etats-Unis, treize Françaises et une Anglaise se trouvent en ce moment sur le pavé de New-York, où elles vivent, pour l'instant, de la charité de leurs compatriotes. Seul, Dieu sait de quoi elles vivront lorsque cette charité aura épuisé ses ressources...

Il s'agit de Mmes et Mlles Friedrich, Culinas, Lasserre, Barbe, Daguebert, Haury, Lauk, Regnier Donat, Sutcliff et des sœurs Bettuzzi et Renucci, toutes licenciées de la F.F.C.

Par l'entremise d'André Mouton, ces jeunes femmes et jeunes filles — il y a quatre mineures — ont été engagées par Proscia pour venir courir au Canada et aux Etats-Unis des épreuves intitulées « Bicycle Derby ». Leur contrat stipulait : voyage aller et retour payé, le billet de retour devant être déposé entre les mains d'une certaine association cycliste américaine qui n'existe que dans la cervelle de M. Proscia. Les engagées devaient également recevoir vingt-cinq dollars par course.

Inutile de dire que les termes de ce contrat n'ont pas été respectés. Les plus favorisées d'entre nos infortunées compatriotes ont reçu environ 420 dollars pour trente et une courses. Hélène Friedrich, qui eut la malchance de tomber et faillit se tuer lors de sa troisième course — inutile de préciser que M. Proscia n'était pas assuré — n'a touché, elle, qu'environ 180 dollars pour un voyage qui dure depuis plus de deux mois. Quant au billet de retour, les malheureuses filles l'attendent encore. Il a disparu — tout comme leur matériel personnel avait été saisi au Canada — devoré par l'impécunieux M. Proscia.

Nos compatriotes n'ont donc pour vivre aujourd'hui à New-York que les promesses de M. Proscia, qui parle d'organiser à Cleveland, à Pâques ou à la Trinité..., mais qui se garde bien de parler du fameux billet de retour.

En désespoir de cause, les victimes de M. Proscia sont allées trouver le consul de France qui n'a pas manqué de déclarer que le consulat n'est pas une entreprise philantropique ni un asile de nuit, mais qui leur a tout de même donné l'adresse d'un bon avocat...

Je ne sais pas si l'avocat a l'intention de subvenir aux besoins de ses clientes ou s'il pourra faire sortir des poches de Proscia l'argent qui ne s'y trouve sans doute pas. Ce que je sais, c'est qu'il est de notre devoir de mettre en garde les sportifs français contre de semblables affaires pour le compte de l'organisateur Proscia.

André Mouton arguera certainement de sa bonne foi. Possible. Mais comment ne pas se souvenir de l'expérience des Six-Jours de Washington, Cleveland et autres lieux dont l'organisateur était le même M. Proscia, dit « la Baleine » ?...

Pour ceux qui seraient tentés de prendre cette affaire à la légère, j'ajouterai que l'une des filles mineures a disparu depuis quelques jours. Or, la loi américaine ne badine pas avec ce genre de plaisanterie...

Robert BRE.

EZZARD CHARLES

désire mettre son titre en jeu devant

JOE LOUIS

NEW-YORK. — Ezzard Charles, champion du monde poids lourd, qui a reçu deux offres pour mettre son titre en jeu n'a pris encore aucune décision.

A ce sujet, Jake Mintz, un des managers du champion du monde, a déclaré : « J'attendrai deux semaines pour savoir si un combat avec Joe Louis est possible... et je crois que cela est réalisable. »

● **Portuguez vainqueur**

NEW-YORK. — Vendredi soir, au Madison Square Garden de New-York, le boxeur poids moyen costaricain Tuzo Portuguez a battu l'Américain Paddy Young par arrêt de l'arbitre au huitième round pour blessure.

A Alger, sur l'hippodrome Caroubier

Reiff, avantagé par le terrain lourd : *"Le sprint, je crois, sera décisif"*

(De notre envoyé spécial L. NAVILLE)

ALGER. — Arrivées jeudi soir à Alger, les vedettes du Cross d'Alger, Reiff, Paris, Leblond, Gailly, avec El Mabrouk (qui préféra rester en famille), ont reconnu le lendemain l'hippodrome du Caroubier, sur lequel ils évolueront pour la première fois cet après-midi. Les récentes pluies avaient alourdi le terrain, mais on aura malgré tout un parcours assez souple.

Gaston Reiff qui traîne derrière lui une nuée de curieux, a trouvé le sol à son goût, approuvé tant par ses compatriotes Gailly et Leblond, que par André Paris. Celui-ci, isolé ici, fait partie de la petite colonie belge que complète Mme Reiff et l'entraîneur Marcel Alavoine. Celui-ci se tient sur une prudente réserve lorsqu'il est question de la forme présente de ses trois poulains. Cependant, il ne cache pas qu'il serait fort surpris d'une défaite de Reiff et nous explique :

« Bien qu'il ait suivi une assez courte préparation, deux semaines pour préciser, Gaston possède en lui assez de ressources et de cran pour vaincre. Il ne s'agira pas de beaucoup s'en faut, de battre un record, mais de conduire une course sage dans sa première partie. Vous savez comment il termine, aussi n'est-il pas utile d'insister. N'attendez cependant pas un succès aisé. Paris et El Mabrouk ne le ménageront pas, d'autant plus qu'ils sont mieux préparés que lui.

Quant au principal intéressé, toutoujours aussi affable, il ne prononce que deux mots : « On verra ».

Même au cours de la réception organisée hier soir, il ne se départit pas de son mutisme. Seule Madame Reiff, a recueilli ses impressions toutes personnelles s'entend.

Pour sa part, André Paris, en bon normand, ne tient pas à confirmer ou infirmer les bruits selon lesquels il serait en grande forme. Mais El Mabrouk qui a retrouvé parents et amis est gai comme un pinson et nous a dit :

« Avant de prendre un mois de vacances, je me dois de faire un beau cadeau à Schmitt au Stade Français et à mes supporters algérois. »

Acceptons-en l'augure, mais de là à battre Reiff et Paris...

A Chartres, Cerou, Varnoux dernier test pour Pujazon

Après une suspension d'un mois, les hostilités vont reprendre en cross-country, dès aujourd'hui à Alger et demain dimanche à Chartres.

Moins d'étoiles internationales à Chartres, mais ensemble plus homogène.

Raphaël Pujazon tentera de se réhabiliter de sa mauvaise course d'Alger. Nous saurons après l'épreuve si le champion d'Europe de steeple peut espérer jouer encore les premiers rôles cet hiver.

Le bruit court d'ailleurs que Pujazon déciderait de s'abstenir de participer aux prochains championnats de Paris, le 22 janvier, si son exhibition n'était pas satisfaisante. C'est donc pour lui un ultime test.

Nous verrons aussi le vainqueur de l' « Ayçaguer », Hamra, pas très brillant aux championnats départementaux, et le vainqueur du Cross du Mans, Boutard.

Ils auront à subir les assauts des Belges de Saint-Gilles, Theys, Wauters et Scoonjans, tous trois internationaux, de Guyodo, de Capel, d'Allix, de Furic, mais surtout de Cérou et de Varnoux.

Mais la distance relativement réduite (9 km.), Cérou, en meilleure condition qu'il y a un mois, peut s'imposer, et Varnoux, deuxième au Bois de Boulogne, affirmer sa valeur.

Thery, auteur de performances honnêtes sur piste : 14' 45" au 5.000 mètres et 3' 58" au 1.500 mètres, l'été dernier, sera l'élément belge le plus marquant.

Raymond MARCILLAC.

UN TRIO DE FAVORIS : HARRIS, DERKSEN, BESSON

C'est à une réunion comprenant un programme très complet que M. Charles Joly convie ses fidèles, demain (14 heures), à Grenelle.

Nous y verrons :

Match des champions. — En trois manches, Reg Harris, champion du monde, sera opposé à Arie Van Vliet, récent champion d'Europe. Les deux champions se présenteront avec le poids dans les jambes de la réunion de ce soir à Anvers. L'Anglais rétabli, plus rapide actuellement, battra le Hollandais par deux manches à une.

Prix Franck-Kramer. — La lutte sera très serrée. Derksen sera notre favori. Lognay peut créer une surprise ; « Senfft » sera à surveiller.

Poursuite à l'italienne. — Harris, Van Vliet, Scherens, Derksen devront se donner à fond pour battre sur un kilomètre nos représentants : Gérardin, « Senfft », « Iaco », Lognay.

Prix Georges-Sérès (20 et 40 km.). — Lesueur, champion d'hiver, se heurtera pour la même fois à Frosio, Besson, Lemoine et Lamboley, dont ce sera la rentrée. Besson, toujours à l'aise à Grenelle, peut fort bien « tomber » un Lesueur pas encore très au point.

Brassard poursuite. — Vittupier (V.C.L.) rejoindra Multon assez rapidement.

René MELLIX.

Rentrée de Robic, Brûlé Rondeaux, Jodet à Buc !

Ce sera la première fois depuis le début de la saison parisienne de cyclo-cross que se trouveront réunies demain à Buc, les vedettes de la spécialité. C'est ainsi que le champion de France Roudeaux se heurtera non seulement à son ami et rival Robic, mais aussi à Jodet, dont il a pris en Suisse toute la mesure, à Brulé, Sforacchi, Baito, Fauvel, leader du championnat de Paris, les frères Faucheux, Varnajo, Boxcorps, Elie, Bonnaventure, Légras, Giraudot, Botrel, Grisé, etc., etc.

En tenant compte, toutefois, qu'il ne s'agira pour Robic et Brulé que d'une rentrée sans grande prétention encore, il est logique de s'attendre à un duel Rondeaux-Jodet pour la première place. Aux places d'honneur, nous voyons Fauvel, Sforacchi et, bien entendu, Robic quand même.

● **Marcel VENINEAUX** a renouvelé les contrats de Dubuisson, Geus, Somers, Van Herzèle et engagé Michel Remue après Achille Buysse.

CE SONT LES MÊMES POIDS LOURDS QUE LUNDI

...mais c'est une vieille affiche

... celle qui, il y a un an et demi, était affichée à Bruxelles à l'occasion de la compétition internationale des poids lourds. Les résultats ne seront peut-être pas les mêmes, lundi, au Palais des Sports...

Paris-presse l'intransigeant

DIX DES PLUS CÉLÈBRES ÉCRIVAINS FRANÇAIS VOUS RACONTENT L'HISTOIRE DU DEMI-SIÈCLE

1945-1950 : LA BOMBE ATOMIQUE

L'avion à réaction qui va transformer la navigation aérienne

1945

11 JANVIER. — Défaite allemande dans les Ardennes.
17 JANVIER. — Varsovie délivrée.
20 JANVIER. — Armistice avec la Hongrie.
29 JANVIER. — Le roi Pierre de Yougoslavie remet ses pouvoirs.
3 FEVRIER. — Libération de Colmar.
12 AVRIL. — Mort du président Roosevelt.
18 AVRIL. — L'armée Patton en Tchécoslovaquie.
22 AVRIL. — La Ire armée française franchit le Danube.
23 AVRIL. — Joukov à Berlin.
26 AVRIL. — Jonction des forces alliées et russes. Pétain est arrêté.
28 AVRIL. — Himmler offre une capitulation. Mussolini fusillé.
1er MAI. — Mort de Hitler.
7 MAI. — L'Allemagne capitule sans condition.
14 MAI. — Succès des partis de gauche et des mouvements de Résistance aux élections municipales françaises.
17 JUIN. — Ouverture de la Conférence des trois à Potsdam.
23 JUIN. — Ouverture du procès Pétain.
26 JUIN. — Signature de la Charte des Nations Unies. A la suite de la victoire travailliste le major Attlee forme le nouveau gouvernement
30 JUIN. — Pierre Laval remis aux autorités françaises.
6 JUILLET. — La première bombe atomique est lancée sur Hiroshima.
9 JUILLET. — Deuxième bombe atomique sur Nagasaki.
10 Juillet. — Le Japon capitule.
15 OCTOBRE. — Exécution de Laval.
21 OCTOBRE. — Election de l'Assemblée Constituante française. Succès des communistes, des socialistes et du M.R.P.
13 NOVEMBRE. — De Gaulle élu chef du gouvernement.
20 NOVEMBRE. — Ouverture du procès de Nuremberg.

1946

20 JANVIER. — Démission de de Gaulle. Félix Gouin lui succède.
AVRIL. — Conférence à Paris des Quatre Grands pour les traités de paix.
MAI. — Victor Emmanuel abdique.
19 JUIN. — Après élection d'une nouvelle Constituante M. G. Bidault président du gouvernement.
AOUT. — Conférence de la paix à Paris.
1er OCTOBRE. — Verdict à Nuremberg. L'exécution des condamnés à mort (11), aura lieu le 15.
13 OCTOBRE. — Adoption de la nouvelle Constitution Française.
10 au 28 NOVEMBRE. — Elections à l'Assemblée nationale : 182 communistes, 172 M.R.P., 102 S.F.I.O.

1947

16 JANVIER. — Vincent Auriol président de la République.
21 JANVIER. — Paul Ramadier, président du Conseil.
10 FEVRIER. — Signature à Paris des traités de paix avec l'Italie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et la Finlande.
13 FEVRIER. — Grève des ouvriers de presse
31 MARS. — Insurrection à Madagascar.
14 AVRIL. — Création du R.P.F.
5 JUIN. — M. Marshall, secrétaire d'Etat américain communique son plan d'aide aux pays d'Europe.
15 AOUT. — Proclamation de l'indépendance des Indes.
14-21 OCTOBRE. — Grève du métro, des autobus parisiens
13 NOVEMBRE. — M. André Gide reçoit le prix Nobel de littérature.
22 NOVEMBRE. — M. Schuman, président du Conseil.
28 NOVEMBRE. — Mort du général Leclerc, dans un accident d'aviation.
19 DECEMBRE. — Force Ouvrière se sépare de la C.G.T.
30 DECEMBRE. — Proclamation de la République populaire roumaine.

1948

24 JANVIER. — Alignement du franc sur le dollar à 214,39, la livre à 864.
29 JANVIER. — Gandhi assassiné.
10 MARS. — Jan Masaryk se suicide à Prague.
17 MARS. — Signature à Bruxelles du pacte occidental des « Cinq ».
3 AVRIL. — Entrée en vigueur du plan Marshall.
5 AVRIL. — Accord franco-vietnamien en baie d'Along.
7 AVRIL. — M. Benès démissionne. M. Gottwald lui succède.
23 AVRIL. — Les autorités soviétiques de Berlin rompent tout trafic avec les autres zones.
25 AVRIL. — Les Occidentaux organisent le ravitaillement par air de Berlin.
26 JUILLET. — Cabinet André Marie. Paul Reynaud aux Finances.
31 AOUT. — M. Robert Schuman forme un nouveau cabinet.
3 SEPTEMBRE. — Mort du président Benès.
6-8 SEPTEMBRE. — Vifs incidents à Berlin. Envahissement de l'hôtel de ville par les communistes.
10 SEPTEMBRE. — M. Queuille, chef du gouvernement français.
17 SEPTEMBRE. — Assassinat du comte Bernadotte.
21 SEPTEMBRE. — Marcel Cerdan champion du monde de boxe
30 SEPTEMBRE. — Montgomery président de l'état-major des cinq puissances occidentales signataires du pacte de Bruxelles.
19 NOVEMBRE. — Garry Davis, « premier citoyen du monde », réclame aux délégués des Nations Unies, siégeant au Palais de Chaillot, un gouvernement mondial.
15 DECEMBRE. — Mise en route de la première pile atomique française.

1949

22 JANVIER. — Prise de Pékin.
28 JANVIER. — Création du « Conseil de l'Europe ».
4 FEVRIER. — Le procès du cardinal Mindzenty, à Budapest.
16 FEVRIER. — Strasbourg, capitale de l'Union Européenne.
8 MARS. — Signature, à l'Elysée, de l'accord franco-vietnamien avec Bao-Daï.
4 AVRIL. — Signature, à Washington, du Pacte Atlantique.
8 MAI. — Le Conseil parlementaire de Bonn vote la Constitution de l'Allemagne de l'Ouest.
12 MAI. — Levée du blocus de Berlin
13 MAI — Admission de l'Etat d'Israël à l'O.N.U.
27 MAI. — Prise de Changhaï par les communistes.
2 JUILLET. — Mort, à Moscou, de Georges Dimitrov.
13 JUILLET. — Le Vatican excommunie tous les catholiques qui acceptent la doctrine communiste.
21 JUILLET. — Le Sénat américain ratifie le pacte de l'Atlantique.
10 AOUT. — Réunion à Strasbourg de l'Assemblée Consultative du « Conseil de l'Europe ».
14 AOUT. — Elections législatives en Allemagne occidentale. Victoire des démocrates chrétiens.
15 AOUT. — Deuxième coup d'Etat à Damas.
24 AOUT. — Le pacte de l'Atlantique entre en application.
26 AOUT. — Création en Mandchourie d'un « gouvernement populaire du « Nord-Est ».
30 AOUT. — Découverte à Prague d'un complot « inspiré par une puissance étrangère ».
18 SEPTEMBRE. — La Grande-Bretagne dévalue de 30 p. 100 la livre. 8 nations dont la France alignent leurs monnaies.
21 SEPTEMBRE. — Le président Truman annonce une « explosion atomique » en U.R.S.S.
29 SEPTEMBRE. — La Russie dénonce son traité d'amitié et d'assistance mutuelle avec la Yougoslavie. Ce geste sera suivi par les Etats satellites.
30 SEPTEMBRE. — A Pékin, Mao Tse Toung est élu président du nouveau gouvernement central communiste.
— Le pont aérien de Berlin — commencé le 26 juin 1948 — prend fin avec le 277.264e vol.
1er OCTOBRE. — Mao Tse Toung annonce la création de la « République populaire chinoise ».
7 OCTOBRE. — A Berlin-Est, le Conseil du peuple se transforme en Assemblée Populaire et proclame la création d'une « République démocratique allemande ».
14 OCTOBRE. — Prise de Canton.
15 OCTOBRE. — Rajk condamné à mort est pendu.
20 OCTOBRE. — La Yougoslavie est élue membre du Conseil de sécurité.
28 OCTOBRE. — Accident aérien aux Açores : 48 morts dont Cerdan et Ginette Neveu.
7 NOVEMBRE. — Le maréchal soviétique Rokossowski est nommé ministre de la Défense en Pologne.
9 NOVEMBRE. — Conférence à Paris : Acheson-Bevin-Schuman, pour examiner les démantèlements en Allemagne.
28 NOVEMBRE. — Réunion à Paris des états-majors français, anglais et américain.
30 NOVEMBRE. — Chute de Tchoung-King.
— Procès Kostov à Sofia. Condamné à mort.
8 DECEMBRE. — Le gouvernement nationaliste chinois abandonne le continent.
10 DECEMBRE. — Arrivée des troupes communistes chinoises à la frontière indochinoise.
16 DECEMBRE. — A Moscou, Mao Tse Toung confère avec Staline.
19 DECEMBRE. — Réunion à Paris des cinq ministres des Finances des pays signataires du Traité de Bruxelles.
20 DECEMBRE. — Troisième coup de force en Syrie.
27 DECEMBRE. — Proclamation de l'indépendance des Etats-Unis d'Indonésie.
30 DECEMBRE. — Signature à Saïgon des accords franco-vietnamiens.

Annonce-t-elle la fin du monde ? Ne soyons pas pessimistes. Toujours le casse-tête a précédé le marteau et toujours le marteau, c'est-à-dire l'outil dérivé d'une arme, a fini par l'emporter

par Hervé BAZIN

C'EST un fait que j'inscris à la fois au débit et au crédit du dernier lustre : il résume le demi-siècle. L'histoire qui, depuis cinquante ans, nous apporte espoirs et déceptions, libérations et asservissements, a pris de la vitesse, incliné ses voies, confirmé ses certitudes et ses contradictions. En nulle autre période, les directives de l'humanité n'auront été plus simples en leur principe, plus diverses en leurs applications, puisqu'on aura officiellement tout dit en proclamant qu'elles se réfèrent toutes à la Paix, la Liberté, la Justice...

En 1945, alors que s'effondraient Allemagne et Japon, nous ne pensions pas comme nos aînés de 1918 — et précisément à cause d'eux — assister à la fin de la « dernière » guerre. Enfants du canon, nous avions appris la géographie sur des cartes provisoires, nous venions d'avoir vingt ans, c'est-à-dire de naître à l'indépendance et à l'amour alors que tonnait une nouvelle fois ce canon et que s'effaçaient les pointillés des frontières. Que cette guerre, la nôtre, ne fût pas la dernière, nous n'y voyions pas matière à scandale, ni même à soupirs.

Cependant nous pensions que la solidarité du combat permettrait aux luttes politiques de revêtir une certaine discrétion, qu'il resterait au moins de ce combat commun une conception unique de la personne humaine et de la démocratie, personne sociale. « *Maintenant, me disait un camarade communiste, on pourra se tendre la main, même par-dessus une barricade.* » En 1950, hélas ! les alliés font figure d'ennemis, les ennemis sont utilisés contre les alliés, l'Efficacité devient le Droit, la démocratie n'a plus aucune mesure. C'est tout juste, si, grâce à la détente de ces derniers mois, cette période 1945-1950, qui débuta par une fin de guerre, ne s'achève pas dans l'appréhension d'une nouvelle.

Je ne suis pas pessimiste. Comme je l'écrivais l'autre jour à mon ami Perruchot « *cette situation est dangereuse, mais il n'y a que des mérites dangereux. Nous sommes promus au grade d'hommes à un tournant de l'Histoire* ». C'est de nous, de notre choix, que dépendent en définitive notre vie et le sens qui lui sera donné. Tout est à faire ou, plutôt, plus modestement, tout est à utiliser. Mais quelles sont nos faiblesses ? Quels sont nos moyens ? C'est dans cet état d'esprit que l'on me permettra de faire le point, de songer à ce que cette période de cinq ans vient d'apporter.

Oui, la bombe atomique l'inaugure, la bombe tombée le 15 février 1945. Et puis après ! C'est moins du point de vue militaire que du point de vue scientifique qu'il faut en tenir compte. Ici se trouvent couronnés — d'une couronne sanglante qu'ils regrettent fort — un peuple de chercheurs pour qui la fission des concepts avait précédé celle de l'atome. Je me souviens du coup de téléphone de Jean Cathelin qui, oubliant les victimes, me braillait dans l'appareil : « *La bombe, on s'en fout. Mais voilà de l'énergie pour tout le monde, enfin !* » Il avait raison : *toujours* le casse-tête a précédé le marteau et toujours le marteau, c'est-à-dire l'outil dérivé d'une arme, a fini par l'emporter. La bombe atomique a de grandes chances de ne pas être employée, pas plus que les gaz dont il avait été fait un timide essai en 1914-1918. Je préfère parler de ces locomotives, de ces centrales atomiques en construction, des médicaments radioactifs, sans oublier l'emploi massif des antibiotiques, du radar, du moteur à réaction, des matières plastiques qui caractérisent le développement des sciences appliquées depuis 1945. Et faut-il souligner un fait symbolique ? On vient d'annoncer, en fin d'année, que les travaux d'Einstein, commencés vers 1900, ont abouti à une théorie de la gravitation, qui coiffe la relativité généralisée comme celle-ci coiffait la relativité restreinte. Je donne Einstein comme l'homme essentiel du demi-siècle : son génie a bouleversé la connaissance, même philisophique.

Mais cet « essentiel » fait peu de bruit, comme toujours, tandis qu'on crie sur le « forum ». Ici, faisons une première constatation : en cinq ans s'en sont allées les grandes personnalités au pouvoir en 1945. La disparition de Hitler, de Mussolini, de Laval et autres Quisling reste dans la logique des faits. Mais Roosevelt meurt avant la victoire, Churchill brandit en vain son V devant les électeurs, de Gaulle se retire très vite et voici qu'enfin succombe Tchang Kaï Chek. Seuls, résistent deux hommes qui incarnent une idée : Staline et Franco. Du premier, quoi qu'on en pense, disons qu'il est la plus grande puissance politique du globe et sans doute de tous les temps. Du second, je pense qu'il bénéficie d'une de ces grâces que l'histoire accorde parfois à ses déchets. Mais la politique ne tient pas dans des noms. Plus grave que la chute des hommes est celle des peuples. Or, avec les vaincus, tous les vainqueurs ont été déboutés de la puissance, sauf deux. Nous le pressentions en 1945, mais la chose est devenue organique. Double politique du gigantisme basée sur deux continents, plans quinquennaux contre plan Marshall, tel est l'aspect fondamental du monde, la conséquence aiguë depuis cinq ans, de ces deux faits primordiaux du demi-siècle : l'ascension américaine et la révolution russe. La fiction des Cinq Grands n'y changera rien, pas plus que l'O.N.U. Il n'y a plus que deux super-puissances vraiment libres de faire la politique qui leur plaît.

***

Ce ne serait pas la première fois qu'une guerre de libération aboutirait à la dictature des forces qui l'ont réalisée. Mais nous assistons — contradictoirement — à une série de libérations nationales. Corée, Indes, Birmanie, Indonésie et bien d'autres peuples, dits indigènes, obtiennent leur indépendance. Le mouvement ravage nos propres colonies. Réveillés par la propagande de leurs maîtres qui ont eu à se libérer ou à libérer leurs amis, embauchés dans la lutte et faisant valoir leur mérites, les « colonisés » accèdent à l'autonomie. Autonomie d'ailleurs relative, souvent enfermée dans des « Unions » théoriques, limitée par des exigences de doctrine, de capitaux et par l'enchevêtrement économique qui rend aujourd'hui solidaires toutes les nations. Autonomie pourtant précieuse si nous en croyons de dernier discours de Seekarne : « *Ils nous offraient des libertés, mais ils nous refusaient la liberté, la seule qui compte : celle de nous séparer d'eux.* » Ces nouveaux Etats sont ombrageux ; le souvenir d'un joug récent les irrite et ils n'ont pas fait jusqu'au bout l'expérience coûteuse du nationalisme.

Au contraire, dans les pays surcivilisés, un peu lassés par l'exercice (trop militaire) de leur souveraineté, devient de plus en plus vif le sentiment de la communauté humaine, allié d'ailleurs à un conservatisme qui leur fait rechercher des garanties internationales. En dehors de l'O.N.U., résurrection de la S.D.N., cette mentalité soutient des initiatives locales comme le Conseil de l'Europe. Nous trouvons, en pointe, le mondialisme de Garry Davis.

***

Comme d'habitude, la France se rend mal compte de ces problèmes. Depuis sa libération, elle vit absorbée par ses difficultés économiques, les soucis de sa reconstruction et de son rééquipement, l'amélioration de son ravitaillement et ses luttes partisanes, éternelles comme son esprit individualiste (euphémisme pour *incivisme*). Les hommes nouveaux, venus de la Résistance, ont finalement adopté les méthodes des anciens de la Troisième qui reviennent en surface et la constitution de Marianne IV ne ralentit pas la valse classique des ministères. La coalition des M.R.P. (ou chrétiens-sociaux, la seule formation nouvelle), des socialistes et des communistes se révèle à l'usage comme un front populaire élargi, qui provoque très vite l'apparition d'un front national, alias R.P.F., et la majorité de gauche se tasse sur le centre, détenteur traditionnel de l'arbitrage et du pouvoir. On verra s'user les formations de combat et se dégager une autre majorité, assez courte, ondoyante et modérée comme les volutes de la pipe du président Herriot. Cependant le pays traverse une crise d'équilibre et de réadaptation, qui entraine une hausse vertigineuse du coût de la vie, des troubles et des grèves. Il traverse surtout une terrible crise de moralité. Le marché noir meurt lentement ; la justice, elle-même mal épurée, épure plus lentement encore ; l'égoïsme, la corruption, le profitariat, le gangstérisme s'installent partout ; mille scandales font apparaître un peuple de nantis et d'étonnantes figures d'aventuriers. La Résistance elle-même n'échappera pas à tant de boue. Une certaine littérature, complaisante envers l'ordure, jette aux foules ses hebdomadaires graveleux et ses romans pornographiques.

***

Pourtant la France n'a jamais connu une telle natalité. Ses routes, ses ponts, ses voies, ses ports se réparent. La Sécurité sociale a été améliorée. En plein régime capitaliste, la propriété perd son caractère sacro-saint, se trouve limitée par des prélèvements, des nationalisations, des barrières fiscales. La pensée française, un moment gênée par la vogue des ouvrages américains, retrouve son audience. Voici Gide, prix Nobel, Sartre, Camus figurent sur la liste des best-sellers. Notre théâtre, nos modes, nos films, nos voitures, nos vins repassent la frontière. Nous rattrapons notre retard technique avec Zoé, avec nos prototypes, avec notre télévision. Nous avons Cerdan, Jany, les as de la route. Et si, malgré notre goût du dénigrement, malgré notre humeur, nous comparons notre sort à celui de l'Angleterre et des pays de l'Europe centrale, nous nous apercevons que la France est encore une région où il fait bon vivre. Elle n'est peut-être pas le « paradis perdu » de 1900. Mais moi, qui ne l'ai jamais connu, je pense qu'après tout ce paradis était une France pour quelques-uns, sans Sécurité ni lois sociales, sans médecine moderne, sans sport, où les distances restaient longues et les idées courtes, où le travail n'avait pas conquis ses lettres de noblesse au détriment de flemmes distinguées.

De cette période colorée — où le rouge domine — je ne sais quelles images d'Epinal retiendront nos arrière-neveux : De Gaulle saluant de haut, les mains en balance. Leclerc et sa canne, Laval vomissant son cyanure, les condamnés de Nuremberg rotant leur langue de pendus, le « Vous, madame, à la queue ! », le retour des pyjamas rayés, l'échange crasseux des billets, l'invention du fil à ne pas couper le beurre, Paris paralysé parcouru de camions chantants, Joanovici suant sa graisse et vainement dédouané à coups de millions, l'homme de Verdun et de Montoire dans un cachot, un cardinal hagard dans une autre prison, Gandhi assassiné, Israël et Ismael s'étripant au Jardin des Oliviers, Biquet vainqueur du Tour, le pont aérien, Tito schismatique, Cerdan champion du monde puis carbonisé, l'Occident signant son pacte Atlantique et l'Orient défiant son chef, tandis que Pie XII enfonce la Porte saint et qu'un petit homme roux campe sur le pont de Kehl...

Il est possible que de nouvelles images défilent bientôt à la lanterne magique de l'Histoire. J'espère bien voir le moteur atomique, la fusée interplanétaire. J'espère bien assister à une redistribution de la puissance, à des tentatives sérieuses d'unification du monde, à l'exploitation des récentes conquêtes de la recherche. L'essentiel, pour conclure, est de dire que tout ceci existe à l'état latent et fait partie du possible. La seconde moitié du siècle me paraît surtout devoir être un développement de la première. A titre de contrôle et si vous avez comme moi l'intention de finir au moins nonagénaire, rendez-vous en l'an 2000.

HERVÉ BAZIN

Né le 11 avril 1917, à Angers (Maine-et-Loire). Licencié ès lettres, neveu de René Bazin, petit-fils du sénateur Guillemeaux.

Hervé Bazin publia d'abord des poèmes et obtint avec « Jour » le Prix Apollinaire 1947. La même année, il donna son premier roman « Vipère au poing » dont le succès est tel auprès de la grande critique et des lecteurs (un tirage de près de cent mille exemplaires, ce qui est exceptionnel aujourd'hui où le tirage moyen, pour un écrivain « arrivé », est souvent inférieure à dix mille), que le jeune écrivain est considéré comme une très authentique révélation.

Son dernier ouvrage, « La Tête contre les murs », connaît un succès presque comparable à celui de « Vipère au poing ».

Hervé Bazin, brisant avec sa famille, a dû, pour achever ses études, être maître d'hôtel, forain, agent d'assurances et directeur d'un petit cabinet d'affaires. Le succès de ses livres lui permet aujourd'hui de vivre uniquement de sa plume.

Ajoutons qu'il a donné une adhésion sans réserve à l'esprit mondialiste. Ce qui est tout de même lourd de signification. Dans ce sens, il estime que tout doit être tenté, y compris l'inutile. Il pense d'ailleurs que la guerre n'est pas absolument fatale. Il déclare notamment : « Il ne s'agit pas seulement d'éviter la guerre mais de faire de la paix quelque chose de réel, de valable, de très différent de ce qu'elle est aujourd'hui. »

Dans le cadre actuel de notre temps — plus spécifiquement : de ce que notre temps est devenu — Hervé Bazin est un esprit strict. Il a un sens aigu de la plupart des problèmes en cours. Sa position de romancier lui a permis, jusqu'à présent, de parer la sociologie-de-tous-les-jours d'un aspect le plus largement impitoyable. Il connaît le prix de la souffrance, de la persécution. La lucidité de son cerveau repose non seulement sur des expériences personnelles, mais aussi sur une intuition permanente devant le déroulement des événements. Les deux ouvrages qu'on lui doit déjà portent l'empreinte profonde de cette intuition.

Après neuf grands écrivains d'une génération plus ancienne, il nous a paru indispensable de demander un témoignage sur la période 1945-50 à l'un de nos plus récents écrivains dont les preuves de compréhension sont déjà permanentes.

HERVÉ
BAZIN
Vipère
au
poing
GRASSET 285 Fr.
70me mille

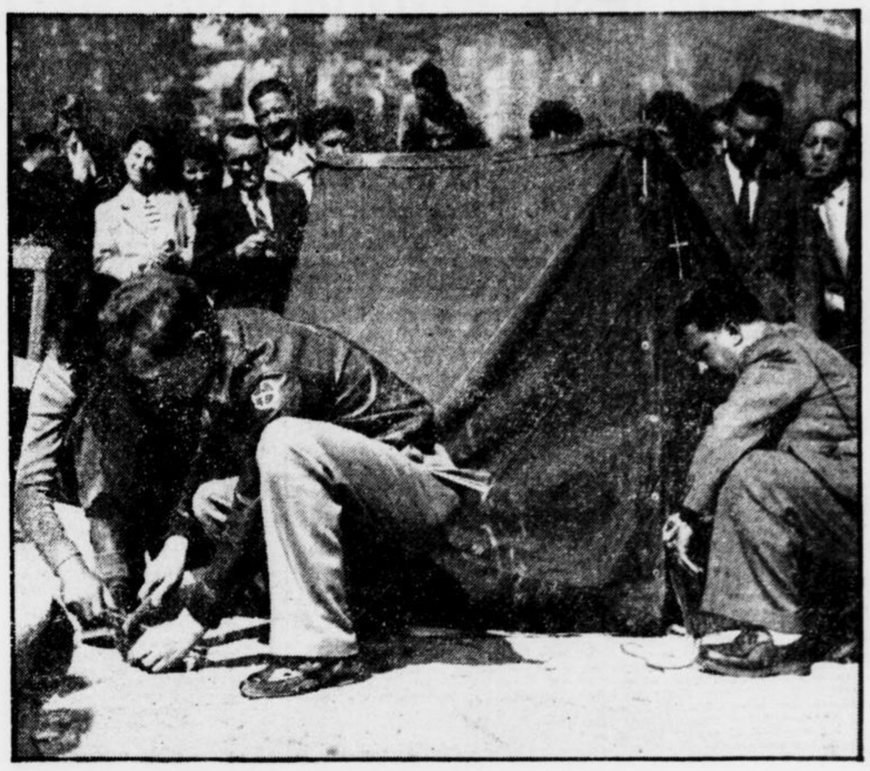

Un petit homme, seul, Garry Davis, a entrepris une croisade pour la paix. Il installe sa tente, à Paris, près du Palais de Chaillot où siègent les délégués de toutes les nations et va lancer son premier appel aux hommes de bonne volonté.

Aux uns il fallait trouver une femme, aux autres, garantir l'usage de leurs voitures personnelles pour leurs sorties...

Les détenus étaient exigeants à la prison de Pont-l'Evêque

La rocambolesque évasion de Girier

(De notre envoyé spécial Gabriel SENCHET)

PONT-L'EVEQUE, 14 janvier.

MARINETTE suivit scrupuleusement les instructions de René Girier. Le 4 avril au soir, vers 22 heures, elle arriva avec quelques « amis » et deux tractions qui s'arrêtèrent sur la place... L'un des représentants de l'autorité entendit bien l'arrivée des deux tractions.

« Je ne me suis pas tellement inquiété, devait-il expliquer plus tard. J'ai cru qu'on venait attaquer la gendarmerie... Ah ! Si j'avais su qu'il s'agissait d'une évasion ! »

Bref, personne ne se dérangea... Pas même le personnel de la prison ! Dans la journée, Marinette avait largement payé à boire à quelques surveillants, au café de La Fontaine. G..., le gardien de nuit, était ivre-mort lorsqu'il regagna son poste. C'était du tout cuit !...

Ayant scié les barreaux de sa fenêtre, Girier lança une ficelle à ses amis, postés dans le chemin de la Ferme-de-l'Ile. Ceux-ci y attachèrent une corde que Girier remonta et fixa à la fenêtre. Il ne restait plus qu'à se laisser glisser jusque sur le chemin. Girier était libre. La prison n'avait plus de coiffeur !

Derrière lui, Vallée et Rosoy descendirent. Et, tout tranquillement, le groupe gagna les tractions qui devaient les ramener en direction de Paris.

L'alerte ne fut donnée que vers 0 h. 45. Il fallut une demi-heure pour réveiller le surveillant-chef et aviser la gendarmerie. Quand tout le monde fut sur pied de guerre — le chien Tel Amoun compris — les deux tractions étaient presque rendues à Paris.

La bonne vie !

Au mois de mai, un nouveau détenu arriva de la Santé. Il s'appelait V... Il venait en éclaireur pour préparer la future évasion de son chef, le célèbre Macia, dit « Francis », condamné à 10 ans de travaux forcés et dont le transfert à Pont-l'Evêque, par extraordinaire, n'avait pas de maîtresse en ville.

Il lui fallait donc en trouver une sur place ! L'« éclaireur » — sans hésiter — fabriqua des clés qui lui permirent d'ouvrir la porte du quartier des femmes. Et le 15 août au matin, une surveillante eut la surprise, ayant trouvé la porte ouverte, de découvrir V... dans le dortoir des femmes, en train de se rhabiller tranquillement, après une nuit passée dans le lit d'une détenue, Henriette M. Le surveillant-chef fut mis au courant, mais l'affaire en resta là.

V..., les comptables, le cuisinier et quelques détenus privilégiés avaient, nous l'avons dit, la disposition du téléphone. Ils ne s'en privaient pas et, pendant la saison, ils téléphonaient à un bookmaker de Deauville et misaient aux courses. L'un d'eux, par téléphone, joua ainsi un jour mille francs sur le cheval de la princesse Ali Khan ! Parfois, il n'était pas nécessaire d'user du téléphone, un bookmaker de Pont-l'Evêque se chargeant lui-même de recevoir les paris...

Les détenus allaient travailler au dehors et s'arrêtaient souvent dans les cafés. L'un Bidgrain, avait même fait venir sa voiture, garée chez un surveillant !

Un autre privilégié, Dufrêne, sortait en ville tous les jours, pour faire des corvées. Un soir, il n'est pas rentré. Personne n'a rien dit, et le détenu a été officiellement « libéré » à la date prévue, comme s'il n'avait jamais quitté la prison...

« Je n'aime pas les gendarmes ! »

Un autre encore, fils d'un garagiste de Deauville, condamné pour abus de confiance, déclara un jour :

« Si je vais à Paris, je pourrai trouver l'argent nécessaire à ma libération. Mais je ne veux pas que les gendarmes m'accompagnent ! »

Alors, le Parquet le fit convoyer par le greffier du Tribunal correctionnel ! Après avoir passé la nuit dans un hôtel, à Paris, les deux hommes se rendirent dans un café, où sous le prétexte de téléphoner, le prisonnier (!) disparut pour ne plus revenir. Le greffier rentra seul à Pont-l'Evêque... Mais le fuyard, repris quelque temps plus tard à Cherbourg, et évadé de nouveau, fut abattu, après une courte lutte, par les policiers qui l'attendaient à son arrivée en gare Saint-Lazare.

Cette bienheureuse pagaïe ne pouvait durer toujours. Un jour ou l'autre le scandale devait éclater.

Il naquit de curieuse façon :

Tout a une fin

V..., qui allait être libéré et s'inquiétait de son prochain célibat, se dit un jour :

« Il va me falloir trouver une femme ! »

Alors, il fit passer de petites annonces dans deux hebdomadaires parisiens et entra en correspondance avec une lyonnaise. Celle-ci finit-elle par apprendre qui était son bien-aimé correspondant ? Toujours est-il qu'elle cessa un our de lui écrire. Les lettres de V... s'accumulèrent en poste restante et finirent par revenir à la prison.

Elles tombèrent dans les mains d'un surveillant demeuré intègre qui, contatant l'absence des cachets de contrôle, tenait enfin en main, la preuve que tout ne se passait pas très régulièrement dans l'honorable prison.

Il fit part de sa découverte au directeur de l'Administration pénitentiaire de Rennes, lequel alerta le procureur Texier et le juge d'instruction, qui firent une enquête. Le 6 décembre dernier, le directeur général vint lui-même se rendre compte sur place des usages de cette maison d'arrêt pour Pieds-Nickelés.

Le surveillant-chef, P..., fut suspendu et remplacé par un collègue à poigne, venant de Caen. Deux autres surveillants, dont le héros de la fuite de Girier, furent, eux aussi, sanctionnés. Tous trois doivent passer devant le Conseil de discipline à la fin de ce mois...

Ainsi s'achève la rocambolesque histoire des Pont-l'Evêque's Follies.

ATTAQUE ET AGRESSEURS SONT ARRETES

Alertés par des appels au secours, deux gardiens de la paix ont arrêté, hier soir, place Champerret, les frères Sabathe, charbonniers, 3, rue Barlas, et René Dupont, représentant, 11, rue Barbusse, à Levallois, qui roulaient de coups Célestin Arend, rempailleur de chaises, 154, rue Aristide-Briand, à Levallois.

Ce dernier a également été appréhendé pour s'être joint à ses agresseurs et avoir frappé les agents à leur arrivée sur les lieux.

UN MILLION POUR LES CHIENS POLICIERS

Le Conseil municipal de Paris a adopté, en séance de nuit, un projet de résolution tendant à doter la préfecture de police d'un certain nombre de chiens policiers destinés à renforcer la lutte contre le banditisme.

Un crédit de 1.100.000 francs a été voté à cet effet. Il servira à l'achat de chiens spécialement dressés dans le centre-école créé par la gendarmerie. Les agents à qui seront confiés ces chiens iront eux-mêmes faire un stage dans cette école. Le cheptel de la préfecture comprendra tout d'abord une dizaine de chiens. Ce chiffre sera augmenté par la suite si cette nouvelle méthode donne de bons résultats.

"PARIS-PRESSE" NEIGE

Le guide des vacances blanches

« Paris-presse » publie chaque jour, sous ce titre, des renseignements pratiques sur les principales stations de sports d'hiver en France. La collection de ces petits guides forme un panorama des vacances blanches en France.

Les prix indiqués sont à jour pour 1950 et sont fournis par les syndicats d'initiative. Cependant, soucieux d'être un lien direct entre les stations et les skieurs, nous demandons à tous les hôteliers de nous faire connaître leurs possibilités d'hébergement, leurs prix et tous les renseignements qu'ils désirent porter à la connaissance de nos lecteurs.

LE MONT-DORE

Altitude 1.050 m. (Le Sancy : 1.800 mètres). 470 km. de Paris. 48 km. de Clermont-Ferrand. Gare S.N.C.F. Départ Paris-Austerlitz 20 h. ; arrivée au Mont-Dore 6 h. 48. En troisième classe : 1.424 fr. ; en deuxième classe : 1.993 francs.

Equipement sportif : Téléphérique du Sancy : longueur, 1.000 m., altitude au départ 1.325 m., altitude à l'arrivée, 1.775 m., dénivellation 450 mètres (montée 60 fr. ; par dix : 500 fr.). Car de la ville au départ du téléphérique : 30 francs.

Funiculaire du Capucin partant de la ville et conduisant en 8 minutes à 1.300 m. d'altitude au « Salon du Capucin » situé au milieu d'une magnifique forêt de sapins. Point de départ de nombreuses pistes.

Monte-pente de la station inférieure du téléphérique en direction du Val-d'Enfer, longueur 925 m., dénivellation 180 m.

Tremplins : deux tremplins : l'un pour sauts de 30 m. et l'autre pour sauts de 45 m., situé à 1.360 m. d'altitude, versant nord du Sancy.

Patinoire de 1.200 m. carrés située au centre de la ville.

Ecole et professeurs de ski. Location sur place de skis, patins et luges. Equipement de secours en montagne. Guides-skieurs.

Principales manifestations sportives :

14-15 janvier : Critérium et critérium des jeunes.
19 février : Coupe Lasalle.
26 février : Coupe de « La Liberté ».
5 mars : Coupe de l'A.S.B.F. débutants.
12 mars : Coupe Bastien.
15-19 mars : Grandes journées du Mont-Dore.
26 mars : Coupe du C.S.H.A.
2 avril : Grand Prix de la Ville de Thiers.
10 avril : Slalom de Pâques.

Hôtels : (prix comprenant toutes taxes et service, fournis par le Syndicat d'Initiative et office du Tourisme Tél. : 51).

HOTELS DEUX ETOILES : Bardet-Régina, 60 ch. p. de 1.200 à 1.600 fr. ; Thévenin, 50 ch. p. 1.200 à 1.600 fr. ; Etablissement, 25 ch., 1.000 à 1.300 fr. ; Castel Médicis, 30 ch., 1.000 fr. ; Amadon, 20 ch., 950 à 1.250 fr. ; Europe, 25 ch., 950 à 1.250 fr. ; Globe, 20 ch., 950 à 1.250 fr. ; Roches-Noires, 30 ch., 950 à 1.250 fr.

HOTELS UNE ETOILE : pension 850 à 1.150 fr. ; Cascades, 10 ch. ; Lyonnais, 10 ch. ; Nice, 10 ch. ; Oise, 30 ch. ; Saint-Louis, 26 ch. ; Terminus, 14 ch. ; pension 750 à 1.050 fr. ; Gare, 15 ch ; Saint-Hubert, 15 ch.

HOTELS NON CLASSES : pension de 700 à 1.000 fr. ; Auberge des Skieurs, Brasserie de la Gare, Carrefour, Centre, Charmettes, Chevreuils, France, Genevriers, Grande Vitesse, Mamelon Vert, Mont-Joly, Montlosier, Ondes, Petite Vitesse, Paulownias, Sports, Voyageurs.

A l'occasion de la
SEMAINE DE LA NEIGE
(21-27 janvier)
Le Syndicat d'initiatives de
BARCELONNETTE
OFFRE 7 jours à Barcelonnette pension, taxes et serv. Le transport quotidien au Sauze par car. Un abonnement au monte-pentes. L'entrée à toutes les fêtes et manifestations.
POUR 7.500 francs Hôtels 1re catégorie.
6.500 francs Hôtels 2e catégorie.
DECOUPEZ CET ENCADRE ET ADRESSEZ-LE AUSSITOT AU
Syndicat d'initiatives de BARCELONNETTE
(Basse-Alpes)
Veuillez me réserver .... places
à ..... francs.
NOM .....
Prénom .....
Adresse complète :
.....
.....
.....
ATTENTION !
NOMBRE DE PLACES LIMITE
Bonne neige assurée sous le soleil de Provence